

RAPPORT D'ACTIVITÉ



sycptom



Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets produits par les 6 millions d'habitants des 82 communes de son territoire d'intervention dans la métropole parisienne.

Le Sycotom est administré par un Comité syndical composé de 87 élus locaux représentant 11 territoires de la Métropole du Grand Paris.

- ◆ Le Comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service.
- ◆ Il se prononce sur les demandes d'adhésion et de retrait des collectivités.
- ◆ Il élit les membres du Bureau et les membres de la Commission d'appel d'offres.

Le Bureau est composé du Président, des 15 Vice-Présidents et de 20 autres représentants, soit 36 membres au total. Une partie des attributions du Comité syndical a été confiée au Bureau pour une meilleure gouvernance.

Depuis le 27 juillet 2022, Corentin Duprey est le président du Sycotom.

PRÉSIDENT DU SYCTOM

Corentin DUPREY
Conseiller municipal de Saint-Denis, Vice-Président de Plaine Commune, Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

T1 PARIS

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Colombe BROSSEL
1^{ère} Vice-Présidente
Adjointe à la Maire de Paris

Florentin LETISSIER
11^{ème} Vice-Président
Adjoint à la Maire de Paris

Jean LAUSSUCQ
7^{ème} Vice-Président
Conseiller de Paris

Paul SIMONDON
14^{ème} Vice-Président
Adjoint à la Maire de Paris

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Geoffroy BOULARD
Maire du 17^{ème} arr. de Paris, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Rachida DATI
Ancien ministre, Maire du 7^{ème} arr. de Paris, Conseillère métropolitaine

Lamia EL AARAJE
Adjointe à la Maire de Paris

Raphaëlle PRIMET
Conseillère de Paris

Audrey PULVAR
Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

François VAUGLIN
Maire du 11^{ème} arr. de Paris, Conseiller métropolitain

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Jean-Noël AQUA
Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain

François DAGNAUD
Maire du 19^{ème} arr. de Paris, Conseiller métropolitain

Jean-Philippe DAVIAUD
Conseiller de Paris

Nelly GARNIER
Conseillère de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

Jean-Philippe GILLET
Conseiller de Paris

Alexis GOVCYAN
Conseiller de Paris

Boris JAMET-FOURNIER
Conseiller de Paris

Frédéric BADINA-SERPETTE
Conseiller de Paris

Jack-Yves BOHBOT
Conseiller de Paris, Conseiller régional d'Île-de-France

Grégory CANAL
Conseiller de Paris

Mahor CHICHE
Conseiller de Paris

Jérôme COUMET
Maire du 13^{ème} arr. de Paris, Conseiller métropolitain

Pénélope KOMITES
Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère métropolitaine

Johanne KOUASSI
Conseillère de Paris, Conseillère métropolitaine

Anessa LAHOUSSA
Conseillère de Paris

Nathalie LAVILLE
Conseillère de Paris

Béatrice LECOUTURIER
Conseillère de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

Carine PETIT
Maire du 14^{ème} arr. de Paris, Conseillère métropolitaine

Sylvain RAIFAUD
Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain

Jérémy REDLER
Conseiller de Paris, Conseiller régional d'Île-de-France

Florian SITBON
Conseiller de Paris

Delphine TERLIZZI
Conseillère de Paris

Léa VASA
Conseillère de Paris

T6 PLAINE COMMUNE

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Karim BOUAMRANE
6^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, Conseiller métropolitain, Vice-Président du Conseil départemental 93

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Mathieu HANOTIN
Maire de Saint-Denis, Président du T6

Kader CHIBANE
Conseiller municipal de Saint-Denis, Conseiller régional d'Île-de-France

Abdelfattah MESSOUSSI
Adjoint au Maire de Stains

Christian PERNOT
Adjoint au Maire de Pierrefitte-sur-Seine

T7 PARIS TERRES D'ENVOI

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Fouad EL KOURADI
12^{ème} Vice-Président
Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois

Najat MABCHOUR
Adjointe au Maire de Sevran

Odette MENDES
Adjointe au Maire de Drancy

Lino FERREIRA
Conseiller municipal de Tremblay-en-France

T5 BOUCLE NORD DE SEINE

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Alexis BACHELAY
15^{ème} Vice-Président
Adjoint au Maire de Colombes

Zineb ZOUAOUI
10^{ème} Vice-Présidente
Adjointe au Maire de Gennevilliers

MEMBRE DU BUREAU DU SYCTOM

Pascal PELAIN
Maire de Villeneuve-la-Garenne, Vice-Président du T5, Conseiller métropolitain délégué, Conseiller régional d'Île-de-France

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Thierry LE GAC
Adjoint au Maire d'Asnières-sur-Seine

Patrice PINARD
Adjoint au Maire de Clichy-la-Garenne

T8 EST ENSEMBLE

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Yvon LEJEUNE
5^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Romainville

Patrick LASCoux
Conseiller municipal de Noisy-le-Sec, Vice-Président du T8

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Françoise CELATI
Conseillère municipale déléguée de Noisy-le-Sec

Rafik ALOUT
Conseiller municipal de Bondy

Daouda GORY
Conseiller municipal de Romainville

Philippe LAMARCHE
Adjoint au Maire de Montreuil

T4 PARIS OUEST LA DÉFENSE

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Éric CESARI
Adjoint au Maire de Courbovois, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Perrine COULTER
Conseillère municipale de Nanterre

Sophie DESCHIENS
Adjointe à la Maire de Levallois-Perret, Conseillère régionale d'Île-de-France / déléguée spéciale

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Éric BERDOATI
Maire de Saint-Cloud, Vice-Président du T4, Vice-Président du Conseil départemental 92

Jean-Philippe DUMONT
Conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine

Vincent FRANCHI
Adjoint à la Maire de Puteaux, Conseiller métropolitain, Conseiller départemental 92

T3 GRAND PARIS SEINE OUEST

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

André SANTINI
3^{ème} Vice-Président
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Christiane BARODY-WEISS
8^{ème} Vice-Présidente
Maire de Marnes-la-Coquette, Vice-Présidente du T3, Conseillère métropolitaine

MEMBRE DU BUREAU DU SYCTOM

Hervé MARSEILLE
Sénateur des Hauts-de-Seine, Conseiller municipal de Meudon, Maire honoraire de Meudon

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Pierre-Christophe BAGUET
Maire de Boulogne-Billancourt, Président du T3, Vice-Président du Conseil départemental 92, Conseiller métropolitain

Pierre CHEVALIER
Conseiller municipal délégué de Ville-d'Avray

T2 VALLÉE SUD GRAND PARIS

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Jacqueline BELHOMME
Maire de Malakoff, Vice-Présidente du T2, Conseillère métropolitaine

Benoît BLOT
Adjoint au Maire du Plessis-Robinson, Vice-Président du T2

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Françoise MONTSÉNY
Adjointe au Maire de Châtillon

Gabriela REIGADA
Adjointe au Maire de Fontenay-aux-Roses

T12 GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Philippe BOUYSSOU
4^{ème} Vice-Président
Maire d'Ivry-sur-Seine, Conseiller métropolitain

MEMBRE DU BUREAU DU SYCTOM

Kheira FREIH BENGABOU
Adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Khaled BEN-MOHAMED
Adjoint au Maire de Vitry-sur-Seine

Sidi CHIAKH
Adjoint au Maire du Kremlin-Bicêtre

Nadine HERRATI
Adjointe à la Maire de Gentilly

Julien JABOUIN
Adjoint au Maire de Cachan

Mostefa SOFI
Adjoint au Maire de Villejuif

Cécile SPANO
Adjointe au Maire de Valenton

T9 GRAND PARIS GRAND EST

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Jean-Paul FAUCONNET
9^{ème} Vice-Président
Maire de Rosny-sous-Bois, Vice-Président du T9

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Michèle CLAVEAU
Adjointe au Maire de Noisy-le-Grand

Jean-Michel GENESTIER
Maire du Raincy, Vice-Président du T9, Conseiller métropolitain délégué

MEMBRE DU BUREAU DU SYCTOM

Ludovic TORO
Maire de Coubron, Vice-Président du T9, Conseiller métropolitain, Conseiller régional d'Île-de-France

T10 PARIS EST MARNE & BOIS

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Florence CROCHETON-BOYER
2^{ème} Vice-Présidente
Première adjointe au Maire de Saint-Mandé

Jean-Luc CADEDDU
13^{ème} Vice-Président
Adjoint au Maire de Maisons-Alfort

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

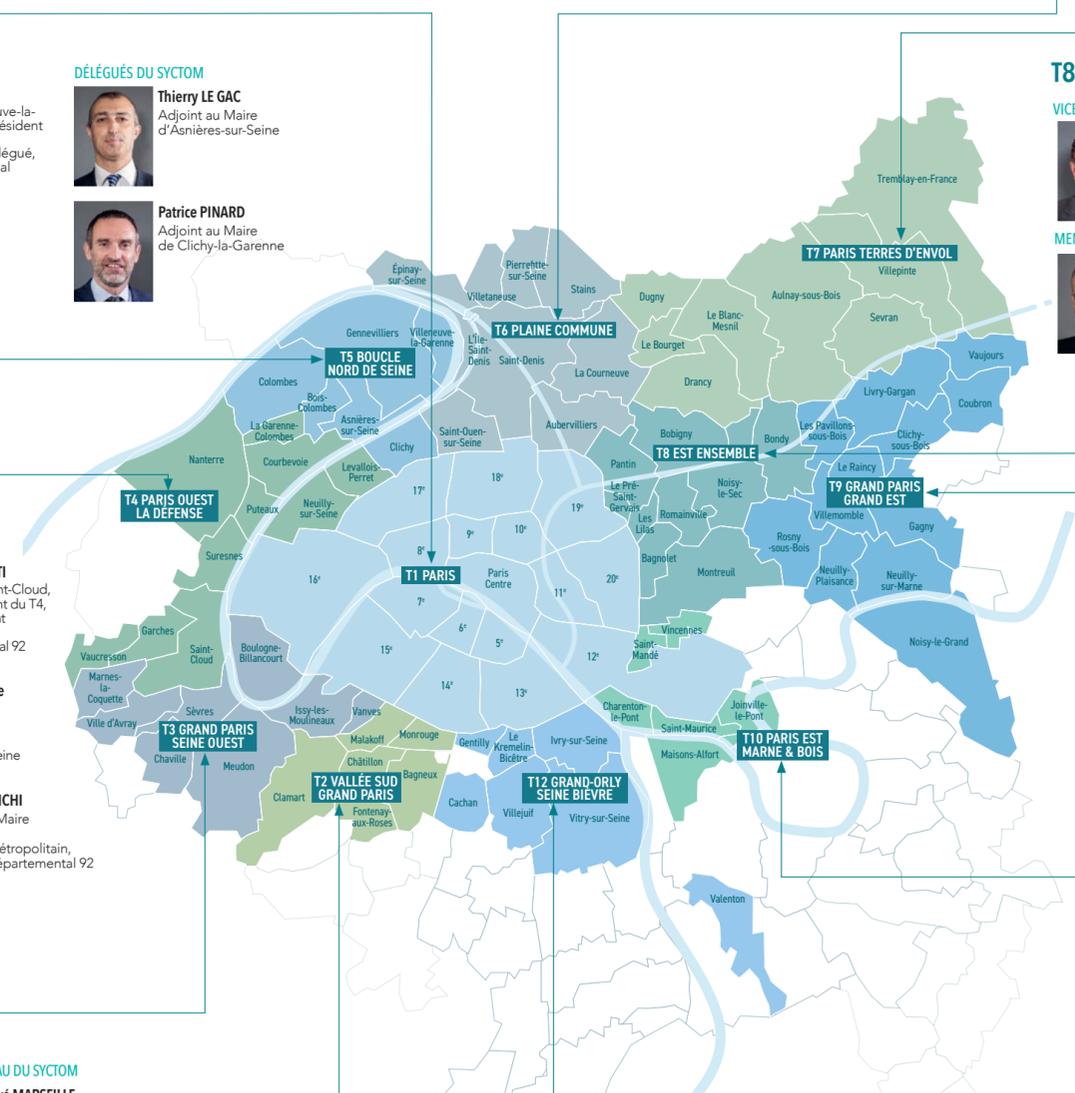
Charlotte LIBERT-ALBANDEL
Maire de Vincennes, Vice-Présidente du T10, Conseillère régionale d'Île-de-France

Pascal TURANO
Premier adjoint au Maire de Charenton-le-Pont, Vice-Président du T10

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Michel BUDAKCI
Adjoint au Maire de Saint-Maurice

Florence HOUDOT
Conseillère municipale de Perreux-sur-Marne, Vice-présidente du T10



LES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS

T1 ♦ PARIS

SUPPLÉANTS

Maya AKKARI

Conseillère de Paris

David ALPHAND

Conseiller de Paris

Véronique BALDINI

Conseillère de Paris

Anne BIRABEN

Conseillère de Paris

Gauthier CARON-THIBAUT

Conseiller de Paris

Thomas CHEVANDIER

Conseiller de Paris

Rémi FERAUD

Sénateur de Paris,
Conseiller de Paris

Afaf GABELOTAUD

Adjointe à la Maire
de Paris, Conseillère
métropolitaine déléguée

Maud GATEL

Députée de Paris,
Conseillère de Paris

Jérôme GLEIZES

Conseiller de Paris

Rudolph GRANIER

Conseiller de Paris

Antoine GUILLOU

Adjoint à la Maire de Paris

Céline HERVIEU

Conseillère de Paris

Fatoumata KONE

Conseillère de Paris,
Conseillère métropolitaine

Eric LEJOINDRE

Maire du 18^e arr. de Paris,
Conseiller métropolitain

Véronique LEVIEUX

Adjointe à la Maire
de Paris

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris,
Conseillère régionale
d'Île-de-France,
Conseillère métropolitaine

Camille NAGET

Conseillère de Paris

Jean-Baptiste OLIVIER

Conseiller de Paris

Eric PLIEZ

Maire du 20^e arr. de Paris,
Conseiller métropolitain

Pierre RABADAN

Adjoint à la Maire
de Paris, Conseiller
métropolitain

**Marie-José
RAYMOND-ROSSI**

Conseillère de Paris

Hamidou SAMAKE

Conseiller de Paris,
Conseiller métropolitain

Hermano SANCHES RUIVO

Conseiller de Paris

Anouch TORANIAN

Adjointe à la Maire
de Paris, Conseillère
métropolitaine

Marie TOUBIANA

Conseillère de Paris

Aurélien VERON

Conseiller de Paris,
Conseiller métropolitain

Karim ZIADY

Conseiller de Paris

T2 ♦ VALLÉE SUD GRAND PARIS

SUPPLÉANTS

Serge KEHYAYAN

Adjoint au Maire
de Clamart

Pascale MEKER

Adjointe à la Maire
de Bagneux

Gwénola RABIER

Adjointe au Maire
de Colombes

Patrice RONCARI

Adjoint au Maire
de Clamart

T3 ♦ GRAND PARIS SEINE OUEST

SUPPLÉANTS

Florence DE PAMPELONNE

Adjointe au Maire de
Meudon, Conseillère
régionale d'Île-de-France

Édith LETOURNEL

Adjointe au Maire
d'Issy-les-Moulineaux

Alain MATHIOUDAKIS

Adjoint au Maire de
Boulogne-Billancourt

Bernard ROCHE

Conseiller municipal
délégué de Vanves

T4 ♦ PARIS OUEST LA DÉFENSE

SUPPLÉANTS

Jeanne BECART

Maire de Garches,
Vice-Présidente du T4,
Vice-présidente
du Département
des Hauts-de-Seine

Isabelle COVILLE

Adjointe au Maire
de Levallois-Perret

Claire CHARMETTE

Conseillère municipale
de La Garenne-Colombes

Capucine DU SARTEL

Adjointe au Maire
de Saint-Cloud

Amirouche LAIDI

Adjoint au Maire
de Suresnes

José PINTO MARTINS

Conseiller municipal
de Nanterre

T5 ♦ BOUCLE NORD DE SEINE

SUPPLÉANTS

Samia GASMI

Adjointe au Maire
de Colombes

Bachir HADDOUCHE

Adjoint au Maire de
Villeneuve-la-Garenne

Éric ISABEY

Adjoint au Maire
de Bois-Colombes

Anne-Christine JAUFFRET

Adjointe au Maire
de Bois-Colombes

Frédéric SITBON

Adjoint au Maire
d'Asnières-sur-Seine

T6 ♦ PLAINE COMMUNE

SUPPLÉANTS

Dieunor EXCELLENT

Maire de Villetaneuse,
Conseiller métropolitain

Michel FOURCADE

Maire de Pierrefitte-
sur-Seine, Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris

Florence LAROCHE

Conseillère municipale
déléguée de Villetaneuse
Vice-Présidente du T6

Stephen LECOURT

Adjoint au Maire
de l'Île-Saint-Denis

Laurent MONNET

Adjoint au Maire
de Saint-Denis

T7 ♦ PARIS TERRES D'ENVOL

SUPPLÉANTS

Farida ADLANI

Adjointe au Maire
de Villepinte,
Vice-présidente de
la Région Île-de-France

Michel CLAVEL

Adjoint au Maire
de Dugny

Cyrille DUPUIS

Conseiller municipal
du Bourget

Thierry MEIGNEN

Conseiller métropolitain,
Sénateur

T8 ♦ EST ENSEMBLE

SUPPLÉANTS

Thomas CHESNEAUX

Conseiller municipal
de Montreuil

Luc DI GALLO

Adjoint au Maire
de Montreuil

Amin MBARKI

Conseiller municipal
de Montreuil

Brigitte MORANNE

Conseillère municipale
de Romainville

T9 ♦ GRAND PARIS GRAND EST

SUPPLÉANTS

Pascal BUTIN

Adjoint au Maire
de Neuilly-Plaisance

Henri CARRATALA

Adjoint au Maire
de Livry-Gargan

Christine GAUTHIER

Adjointe au Maire
des Pavillons-sous-Bois

Michel MARTINET

Conseiller municipal
de Gagny

T10 ♦ PARIS EST MARNE & BOIS

SUPPLÉANTS

Christian CAMBON

Sénateur, Conseiller
municipal de Saint-
Maurice, Conseiller
métropolitain

Michel DESTOUCHES

Adjoint au Maire de
Joinville-le-Pont

Laurent LAFON

Sénateur, Conseiller
municipal de Vincennes,
Conseiller métropolitain

Marc MEDINA

Adjoint au Maire
de Saint-Mandé

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal de
Charenton-le-Pont

Frédéric TURPIN

Conseiller municipal
de Maisons-Alfort

T12 ♦ GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

SUPPLÉANTS

Samuel BESNARD

Adjoint au Maire
de Cachan

Christophe ACHOURI

Adjoint au Maire
de Villejuif

Geneviève ETIENNE

Adjointe au Maire
du Kremlin-Bicêtre

Élisabeth GAUTIER

Conseillère municipale
de Valenton

Elisabeth

HUSSON-LESPINASSE
Conseillère municipale
de Gentilly

Clément PECQUEUX

Adjoint au Maire
d'Ivry-sur-Seine

Albertino RAMAEL

Adjoint au Maire
de Vitry-Sur-Seine

SOMMAIRE

L'interview du Président	2
Le mot du Directeur	4
Le Sycotom et les Objectifs de développement durable	5
Les faits marquants 2022	6
La carte d'identité du Sycotom	8
Les installations du Sycotom	10
Chiffres clés	12
DES AVANCÉES OPÉRATIONNELLES	14
Projets structurants : une montée en puissance	15
Accompagnement des collectivités adhérentes : un engagement renforcé	19
Projets de proximité : un appui volontariste	21
Sensibilisation : diversification des opérations	23
Éco-conception : 10 ans de mobilisation	26
UNE VISION DE LONG TERME	28
Valorisation matière : adaptation des processus	29
Valorisation énergétique : optimisation des rendements	32
Biodéchets : consolidation de la filière	34
Recherche & développement : expérimentation de filières d'avenir	37
DES ENGAGEMENTS RESPONSABLES	38
Démarches partenariales : accentuation des dynamiques territoriales	39
Synergies croisées : des convergences entre l'eau et les déchets	41
Mobilisation de la profession : l'expertise haut et fort	42
Relations internationales : solidarité et coopération	44
L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE	46
Gestion performante et responsable : la rigueur pour priorité	47
Organisation interne	50



L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Corentin DUPREY
Président du Syctom

« Le meilleur déchet,
celui qu'on ne produit
pas »



Au début de votre mandat, vous avez défini trois priorités : en finir avec l'enfouissement des déchets valorisables ; réduire le volume des déchets ; optimiser la valorisation, etc. Comment le Syctom tend-il vers ces objectifs ?

En y consacrant des moyens techniques, humains et financiers sans précédent. En atteste le budget 2023 et la volonté de soutenir des stratégies de prévention et sensibilisation pour une consommation plus responsable, la réduction des déchets, une plus grande efficacité du tri et l'incitation au réemploi. Le budget dédié a augmenté de 10 %, avec l'intégration de deux nouvelles équipes d'éco-animateur-rices. Nous allons lancer une vaste campagne de communication, déployée jusque fin 2024, autour du message « Jeter moins, trier plus, c'est préserver nos ressources ». Les territoires, premiers relais auprès des populations, jouent un rôle essentiel pour faire évoluer durablement les comportements. Nous avons donc renforcé nos soutiens avec la révision du plan d'accompagnement 2021-2026. La suppression du ratio euro par habitant-e permettra aux territoires adhérents de mobiliser plus rapidement et facilement les financements proposés. Le Syctom s'appuie, enfin, sur son outil industriel, avec un plan pluriannuel d'investissements 2023-2030 de 900 millions d'euros pour optimiser ses performances techniques et environnementales.

Comment aider les collectivités à atteindre ces objectifs stratégiques ambitieux ?

La nécessité de réduire les déchets est une conviction partagée par tous les territoires. Écologique, l'enjeu est aussi financier : une diminution des tonnages entraîne une diminution des dépenses liées au traitement des déchets. C'est une opération gagnant-gagnant pour les territoires, les habitant-es et le Syctom, en lien avec les défis planétaires de raréfaction des ressources, de transition écologique, d'urgence climatique. Il nous faut donc définir des actions communes, à travers le plan d'accompagnement, outil majeur pour soutenir les collectivités. Nous souhaitons également les accompagner via la formalisation de contrats d'objectifs les engageant sur cinq ans sur des objectifs chiffrés de collecte, de tri et de programmation d'actions sur le terrain. À ce jour, cinq contrats sont signés avec les territoires. D'autres sont en voie de l'être.

Comment la coopération avec les territoires se traduit-elle en termes de gouvernance ?

Le Syctom s'appuie sur deux instances principales : le Comité syndical et son Bureau. Par ailleurs, nous réunissons régulièrement un Comité stratégique, organe consultatif essentiel représentant la diversité du territoire et des sensibilités politiques. Je reste attaché

à la notion d'intelligence collective et multiplie les temps de partage et d'échange avec les délégués du syndicat, président·es des territoires et représentant·es à l'échelle locale. Cette démarche concertée est à l'origine du plan Horizon 2050, pour lequel chacun a exprimé ses points de vue. Pour chaque sujet majeur, allant de la révision de nos statuts au « Mur 2025 » (ndlr : échéance marquant un tournant pour le Sycotom, avec une capacité de traitement des OMr réduite drastiquement), des groupes de travail dédiés relaient les voix des territoires.

Comment appréhendez-vous l'échéance du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 ?

Si la collecte ne fait pas partie de ses compétences, le Sycotom a toujours pris des engagements forts pour accompagner les collectivités pour les opérations de pré-collecte et collecte des biodéchets, en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire. Nous leur avons apporté un soutien dans la phase expérimentale de collecte séparative et nous continuerons à le faire dans la phase de déploiement. En parallèle, nous devons accroître nos capacités de traitement des biodéchets. Le projet Biométhanisation à Gennevilliers, qui transformera jusqu'à 50 000 tonnes de biodéchets en ressources (biogaz et digestat), est une première réponse industrielle. En complément, des solutions locales doivent être mises en œuvre (dispositifs de micro-méthanisation et de compostage électromécanique). Ces stratégies d'action ont été identifiées dans un Plan Biodéchets.

2024 est aussi l'année de mise en service du centre à Ivry-sur-Seine avec une capacité de traitement divisée par deux...

Les conséquences en termes d'organisation de cette décision, prise en 2009, n'ont pas été suffisamment anticipées. Pour combler ce déficit de capacités de traitement de déchets, nous misons sur l'optimisation du fonctionnement de nos centres : taux de disponibilité sur l'année, apports de balles d'ordures ménagères dans les périodes estivales. La recherche de solutions alternatives de traitement, en propre ou par des tiers, fait aussi partie de nos priorités. Ce travail, nous le menons en identifiant d'autres capacités d'incinération auprès de syndicats de traitement partenaires en Ile-de-France. Nous élargissons nos recherches aux agglomérations rouennaise et havraise puisque le transfert de déchets via le réseau fluvial reste peu impactant. Ce besoin d'accroître notre autonomie de traitement soulève des questions quant à notre organisation. Des réflexions sont portées par un groupe de travail dédié. Ce « Mur 2025 » montre à quel point la réduction des déchets est un enjeu clé à court terme, et que la valorisation énergétique a aussi un rôle majeur à jouer. Notre principal ennemi n'est pas l'incinération mais l'enfouissement. Nos unités de valorisation énergétique produisent une énergie propre, locale, à bas coût et renouvelable. De l'électricité mais essentiellement de la vapeur alimentant aujourd'hui

le réseau de chaleur parisien, demain les réseaux de chaleur du Grand Paris.

La gestion durable des déchets, c'est aussi favoriser l'émergence d'un écosystème vertueux. En quoi l'économie circulaire est-elle au cœur de vos préoccupations ?

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. La prévention des déchets est une composante essentielle. Nous y consacrons beaucoup de nos moyens, financiers ou techniques. Nous apportons un soutien aux structures de réemploi et de réparation. Plébiscitées par les citoyen·nes, les ressourceries et les recycleries thématiques connaissent un développement important sur notre territoire. La prévention des déchets doit s'intégrer dès la conception des produits. Pour agir à ce niveau, nous organisons le concours Design Zéro Déchet qui a fêté ses 10 ans en 2022. Levier majeur de la transition écologique, l'éco-conception doit être encouragée pour réduire l'impact environnemental des produits.

Le modèle de gestion publique des déchets en France dont vous êtes un fervent défenseur est-il aujourd'hui fragilisé ?

Les collectivités et le Sycotom rendent, ensemble, une mission de service public qui vise à offrir le meilleur service au meilleur coût. Si le modèle français de gestion des déchets fait référence, il est fragilisé par des décisions envisagées par le gouvernement. Le projet de consigne sur les bouteilles plastiques en est l'illustration. Il ne s'agit pas d'une consigne pour réemploi mais d'une collecte pour recyclage. Or, 70 % des bouteilles sont déjà recyclées grâce aux investissements des collectivités et le Sycotom qui n'a pas hésité à investir plus de 170 millions d'euros depuis 2019 pour moderniser les centres de tri de collecte sélective. La mise en place d'une telle consigne les priverait des recettes générées par cette matière et ne serait profitable qu'aux metteurs sur le marché. En Allemagne, la généralisation de la consigne a entraîné une augmentation de 30 % de la production de bouteilles en plastique. Notre parti-pris est plutôt de diminuer ces volumes. De plus, ce projet de consigne entraîne une confusion chez les Français·es alors que le geste de tri est simplifié depuis 2020 et homogène sur tout le territoire français depuis le 1^{er} janvier dernier. C'est le principe même de la fausse bonne idée. Défendre notre modèle de service public de traitement des déchets, c'est aussi porter au niveau international des plaidoyers. Voilà pourquoi le Sycotom est à l'initiative du Partenariat français pour les déchets qui vient de se constituer avec une pluralité d'acteurs institutionnels. Notre volonté est de faire connaître les difficultés dans lesquelles se débattent, partout dans le monde, les collectivités pour offrir aux citoyen·nes une gestion des déchets équitable à un coût abordable.



LE MOT DU DIRECTEUR

Denis PENOUEL
Directeur général du Syctom

**« Mettre en œuvre
notre mission
de service public
au meilleur coût
environnemental,
soci(ét)al,
économique »**

Combiner excellence opérationnelle et démarche responsable : c'est l'essence même de la mission de service public portée et assumée par le Syctom. Limiter son action et la mobilisation de ses agent-es à la seule gestion des déchets – collecte, traitement et valorisation confondus – serait réducteur, tant l'engagement du syndicat s'inscrit aujourd'hui dans une logique d'efficacité et de durabilité. En cela, elle se nourrit et se veut en parfaite cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement alors que le Syctom et les composantes de son territoire ont, eux aussi, à s'approprier les enjeux de l'urgence climatique et de la transition énergétique ? Il importait donc au Syctom d'explicitier sa stratégie d'action.



Baptisée Horizon 2050, cette vision - à la fois projet administratif, projet d'entreprise et projet politique - est une promesse faite aux habitant-es et aux décideurs publics : celle de mettre en œuvre notre mission de service public au meilleur coût environnemental, soci(ét)al, économique, technique. Dans sa conception, Horizon 2050 est d'abord et avant tout le fruit d'un élan fédérateur qui voit l'implication combinée et concertée des agent-es et des élu-es pour orienter significativement la feuille de route du Syctom. Tout comme la réflexion générale, qui a abouti fin 2022 à la formalisation de ce projet stratégique, la mise en œuvre opérationnelle - déjà d'actualité - se veut collective. Pour relever des défis par définition transfrontaliers et mondiaux, le Syctom entend renforcer sa politique de partenariats tant à l'échelle locale qu'internationale.

Excellence opérationnelle des installations, renforcement de partenariats innovants et recherche constante d'un service public au meilleur coût apparaissent donc comme les trois axes fondamentaux du projet Horizon 2050. De quoi donner à voir l'activité du Syctom sur fond de développement durable et de résilience territoriale.

Conscient d'agir sur un espace dense au service des acteurs du territoire toujours plus sensibles aux questions de sécurité, d'efficacité et de durabilité, le Syctom mettra tous les moyens en œuvre pour concrétiser ses ambitions plurielles. Parmi les leviers de réussite clairement identifiés à ce jour : l'implication des agent-es dans la dynamique de progrès ; le renforcement de l'innovation sociale et technologique ; la mise en œuvre d'un pilotage de l'activité par des indicateurs de performance stratégiques et opérationnels.

LE SYCTOM ET LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de son agenda 2030, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a identifié 17 Objectifs dits du Développement Durable (ODD). Les thématiques de ces ODD se déclinent en 169 cibles organisées autour de cinq principes directeurs : les populations, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Au regard de ces ODD, chaque organisation est en mesure de positionner et d'évaluer la durabilité de sa stratégie d'actions et de son activité.

Fort de sa politique volontariste en matière de transition énergétique et climatique et pour une société durable et équitable, le Syctom souhaite logiquement mesurer sa contribution dans l'atteinte de ces ODD, tant au niveau local qu'international.

Le présent rapport d'activité est l'occasion d'associer plus étroitement certains de ces ODD avec les missions et actions assumées au quotidien par le Syctom, notamment :

- > **ODD 7.** Énergie propre et d'un coût abordable
- > **ODD 9.** Industrie, innovation et infrastructure
- > **ODD 11.** Villes et communautés durables
- > **ODD 12.** Consommation et production responsables
- > **ODD 13.** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- > **ODD 17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs

Une manière également pour le syndicat de mettre en lumière les enjeux territoriaux durables de son activité à plus ou moins long terme.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



FAITS MARQUANTS

mars



13/03 Sensibilisation sur le village du Stade de France à l'occasion de **la Grande Course du Grand Paris** : plus de 1 000 personnes sensibilisées

avril

12/04 Séminaire des élus : visite d'un centre de tri et échanges autour de la tarification



juin

23/06 « 10 ans de design au service de la prévention des déchets » : célébration des dix ans du concours Design Zéro Déchet



août



01/08 Projet à Ivry-sur-Seine : pose des premiers éléments de façade et de toiture

octobre



19/10 36^e Congrès d'Amorce à la Maison de la Mutualité « Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? » : co-organisation des tables rondes, ateliers et visites de centre

novembre



19/11 Espace Infos Déchets : portes ouvertes au grand public dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets

décembre

01/12 Inauguration du Parcours découverte au centre Isséane à Issy-les-Moulineaux



08/12 L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine : inauguration de la mise en lumière du transbordeur « Pixels light »



CARTE D'IDENTITÉ DU SYCTOM

AU 1^{er} JANVIER 2023

PRÉSENTATION

Acteur public engagé dans la transition écologique, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets produits sur son territoire d'intervention. Ainsi, il réceptionne les flux collectés par les collectivités adhérentes et les traite. Pour cela, il dispose de 10 unités de traitement et d'un ensemble de déchèteries (5 fixes et 25 mobiles).

CRÉÉ EN 1984

1^{er} ACTEUR PUBLIC EUROPÉEN

LE SYCTOM OFFRE À SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES :

- > Un service essentiel, le traitement des déchets ménagers et assimilés au plus près de leur lieu de production.
- > Des initiatives et des moyens pour diminuer les quantités de déchets ménagers produites.
- > Un accompagnement pour le traitement des flux hors ordures ménagères ou collectes sélectives.
- > Une réflexion prospective et des projets de recherche associés sur le devenir des déchets incluant toutes les formes de valorisation possibles dans le cadre d'une économie plus circulaire.

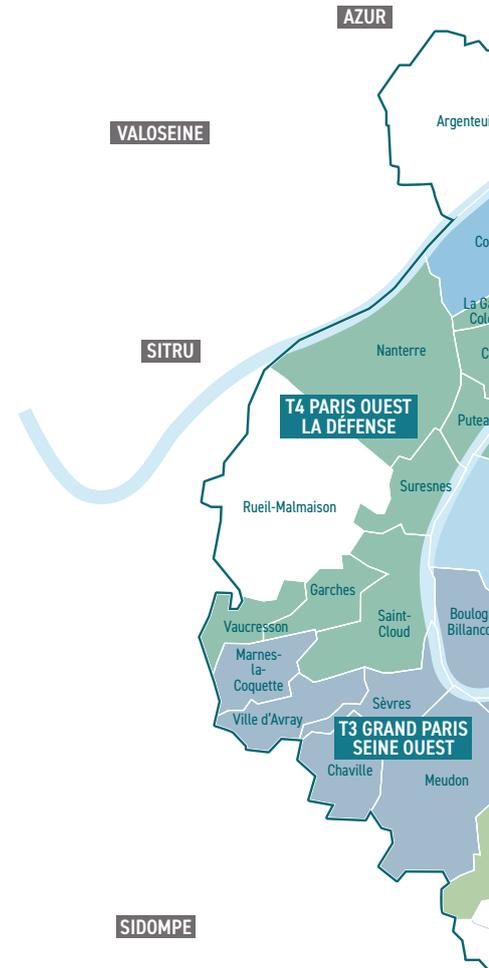
LE TERRITOIRE DU SYCTOM

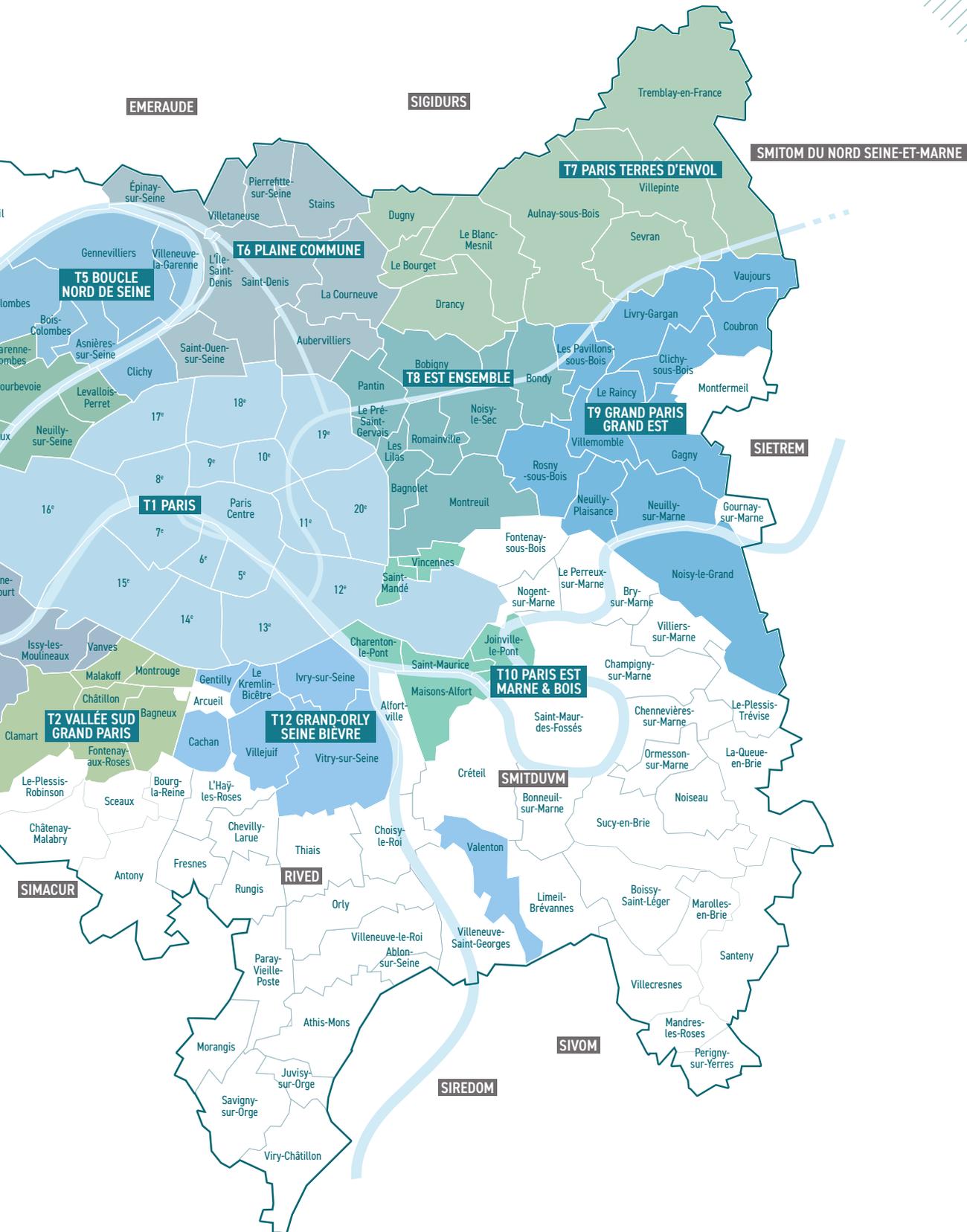
11 territoires adhérents

82 communes

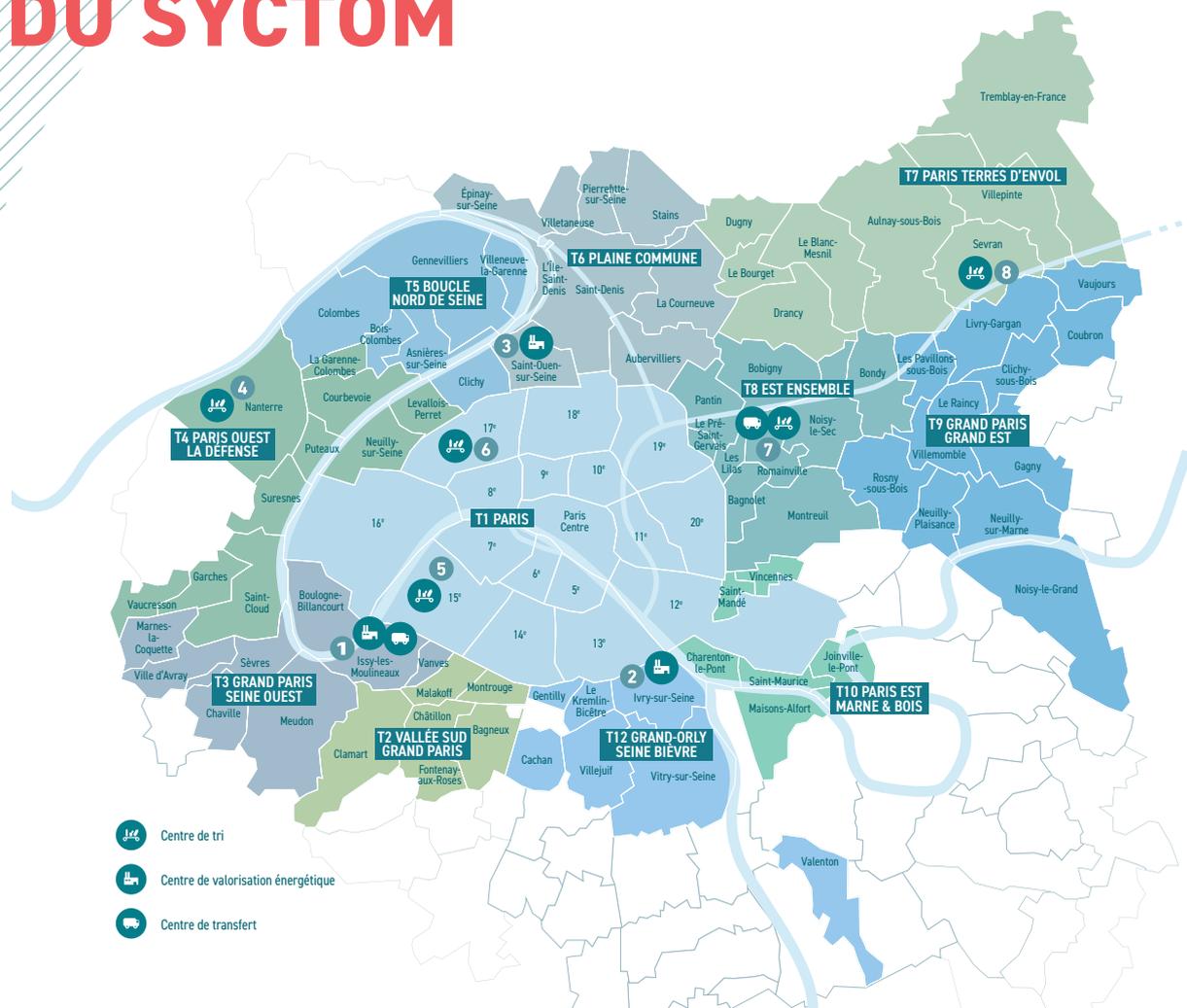
5,7 millions d'habitants, soit près de 10 % de la population française

87 délégué-es, représentant les territoires adhérents du Syctom





INSTALLATIONS DU SYCTOM



1 ISSÉANE, ISSY-LES-MOULINEAUX

- **Unité de valorisation énergétique**
Bassin versant : 1,3 million d'habitants
526 695 tonnes incinérées en 2022
Capacité autorisée : 536 000 tonnes
Exploitant : Issy Urbaser Energie
- **Centre de transfert de collectes sélectives**
Bassin versant : 370 000 habitants
17 164 tonnes réceptionnées en 2022
Exploitant : Urbaser Environnement



2 IVRY/PARIS XIII

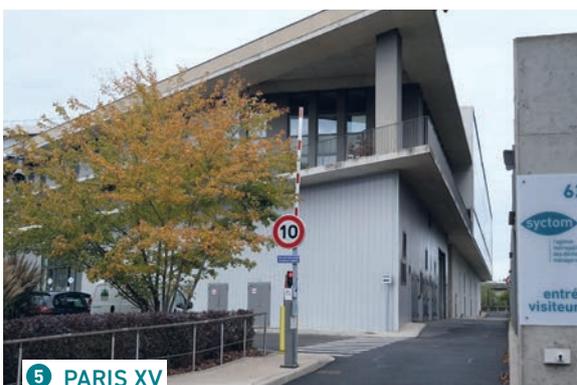
- **Unité de valorisation énergétique**
Bassin versant : 1,4 million d'habitants
671 728 tonnes incinérées en 2022
Capacité autorisée : 730 000 tonnes
Exploitant : IPXIII (Suez)


3 L'ÉTOILE VERTE, SAINT-OUEN-SUR-SEINE

- **Unité de valorisation énergétique**
 Bassin versant : 1,5 million d'habitants
 552 842 tonnes incinérées en 2022
 Capacité autorisée : 650 000 tonnes
 Exploitant : Tiru (Paprec Énergies)


4 NANTERRE

- **Centre de tri de collecte sélective**
 Bassin versant : 640 000 habitants
 29 289 tonnes réceptionnées en 2022
 Fermeture en juillet 2022 pour travaux,
 à la suite d'un incendie
 Capacité autorisée : 65 000 tonnes
 Exploitant : Trivalo 92 (Paprec Group)


5 PARIS XV

- **Centre de tri de collecte sélective**
 Bassin versant : 710 000 habitants
 32 556 tonnes réceptionnées en 2022
 Capacité autorisée : 32 200 tonnes
 Exploitant : XVéo (Veolia)


6 PARIS XVII

- **Centre de tri de collecte sélective**
 Bassin versant : 1,2 million d'habitants
 45 554 tonnes réceptionnées en 2022
 Capacité autorisée : 45 000 tonnes
 Exploitant : Suez


7 ROMAINVILLE

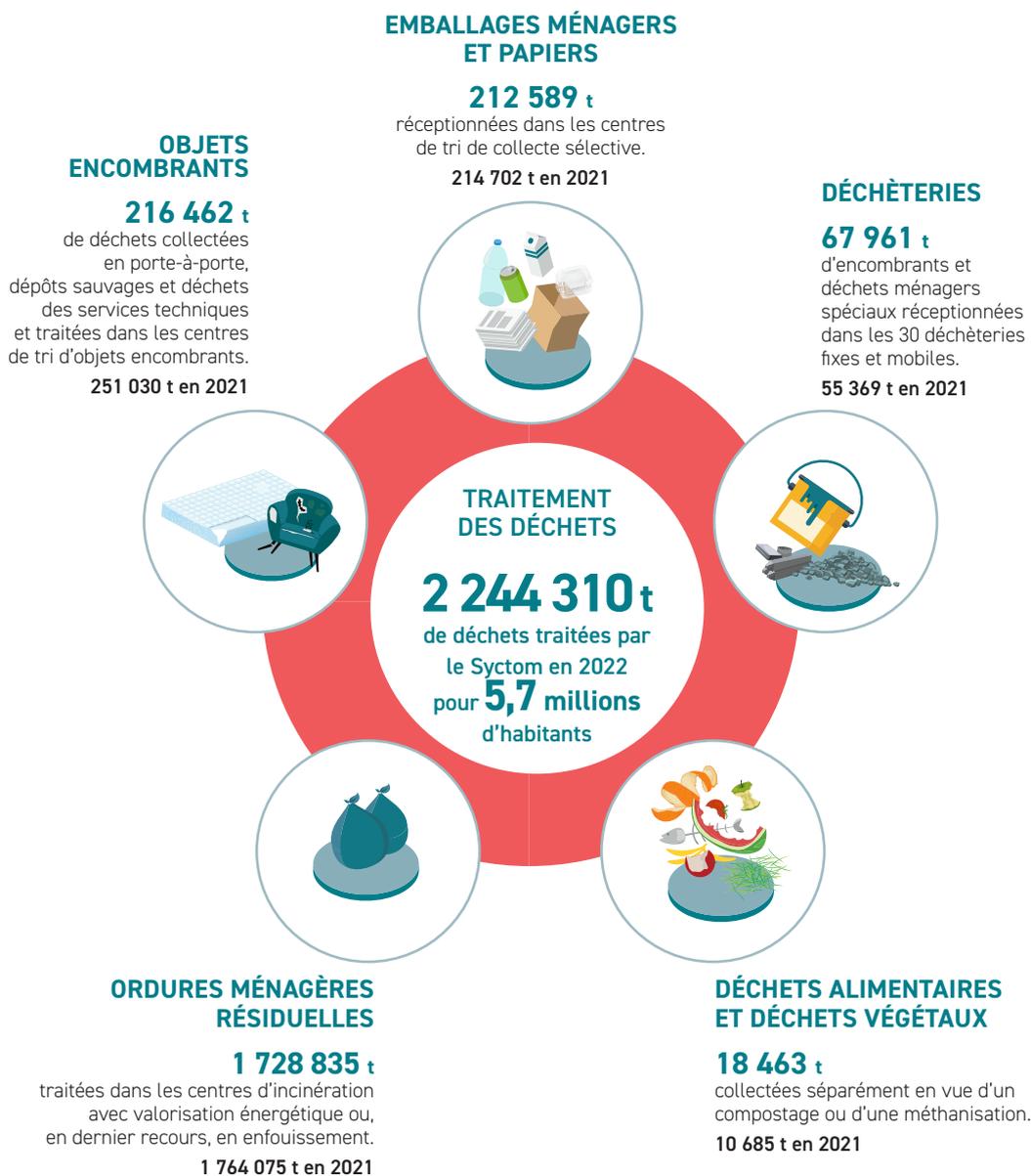
- **Centre de tri de collecte sélective**
 Bassin versant : 1,4 million d'habitants
 57 882 tonnes réceptionnées en 2022
 Capacité autorisée : 55 000 tonnes
 Exploitant : Valoram (Urbaser)
- **Centre de transfert des OMr**
 Bassin versant : 1,1 million d'habitants
 345 521 tonnes réceptionnées en 2022
 Exploitant : Génériss (Veolia)


8 SEVRANS

- **Centre de tri de collecte sélective**
 Bassin versant : 450 000 habitants
 18 508 tonnes réceptionnées en 2022
 Capacité autorisée : 20 000 tonnes
 Exploitant : Trinéo (Veolia)

CHIFFRES CLÉS

LES FLUX DE DÉCHETS À TRAITER



EMBALLAGES EN VERRE : 125 087 t

ont été collectées sur le territoire du Syctom et orientées directement vers le recyclage sans transiter par ses installations.

122 928 t en 2021

LA VALORISATION DES DÉCHETS



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

61,3 %

des déchets valorisés en vapeur et en électricité.

2 573 GWh | **147 GWh**

de vapeur vendue par les 3 UVE du Sycptom. | d'électricité vendue par les 3 UVE du Sycptom.



VALORISATION MATIÈRE

31,4 %

(déchets recyclés et mâchefers).

741 602 t



VALORISATION PAR MÉTHANISATION ET/OU COMPOSTAGE

11 885 t



ENFOUISSEMENT

7,2 % de déchets enfouis.

171 004 t d'ordures ménagères, déclassements et refus de tri dirigées vers des centres de stockage.

RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉS



ÉQUIVALENT-PÉTROLE ÉVITÉ

247 000 tep

évités par an grâce à l'énergie produite dans les UVE.



TRANSPORT FLUVIAL

239 299 t

de déchets transportées par voie d'eau.

BILAN CARBONE® 2021

Le traitement des déchets permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre en produisant de l'énergie (chaleur pour le chauffage urbain et électricité) et des matières recyclées.

INCINÉRATION



ÉMISSIONS INDUITES

725 460 teq CO₂
soit 118 kg CO₂/hab.

Part dans l'empreinte carbone d'un habitant du territoire du Sycptom : 1,3%

TRI



ÉMISSIONS INDUITES

16 818 teq CO₂
soit 2 kg CO₂/hab.

Part dans l'empreinte carbone d'un habitant du territoire du Sycptom : 0,03%

Empreinte carbone moyen d'un Français : 9,9 teq CO₂ (source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le Ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse et Inca 3)



Modernisation et réalisation d'installations de traitement de déchets, accompagnement des territoires en matière de prévention et de tri, soutien à des projets locaux, sensibilisation des publics et éco-conception : le Sycotom a renforcé ses moyens pour consolider collectivement les fondements de la transition écologique et énergétique. Trois objectifs sont poursuivis : en finir avec l'enfouissement des déchets valorisables, réduire les quantités à la source et optimiser la valorisation.

DES AVANCÉES OPÉRATIONNELLES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

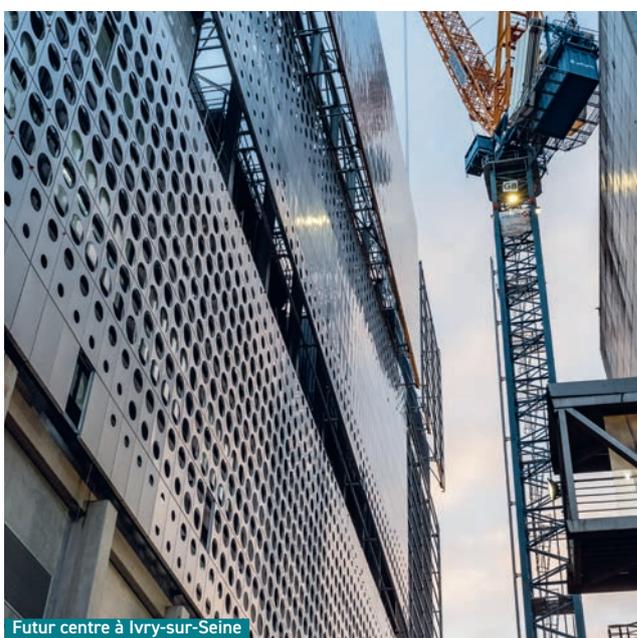


PROJETS STRUCTURANTS

Une montée en puissance

Le Sycatom a poursuivi la modernisation de ses installations de traitement pour optimiser leurs performances techniques et environnementales.

Un impératif pour faire face à la baisse de 350 000 tonnes de ses capacités d'incinération en 2024 comme pour renforcer leur acceptabilité sociale.



PAROLE À



Philippe Bouyssou
Maire d'Ivry-sur-Seine,
Grand Orly Seine Bièvre

« Installation industrielle emblématique, le site d'Ivry-sur-Seine s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire. Une transformation nécessaire qui traitera les déchets de 14 communes et 12 arrondissements parisiens. Avec deux fois moins de déchets traités, le centre sera plus performant d'un point de vue des rejets atmosphériques et permettra de produire de la vapeur qui alimentera les réseaux de chaleur urbaine. »

HABILLAGE ARCHITECTURAL DE LA NOUVELLE UVE D'IVRY-SUR-SEINE

Le chantier de construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) d'Ivry-sur-Seine a franchi des étapes clés en 2022 avec la réalisation de la superstructure en béton des bâtiments et la mise en place de l'ensemble des équipements intérieurs du process. La pose des premiers éléments de façade et de toiture durant l'été et la construction de la cheminée, à partir de novembre 2022, ont aussi fait apparaître les lignes architecturales extérieures de la nouvelle installation. Composée de 1 000 tonnes de structure métallique, la cheminée s'élèvera à plus de 100 mètres de hauteur. Son enveloppe sera conçue dans la même matière que le reste du bâtiment afin d'assurer la cohérence architecturale de l'ensemble du site.

Par ailleurs, à l'issue de tests de résistance à la pression, les deux chaudières à vapeur surchauffée ont reçu leur certification hydraulique par un organisme de certification indépendant, qui atteste de la sécurité des installations. De plus, la préparation des essais du procédé de traitement et de valorisation des déchets, prévus début 2023, a commencé. La nouvelle UVE a également été raccordée au réseau de transport d'électricité (RTE) pour pouvoir commercialiser sa production d'électricité. La mise en exploitation de l'UVE est prévue courant 2024. Les riverains du chantier ont été informés du déroulement et des avancées des travaux par plusieurs *Flash Infos* et le magazine *Transfomag*#5.

La mise en exploitation de l'UVE est prévue courant

2024

PAROLE À



Karim Bouamrane

*Maire de Saint-Ouen-sur-Seine,
Plaine Commune*

« Pour répondre aux évolutions de l'écoquartier des Docks, l'Étoile Verte poursuit progressivement sa mutation afin d'améliorer son insertion et son identité urbaines : embellissements architecturaux, trame végétale renforcée, panache de fumées désormais invisible pour les Audonien.nes...

Cette intégration urbaine indispensable a été récemment soulignée à travers un geste artistique par l'œuvre, Pixels Light, mise en lumière inédite et harmonieuse du site. »

L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine

PASSAGE AU TRAITEMENT SEC DES FUMÉES À L'ÉTOILE VERTE

Lors de sa 5^e année, le chantier de modernisation du centre de valorisation énergétique l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine a connu des avancées majeures.

La troisième et dernière ligne de traitement sec des fumées a été finalisée à l'été 2022, après la mise en service en 2019 puis 2021 des deux premières lignes, qui affichent des résultats très concluants du point de vue du captage des polluants et de la limitation du panache. L'achèvement de ces travaux signe une amélioration significative de la performance environnementale du centre, qui dispose du meilleur rendement de valorisation énergétique en France. Le chantier du nouveau système de traitement des eaux usées touchera quant à lui à sa fin en 2023.

Parallèlement, l'immeuble de bureaux sur la rue Ardoin a été achevé et le gros œuvre du bâtiment d'exploitation en front de Seine, réalisé. Le programme de végétalisation du centre, prévu pour améliorer son intégration urbaine, s'est poursuivi avec la plantation de centaines d'arbres en toiture-terrasse. À terme, les espaces végétalisés couvriront 25 % du site, contribuant à la qualité du cadre de vie, à la préservation de la biodiversité ainsi qu'à une meilleure gestion des eaux pluviales. La fin des travaux est prévue en 2025.

Dans le cadre de son intégration urbaine et son acceptation sociale, des échanges ont eu lieu avec les riveraines et l'association Mon Voisin des Docks sur l'avancée des travaux. Conçue par l'artiste Miguel Chevalier, la mise en lumière du transbordeur, « Pixels light », a quant à elle été inaugurée en décembre par Corentin Duprey, Président du Syctom et Karim Bouamrane, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine. La passerelle, dédiée à l'évacuation des mâchefers, offre aux Audonien.nes des effets visuels avec des tableaux reposant sur la lumière, la couleur, le mouvement et le pixel.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE DÉSIGNÉ À ROMAINVILLE/ BOBIGNY

Le Sycotom a désigné le maître d'œuvre pour l'étude et la réalisation du projet de reconstruction du centre de traitement de Romainville/Bobigny : le groupement constitué par Ingérop conseil et ingénierie, associé au bureau d'études INDDIGO et à l'agence d'architecture Groupe-6, est chargé de concevoir le projet et de piloter les travaux.

Le programme définitif, qui intègre les préconisations du territoire, a été adopté. Un haut niveau d'exigence environnementale et architecturale est imposé, notamment pour ouvrir la ville sur le canal de l'Ourcq. La circulation des camions sera fortement réduite grâce au transport fluvial pour une majorité des flux sortants.

Le centre comportera quatre grands modules : une unité de réception et de transfert des ordures ménagères résiduelles et des déchets alimentaires, un centre de tri des collectes sélectives multimatériaux, une capacité portuaire sur le canal de l'Ourcq et, en lien étroit avec les villes de Romainville et Bobigny et l'EPT Est Ensemble, un pôle d'excellence de l'économie circulaire comportant une déchèterie et une ressourcerie. Un garage à bennes, porté par la Ville de Paris, sera également réalisé sur la partie Est du site.

La concertation avec les parties prenantes s'est poursuivie, à travers plusieurs rencontres avec le Groupe Citoyens et les échanges au sein du comité de suivi sous l'égide du garant de la Commission nationale du débat public (CNDP). Une lettre d'information sur le projet a également été diffusée aux habitant·es.



Pôle d'excellence de l'économie circulaire à Romainville/Bobigny © Groupe-6

PAROLE À



François Dechy
Maire de Romainville,
Est Ensemble

« La concertation avec les acteurs du territoire a permis une vraie articulation du centre avec le pôle d'excellence de l'économie circulaire. Cette volonté répond à la nécessité d'engager les transformations profondes, indispensables en favorisant le changement d'échelle du réemploi, au service d'une économie solidaire. »



Abdel Sadi
Maire de Bobigny,
Est Ensemble

« Le recours au transport fluvial, pour acheminer les produits sortants par le canal de l'Ourcq, est une autre dimension forte. Le nouveau port, troisième d'Ile-de-France, jouera un rôle clé pour une logistique décarbonée. »

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Modèle de gestion publique des déchets portée par des collectivités, le Sycotom accueille régulièrement des délégations étrangères désireuses de visiter ses installations, soit pour découvrir in situ la dimension industrielle du traitement des déchets, soit pour en apprécier le niveau d'intégration urbaine.

En juillet, ont ainsi été reçus au centre Isséane le Maire de Rome, Roberto Gualtieri, lors d'une visite officielle à Paris,

la Maire de Bogota, Claudia Nayibe López Hernández, dans le cadre d'un projet de partenariat pour le développement d'une unité de méthanisation territoriale, ainsi qu'un député canadien. En novembre, le centre de tri de Paris XV a reçu la visite d'une délégation kazakhe, à l'occasion de la venue du Président du Kazakhstan à Paris. Des délégations camerounaise et serbe ont quant à elles visité le centre de tri de Paris XVII.



Une délégation camerounaise au centre de tri de Paris XVII

CONVENTIONS INTERSYNDICALES

Le Sycotom a approfondi sa coopération avec d'autres syndicats de traitement franciliens, de l'Oise, de l'Eure-et-Loir et de l'Axe Seine - RIVED, SIGIDURS, SIETREM, AZUR, SIOM de la Vallée de Chevreuse - afin de mutualiser leurs apports d'ordures ménagères et d'optimiser le fonctionnement de leurs équipements dans un objectif d'intérêt général. Conçus dans une logique de solidarité territoriale, ces partenariats visent à réduire l'enfouissement dans la perspective de la réduction de 350 000 tonnes des capacités de traitement à Ivry-sur-Seine en 2024, lors de la mise en service de la nouvelle unité de valorisation énergétique.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Un engagement renforcé

Le Syctom a intensifié la démarche partenariale engagée avec ses collectivités adhérentes, pour être au rendez-vous des grandes échéances nationales de la prévention et du tri des déchets et tenir les objectifs du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) : diminuer drastiquement la quantité d'ordures ménagères et parvenir au « zéro déchet non valorisé » à l'horizon 2025.

ADOPTION DE CINQ CONTRATS D'OBJECTIFS

En 2022, cinq contrats d'objectifs sont engagés pour améliorer la performance de la gestion des déchets avec Est Ensemble, la Ville de Paris, Grand Paris Seine Ouest, Plaine Commune et Paris Ouest La Défense. Co-construits avec les collectivités adhérentes, ils portent sur la réduction des tonnages, l'optimisation des collectes sélectives, le développement de la collecte et du traitement des déchets alimentaires ainsi que sur les actions de prévention et de sensibilisation. Ces engagements réciproques donnent notamment lieu à une bonification des soutiens.

Avec cette nouvelle impulsion, les territoires seront plus à même d'atteindre les objectifs fixés par le législateur : réduire de 50 % les déchets enfouis et recycler 65 % des emballages, tous types confondus, d'ici 2025.

MULTIPLICATION DES MATINALES

Pour renforcer la mutualisation des expériences et la diffusion des bonnes pratiques entre collectivités, le Syctom a régulièrement invité les territoires adhérents à participer aux 'Matinales'. Lors de ces rencontres, plusieurs thématiques ont été abordées autour de la prévention/sensibilisation (présentation du jeu Plas(T)op, procédure en ligne des demandes de subventions, contrats d'objectifs, Défi Famille Zéro Déchet, tri à la source et valorisation des biodéchets) ou de sujets techniques (sécurité dans les centres, caractérisation des collectes sélectives d'emballages et papiers, objets encombrants, tri du verre).

PAROLE À



**Joëlle
Ceccaldi-Raynaud**
*Maire de Puteaux, présidente
de Paris Ouest La Défense*

« Notre territoire a voulu accélérer son action en faveur de la transition écologique et se fixer un cap en termes de réduction des déchets et d'amélioration du tri. Le Syctom nous accompagne durablement dans cette dynamique à travers un contrat d'objectifs. Cet engagement réciproque montre une volonté de réussir collectivement à mieux gérer les déchets. »



Présentation des animations clé en main

RÉVISION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Pour accélérer la mise en place d'une économie circulaire, le Syctom a décidé d'aller plus loin dans son engagement aux côtés de ses adhérents. Ainsi a-t-il révisé son plan d'accompagnement 2021-2026, en renforçant les dispositifs tant financiers qu'opérationnels.

Deux mesures emblématiques ont notamment été prises pour inciter davantage les territoires à recourir à ces outils : la suppression du « ratio euros par habitant-e » plafonnant les aides relatives au compostage et actions de sensibilisation (supports pédagogiques, animations clé en main, mise à disposition des éco-animateurs) ; et la baisse de 20 à 10% des taux de cofinancement du budget global en investissement des EPT pour les projets portés par les associations.

Le soutien aux investissements a été étendu aux structures de réemploi/réparation existantes en soutenant la réalisation de travaux ou d'aménagements et l'acquisition d'équipements, ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un soutien à l'achat de bacs et points d'apport volontaire pour la collecte des déchets alimentaires a aussi été créé. Ce soutien en investissement est couplé à un soutien en fonctionnement d'un euro par habitant-e pour les actions de sensibilisation liées au déploiement de la collecte.

PAROLE À



Françoise Montseny
Adjointe à la Maire de Paris,
Paris

« Le Défi Famille Zéro Déchet a pu se déployer dans les villes du territoire avec l'appui du Syctom. Cette action très locale s'est peu à peu transformée en un challenge à l'échelle du territoire tout entier. Pour la saison 2022, sur la durée du Défi, dix tonnes de déchets d'ordures ménagères et d'emballages et papiers ont été évitées en moyenne. Les habitant-es sont impliqués-es et les résultats prometteurs. »

10%

le taux de cofinancement
par les EPT pour les projets
en investissement

PROJETS DE PROXIMITÉ

Un appui volontariste

En 2022, le Syctom a accordé plus de 2,5 millions d'euros de subventions, sur proposition des deux commissions consultatives Économie circulaire et Efficience du tri, à 67 projets locaux d'économie circulaire et de tri à la source. Il entend ainsi favoriser l'émergence d'un écosystème vertueux au sein de la filière déchets.

MULTIPLES INITIATIVES LOCALES

Extrêmement variées, les initiatives soutenues localement englobent des actions en faveur de la prévention des déchets et en faveur du geste de tri : lutte contre le gaspillage alimentaire, actions pédagogiques en milieu scolaire, événements festifs autour de la récupération, du réemploi et du recyclage, études pour la mise en place de services de collecte et de tri, développement de ressourceries, d'ateliers d'auto-réparation, acquisition de tables de tri dans les cantines scolaires, installation de pavillons de compostage, etc.



Acquisition de tables de tri dans les écoles

Le gaspillage alimentaire est l'un des axes forts de la politique de prévention du Syctom, qui propose des soutiens techniques et financiers pour des actions de sensibilisation et d'acquisition de tables de tri. En milieu scolaire, 266 tables de tri ont ainsi été financées en 2022 sur le territoire, pour un financement à hauteur de 746 000 euros. Ce chiffre en constante progression témoigne d'un réel engagement des restaurants scolaires dans le tri et la collecte des déchets alimentaires. Pour accompagner cette démarche collective auprès des enseignant-es, personnels des cantines et animateur-rices –, le syndicat propose en complément des ateliers, formations techniques et supports pédagogiques.

PAROLE À



Colombe Brossel
Adjointe à la Maire de Paris,
Paris

« Sous l'impulsion d'Audrey Pulvar, Paris s'est dotée d'un plan Alimentation durable, visant à une restauration collective municipale engagée contre le gaspillage alimentaire et valorisant 100% des déchets alimentaires. En partenariat avec le Syctom, nous équipons les 1 200 cantines des crèches, écoles, collèges en tables de tri afin de valoriser en biogaz les préparations et restes de repas. »

Toujours dans le cadre de son dispositif, le Syctom aide également la création ou le développement de structures de réemploi : travaux d'aménagements, création, études, sensibilisation. En 2022, une enveloppe d'1,46 million d'euros a ainsi été octroyée, en investissement comme en fonctionnement pour les structures de réemploi. Ce soutien s'inscrit également dans le PRPGD dont l'objectif est de doubler l'offre du réemploi en Île-de-France à l'horizon 2031. Pour renforcer la mise en réseau et impulser une dynamique autour d'enjeux communs, le Syctom et des représentant-es de structures du réemploi franciliennes ont participé à des groupes de travail avec l'ADEME, la Région et les éco-organismes pour préparer le lancement d'une étude-bilan sur la filière francilienne du réemploi en 2023.

SOUTIENS DIRECTS

Le Syctom a renforcé les moyens humains mis à la disposition de ses collectivités adhérentes pour les aider à améliorer la qualité des collectes sélectives et faire monter en puissance la collecte des déchets alimentaires. Il a mis à disposition deux équipes d'animateur-rices supplémentaires, portant à 60 le nombre d'intervenant-es de terrain. L'ensemble de ces soutiens directs représente 3,6 millions d'euros.



Vue perspective de la future ressourcerie de Saint-Mandé

6,1 M€
soutien apporté aux
territoires en 2022

PAROLE À



Florence Crocheton
Adjointe au Maire
de Saint-Mandé,
Paris Est Marne & Bois

« Le projet La Ressource, porté par l'asso Tou's'Ressources à Saint-Mandé, est une grande fierté pour le territoire. Il illustre notre action en faveur de l'économie circulaire, appuyée par le Syctom et sa politique de soutien au réemploi. S'il répond à un objectif de réduction des déchets, ce lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges favorise aussi les liens entre les habitant-es et agit pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. »

SENSIBILISATION

Diversification des opérations

Pour faire changer les regards et les comportements par rapport aux déchets, le Sycotom a intensifié les actions de sensibilisation menées en faveur de la prévention et du tri des déchets. Sur le terrain, dans ses murs ou aux côtés de ses collectivités adhérentes, son objectif est d'accélérer les prises de conscience par des messages éco-responsables.

INVESTISSEMENT DU DOMAINE SPORTIF

« Le plogging, vous connaissez ? Pourquoi acheter neuf quand on peut trouver plus économique et écologique ? » Pour toucher un large public, le Sycotom a tenu des stands de sensibilisation lors de grands événements sportifs.

En mars, pour la Grande Course du Grand Paris, 14 éco-animateur-rices ont été mobilisé-es pour sensibiliser les participant-es aux éco-gestes sur le parvis du Stade de France. Partenaire officiel de la course, le Sycotom était aussi représenté sur la ligne de départ avec une équipe de 30 agent-es.



Message de sensibilisation lors de l'Ekiden du Stade Français Paris

En juin, le syndicat était présent à la première édition de la course en relais Ekiden organisée au stade Jean Bouin par le Stade Français Paris. Des supports de communication (totems, bâches, etc.) sur les thèmes des déchets et de l'éco-responsabilité dans le sport ont habillé le stand de sensibilisation. Ce marathon-relais de 42 km a également vu la participation de deux équipes de six agent-es et une équipe gagnante de son jeu-concours sur les réseaux sociaux.

MÉDIATION

Ouvert fin 2021 par le Sycotom au 12, rue du Château-des-Rentiers dans le 13^e arrondissement de Paris, l'Espace Infos Déchets a rencontré un vif succès. Consacré à la sensibilisation et à la prévention des déchets, il a reçu près de 3 000 enfants et a également accueilli des publics relais ainsi que le grand public lors des vacances scolaires et de la Semaine européenne de réduction des déchets. Une exposition temporaire « sport et déchets » y a été montée. Cet équipement pédagogique innovant a reçu en décembre une Marianne d'Or 2022 du développement durable, distinction nationale qui récompense les initiatives exemplaires au cœur des territoires.

Le parcours découverte à Isséane a, quant à lui, été pensé pour proposer au grand public une expérience immersive au cœur du déchet : effets visuels et sonores, outils interactifs et vidéos multi-écrans, vitrines d'exposition, etc. À travers ce circuit didactique, le syndicat veut marquer les esprits et montrer une réalité complexe : celle de l'ampleur du volume de déchets produits ; du long circuit de la poubelle à la production d'énergie en passant par le four d'incinération ; de l'importance des coûts liée à une haute technicité ; du respect des exigences environnementales. Ouvert au public à l'occasion d'une journée portes ouvertes, organisée en novembre lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets, il a été inauguré officiellement le 1^{er} décembre en présence des partenaires institutionnels et des agent-es du Syctom.



Parcours découverte à Isséane

NOUVEAU MARCHÉ DE SENSIBILISATION

Afin d'accompagner les collectivités adhérentes sur la prévention et la réduction des déchets, un nouveau marché de sensibilisation du public a été conclu fin août 2022. Au-delà des opérations en porte-à-porte et des animations clés en main avec les éco-animateur-rices, ce marché comporte deux nouveautés. Il propose dorénavant un pack « Défi Famille Zéro Déchet », conçu pour inciter les ménages à un mode de vie plus durable, avec un accompagnement sur 6 mois pour la mise en place d'une programmation d'ateliers pratiques, visites de sites, diffusion d'informations, etc.

L'EPT Vallée Sud Grand Paris fait partie des nombreux territoires qui ont lancé un Défi Famille Zéro Déchet.

Au total, 850 familles de 11 communes ont participé à cette opération de sensibilisation, via 63 ateliers théoriques (consommation responsable) et pratiques (couture, cuisine, faire-soi-même).

Ce nouveau marché de sensibilisation innove aussi sur les modes d'intervention des éco-animateur-rices sur le terrain. Ainsi, pour faire évoluer plus efficacement les changements de comportement, une démarche – axée sur la communication engageante et s'appuyant sur l'outil GD6D (« j'ai décidé ») – est proposée aux territoires. Elle s'articule autour de trois axes : les sciences comportementales ; le numérique via un logiciel d'accompagnement facilitant l'action à grande échelle ; l'humain via une communication directe et un suivi personnalisé.

PAROLE À



Najat Mabchour

*Adjointe au Maire de Sevran,
Paris Terres d'Envol*

« Aller au-devant des habitant-es, instaurer un dialogue est un exercice complexe mais essentiel pour faire évoluer efficacement les comportements. Proposée par le Syctom, une approche nouvelle a été engagée sur notre territoire autour des sciences comportementales avec l'outil GD6D (« j'ai décidé »). Une démarche de proximité qui se veut ambitieuse et innovante, axée sur la durée et la continuité. »



La sensibilisation portée sur le terrain par les éco-animateur-rices



Visite scolaire à l'Espace Infos Déchets

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

Le Syctom accorde une attention particulière au jeune public en l'aidant à se familiariser au monde des déchets et à en comprendre les enjeux.

Avec près de 3 000 personnes en 2022, l'Espace Infos Déchets a attiré le public scolaire (élèves du primaire et centres de loisirs) et confirmé sa vocation pédagogique. En suivant le circuit interactif, les jeunes ont pu découvrir diverses activités en petit groupe ou accompagnés par les médiateur-rices scientifiques.

Sur cette même année, près de 2 100 élèves ont également visité le centre Isséane à Issy-les-Moulineaux et le centre de tri de Paris XV. Parmi eux, 120 jeunes rugbymen - moins de 16, 18 et 21 ans - dans le cadre d'un partenariat avec la Stade Académie, structure de formation du Stade Français Paris. Par cette collaboration, le syndicat souhaite toucher, à terme, 700 jeunes joueurs de rugby et adultes encadrants et les sensibiliser à la prévention des déchets dans la pratique sportive notamment.

Le Syctom a par ailleurs décidé d'augmenter l'aide financière au transport accordée aux collectivités adhérentes afin de faciliter les visites de ses installations et de l'Espace Infos Déchets par les jeunes publics.

« ET SI ON SE PASSAIT DE LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ? »

En mars, le Syctom a lancé son premier Hackathon Déchets. Réparti-es en quatre équipes, 34 participant-es ont proposé des solutions inédites pour répondre à la question « Et si on se passait de la poubelle d'ordures ménagères ? ». Pendant trois jours, tous ont travaillé en ligne en vue de prototyper un projet qui contribue à rendre visibles les déchets pour mieux en réduire la quantité. Le projet « Inter'Poub » a été désigné lauréat par le jury. Son ambition, qui sera concrétisée avec l'aide du syndicat, est de créer une émulation collective en lançant un quadruple défi sur quatre semaines dans les écoles : « Un monstre dans ma poubelle », « Dessine-moi le tri », « Terre et vers », « J'ai rétréci ma poubelle ».

PAROLE À



Yvon Lejeune
Conseiller municipal de
Romainville, Est Ensemble

« Les gestes éco-responsables s'acquièrent dès le plus jeune âge. Avec le soutien du Syctom, notre territoire a souhaité explorer de nouvelles voies pour toucher ce public spécifique. L'escape-game « Strangers bins » offre une expérience immersive pour donner plus de sens aux messages incitatifs et propose une structure itinérante sur tout un territoire. Avec 30 représentations jusqu'en 2024, cette approche innovante trouve un écho favorable chez les jeunes. »

ÉCO-CONCEPTION

Dix ans de mobilisation

Depuis dix ans, le Syctom organise chaque année le concours Design Zéro Déchet (DZD) à l'attention des étudiant-es et jeunes diplômé-es des écoles de design, invité-es à créer un bien ou un service durable. Par ce concours, il entend sensibiliser les jeunes générations, entrepreneurs et éco-concepteurs de demain au potentiel d'innovation qui réside dans une démarche concrète d'éco-conception orientée vers la réduction des déchets.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE

L'édition 2022 a célébré les dix ans du concours DZD, avec l'organisation fin juin de tables rondes réunissant étudiant-es, personnel enseignant, représentant-es du design et élu-es des territoires sur les liens entre design, déchets et éveil écologique. Comment aller plus loin avec le design pour réduire les déchets ? L'un des leviers consiste à renforcer la réglementation pour soutenir voire imposer des produits écoconçus. Un autre moyen d'agir est de créer des synergies entre les marques et les projets des étudiant-es. Une exposition itinérante, le DZD Tour a, en outre, été mise à la disposition des adhérents depuis l'été à destination des habitant-es. Elle peut prendre place dans divers lieux publics, sous la forme de 19 cubes d'information et de sensibilisation autour de l'éco-conception, ses enjeux et ses pratiques.

PAROLE À



Christiane Barody-Weiss
Maire de Marnes-la-Coquette,
Grand Paris Seine Ouest

« L'éco-conception est une démarche préventive qui doit aussi être comprise et encouragée par les habitants. L'exposition itinérante, "DZD Tour", déployée dans plusieurs communes de notre territoire, a permis de véhiculer des messages forts au public et donner une réelle visibilité aux actions du Syctom en faveur des pratiques éco-responsables. »



10^e édition du concours Design Zéro Déchet

SPORT ÉCO-RESPONSABLE

Axée sur l'éco-conception des événements sportifs, l'édition 2022 a invité les candidat-es à explorer, imaginer des solutions pour faciliter l'organisation d'événements sportifs éco-responsables, sous l'égide de deux marraines : la designeuse Régine Charvet-Pello et la joueuse de rugby Lenaïg Corson. Avec pour partenaires, le Stade Français Paris et la Fédération française de Badminton.

Lors de la remise des prix, le 23 juin, le jury a rendu son verdict en dévoilant les noms des projets lauréats parmi les vingt finalistes. Pour ce palmarès 2022, trois nouvelles catégories de prix ont été désignées : un prix Éco-conception (projet lauréat « Médaille ÉcoCitoyenne »), un prix Économie Circulaire (projet lauréat « La Frite Locale ») et un prix Consommation Durable (projet lauréat « Bamboum »). Un 4^e projet, baptisé « AQUA », a été auréolé du Prix spécial du Syctom. Tous remportent la même récompense de 3 000 €.



Sensibilisation du public lors de la Grande Course du Grand Paris

DESIGN ZÉRO DÉCHET CONCOURS 2023

DÉCOUVRIR ACCUEILLIR VOYAGER

ALLER SIMPLE
TOURISME DURABLE

Imaginer le tourisme de demain

09-22 / 06-23

@syctom_dzd
designzerodechet.fr

syctom

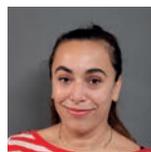
11^e édition du concours Design Zéro Déchet

TOURISME DURABLE

Lancée en septembre sur le thème « Aller simple pour un tourisme durable », la 11^e édition est quant à elle parrainée par le designer Patrick Jouin et organisée en partenariat avec le Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et l'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD).

Plus d'infos : www.designzerodechet.fr

PAROLE À



Sabrina Sebaihi
Adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine, Grand-Orly Seine Bièvre
Députée des Hauts-de-Seine

« Nous devons toujours avoir en tête que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et par la prévention, il est possible de diminuer drastiquement le volume de déchets. Si les citoyen-nes sont prêt-es à des modes de consommation plus sobres et plus durables, il faut aussi l'implication de l'ensemble des acteurs : metteurs sur le marché et pouvoirs publics en tête. »



Face à la raréfaction des ressources naturelles et au dérèglement climatique, le Syctom exerce sa mission de service public dans la perspective d'une économie bas carbone et du « zéro déchet non valorisable ».

UNE VISION DE LONG TERME



 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



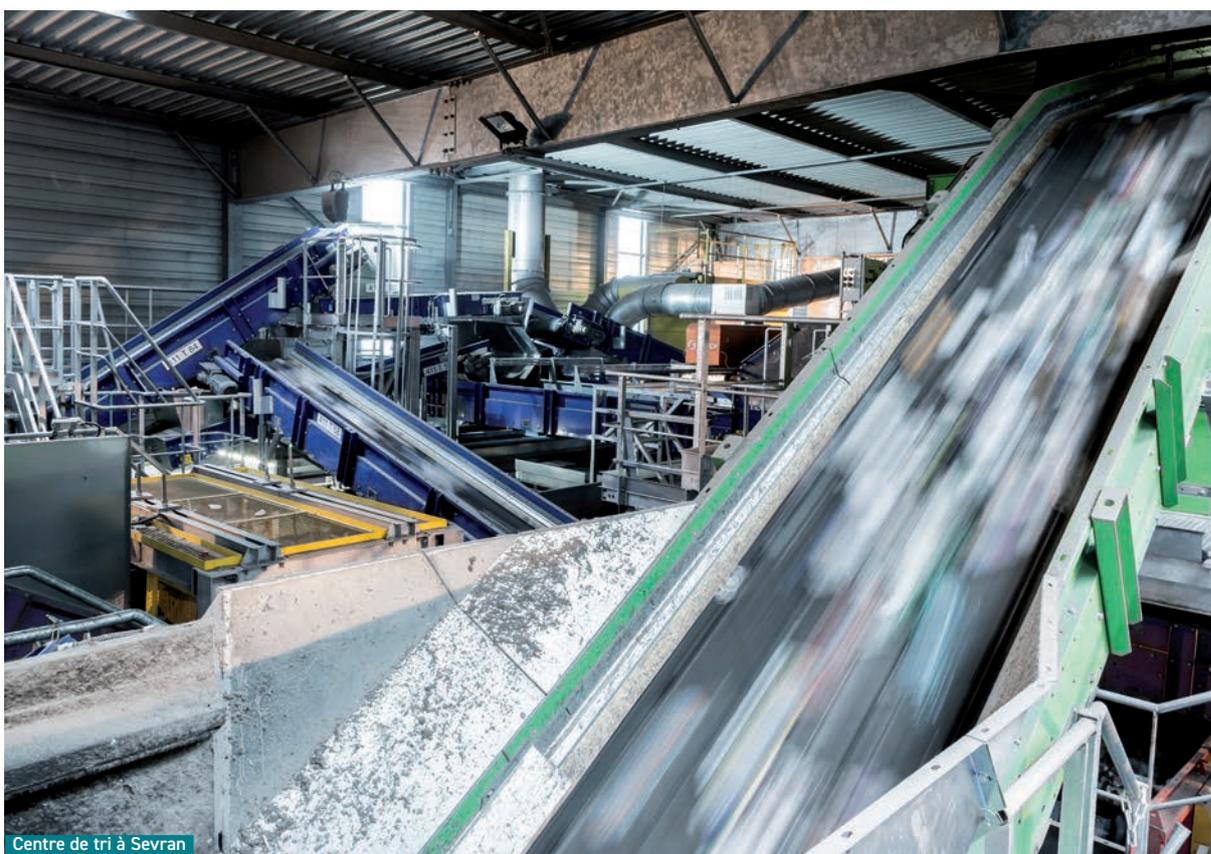
17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



VALORISATION MATIÈRE

Adaptation des processus

Le Syctom s'emploie à améliorer ses dispositifs de collecte avec un réseau de déchèteries, à moderniser ses outils industriels et processus de tri et à optimiser la captation des matières pour le recyclage.



STRATÉGIE PATRIMONIALE

Depuis 2022, l'ensemble des centres de tri traite tous les emballages plastiques et métalliques, en lien avec les nouvelles consignes de tri élargies. Le Syctom travaille à l'amélioration du fonctionnement des installations, en optimisant les rendements et coûts associés. Il développe notamment des outils pour disposer de nouvelles données d'exploitation sur les sites, assurer un meilleur suivi technique général et garantir une bonne gestion de la maintenance (gestion de stocks, respect des périodicités de maintenance préventive, des visites périodiques obligatoires, etc.).

En 2022, le syndicat a continué à déployer sa stratégie patrimoniale. Des bonnes pratiques dans la gestion de la maintenance préventive des bâtiments ont été formalisées, dans le but d'augmenter la durée de vie de ses actifs « en bonne santé ». Des indicateurs de maintenance ont été déployés dans tous les centres de tri pour mesurer le nombre de pannes, leur impact, la durée de réparation, etc. Enfin, les usages de logiciels de GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) utilisés par les exploitants ont été généralisés.

SÉCURITÉ INCENDIE À SEVRAN

Présence de personnel qualifié 24h/24, caméras de détection, robinets d'incendie armés, canons associés à une réserve d'eau, sprinklage, contrôle de l'empoussièrément, etc. le Syctom déploie de nombreux moyens pour prévenir, détecter, contenir et éteindre rapidement tout départ de feu dans ses installations. Au centre de tri de Sevrans, les dispositifs de protection-incendie ont été renforcés. Une source d'eau complémentaire a été installée ainsi qu'un groupe moto-pompe diesel et quatre canons sur le stock de déchets amont. Les travaux de sécurisation se poursuivront dans le cadre de la future Semop (société d'économie mixte à opération unique) avec la mise en œuvre de sprinklers sur l'ensemble du site, le remplacement du matériel de détection incendie et l'installation de caméras thermiques sur les stocks et points sensibles.

INCENDIE AU CENTRE DE TRI DE NANTERRE

Le 24 juillet, un incendie s'est déclaré dans le centre de tri de Nanterre, dont l'origine fait l'objet d'une enquête en cours. Le compartimentage du bâtiment a montré son efficacité pour éviter la propagation des flammes. Malgré l'ampleur du feu, stoppé grâce à l'intervention de 200 sapeurs-pompiers, seule la halle de stockage amont a été sérieusement endommagée. Le temps de l'expertise et des travaux nécessaires au redémarrage du site, les flux de déchets d'emballages et papiers ont été dirigés vers le centre de tri de Paris XVII et le centre de transfert Isséane. Suite à ce sinistre, un programme de renforcement des moyens de lutte contre l'incendie a été entrepris dans le centre de valorisation énergétique d'Ivry/Paris XIII. Dans les unités de Saint-Ouen-sur-Seine et d'Issy-les-Moulineaux, le remplacement du système de sécurité incendie a débuté fin 2022.



Intervention des sapeurs-pompiers à Nanterre

L'ESSOR DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En 2022, le Syctom a lancé de nouveaux marchés pour réceptionner les volumes de déchets végétaux des territoires adhérents, en très forte progression. 12 270 tonnes ont ainsi été traitées sur l'année (contre 1 675 tonnes en 2021) par l'intermédiaire de 7 centres de transfert extérieurs et 5 plateformes de compostage. Le traitement des feuilles mortes ramassées sur l'espace public est, lui aussi, en plein essor. Ces feuilles mortes représentent un apport en matière organique et sont valorisées par compostage. Le Syctom soutient ainsi le dispositif « Feuilles sur Seine » à Paris, dont l'évacuation par voie d'eau démarre du Port de Bercy en passant par un centre de transfert sur le port à Gennevilliers avant le centre de compostage à Ermenonville.



Collecte de déchets végétaux à la déchèterie de Clamart



Déchèterie à Meudon

UN RAPPORT SUR LES DÉCHÈTERIES

En 2022, les membres des commissions consultatives Économie circulaire et Efficience du tri, présidées respectivement par Léa Vasa et Alexis Bachelay, ont poursuivi leur travail sur les déchèteries. Pour une meilleure connaissance des modes d'organisation et des problématiques rencontrées sur le terrain, ils ont visité trois déchèteries : à Meudon, Montrouge et Paris XV. Un rapport sur l'organisation des déchèteries sur le territoire du Syctom a été remis et constitue une base de réflexion sur la mise en œuvre d'une approche en réseau, l'accompagnement des collectivités adhérentes dans l'intégration du réemploi au sein des déchèteries, et le recensement des meilleures pratiques de gestion des déchets des professionnels. C'est également à partir des éléments d'analyse de ce rapport que le Syctom souhaite statuer sur le mode de gestion de déchèteries des Hauts-de-Seine, à compter du 1^{er} janvier 2024.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Optimisation des rendements

Dans le contexte actuel de crise énergétique et de transition vers une économie bas carbone, le Syctom s'emploie à optimiser le rendement de ses unités de valorisation énergétique (UVE) et à renforcer son rôle de producteur d'énergie de récupération, en substitution des énergies fossiles.

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DE CHALEUR

À compter du 1^{er} janvier 2025, le syndicat pourra alimenter des réseaux de chaleur autres que celui de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain). Dans cette perspective, des réflexions sont en cours pour raccorder directement ses UVE à des réseaux de chaleur voisins : à Clichy-sous-Bois, Levallois-Perret, Boulogne-Billancourt, Ivry-sur-Seine ou encore sur le territoire de Plaine Commune. À Issy-les-Moulineaux, l'étude du projet de raccordement du réseau de chaleur de la SPL Seine Ouest Aménagement à Isséane est en bonne voie. En 2022, le seuil contractuel de livraison de vapeur à la CPCU a par ailleurs été atteint, au 31 décembre.



Process de valorisation énergétique

PASSAGE SUR LE MARCHÉ LIBRE DE L'ÉLECTRICITÉ

En 2022, le Syctom est sorti des contrats d'obligation d'achat d'électricité avec EDF pour les centres de valorisation énergétique et l'accès au marché libre de l'électricité lui permet d'augmenter ses recettes. Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'électricité produite par le centre d'Ivry/Paris XIII y est donc vendue à un prix moyen estimé lors de la contractualisation à 175 €/MWh. En 2023, une démarche similaire sera engagée pour le centre Isséane à Issy-les-Moulineaux.

Avec dix-sept autres syndicats de traitement, il s'est mobilisé avec succès contre l'amendement gouvernemental plafonnant à 60 €/MWh le prix de vente de l'électricité produite par la valorisation des déchets. Ce durcissement des modalités de plafonnement établies par l'Union européenne se serait traduit par un manque à gagner annuel de 15 millions d'euros pour le syndicat et, in fine, une charge supplémentaire pour les ménages et les entreprises. Cette action collective a permis de revenir à un plafond de 145 €/MWh.

PAROLE À



Hervé Marseille
Conseiller municipal de Meudon,
Grand Paris Seine Ouest,
Sénateur des Hauts-de-Seine

« La hausse des prix des énergies impacte lourdement les finances des collectivités, déjà fragilisées par l'inflation et la hausse de la TGAP. Face à ce contexte, les syndicats de traitement des déchets se sont mobilisés contre un amendement du gouvernement qui visait à plafonner les recettes des collectivités issues de la valorisation énergétique. Le Sénat, conscient des conséquences graves d'un tel amendement pour les collectivités locales et les habitant·es, a répondu à cette demande légitime et obtenu le relèvement du plafond. »

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE À ISSÉANE

À l'instar de la modernisation du traitement des fumées de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, des études ont été lancées en vue d'optimiser de 5% la valorisation énergétique d'Isséane. Le projet vise à récupérer davantage de chaleur dégagée par les fumées avant leur rejet dans l'atmosphère et à l'utiliser pour alimenter, via le circuit d'eau chaude, les deux groupes four-chaudière.

Ce système réduira l'autoconsommation de vapeur du site et permettra, en fonction des saisons, de fournir davantage d'énergie aux réseaux de chaleur urbains ou de produire plus d'électricité. Grâce à ces travaux, engagés en 2025, une puissance de 8 MW supplémentaires pourra être valorisée par an.



Unité de valorisation énergétique d'Isséane

GAZ RENOUVELABLE

Dans le cadre des réflexions visant à diversifier ses formes de production d'énergie, le syndicat a signé un protocole d'entente avec GRT Gaz, Citeo et Ecomaison (anciennement Eco-mobilier), en vue d'optimiser le traitement des déchets résiduels en gaz renouvelable. L'objectif est de construire une offre de service permettant le développement de la pyrogazéification, procédé thermo-chimique innovant permettant de produire du biométhane.

PAROLE À



André Santini

*Ancien ministre et Maire
d'Issy-les-Moulineaux,
Grand Paris Seine Ouest*

« La flambée du prix des énergies a pour effet de considérer, enfin, les déchets comme de vraies ressources énergétiques. L'optimisation de l'énergie produite par l'incinération est un levier d'action activé depuis longtemps par le Syctom et l'excellence technique de son outil industriel le démontre. Sur notre territoire, l'équivalent de 85 000 logements sont chauffés grâce à Isséane et nous souhaitons aller plus loin. »

LA CHASSE AUX MÉGAWATTS

Afin de participer à l'effort national de sobriété énergétique, un plan dédié a été mis en œuvre dans les centres de traitement du Syctom, en étroite collaboration avec les exploitants. Anticipant les problématiques d'approvisionnement en énergie générées par la crise énergétique, l'arrêt général du centre à Saint-Ouen-sur-Seine – programmé 15 jours pour travaux à l'automne 2022 - a été reporté au premier semestre 2023 afin de pouvoir produire à pleine capacité (20 000 MWh) et alimenter le réseau de chaleur urbain pendant l'hiver. Le centre a également réduit sa consommation énergétique annuelle de 90 000 MWh en 2022, grâce au passage au traitement sec des fumées, qui évite de recourir au gaz de réchauffage et grâce à la récupération des calories sur les fumées de la cheminée. Une économie qui équivaut aux besoins de chauffage et d'eau chaude de 10 000 foyers environ. À Isséane comme à Ivry/Paris XIII, des mesures particulières ont été mises en œuvre telles que la sensibilisation des équipes à la sobriété énergétique, la gestion optimisée de l'éclairage et du chauffage, la mise en place de LED, le remplacement d'équipements techniques par des dispositifs moins énergivores, la modification de la combustion des déchets ou encore l'anticipation du nettoyage des chaudières.

BIODÉCHETS

Consolidation de la filière

À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est rendu obligatoire par la loi. Si cette échéance représente une opportunité pour diminuer d'un tiers environ le poids des déchets jetés dans la poubelle grise, elle constitue aussi un défi de taille pour les collectivités territoriales. Dès 2017, le Syctom s'est mobilisé pour préparer la montée en puissance de la collecte et de la valorisation des déchets alimentaires et des déchets verts et participer à la construction d'une filière biodéchets.

En 2022, 9 210 tonnes de déchets alimentaires ont ainsi été traitées et détournées de l'enfouissement. La majorité provient de la collecte mise en place dans les établissements scolaires et près du tiers sur les marchés alimentaires.

SOUTIEN AUX INITIATIVES SUR LE TERRAIN

Le déploiement du dispositif conçu pour accompagner les collectivités adhérentes vers leur autonomie s'est poursuivi en 2022. Le soutien du syndicat comporte un appui financier et opérationnel pour le service de collecte et de traitement des biodéchets, la fourniture de matériels pour la pré-collecte, des opérations de sensibilisation par les éco-animateurs et des supports pédagogiques. Parallèlement, la pratique du compostage de proximité continue de progresser. Non seulement elle favorise le retour au sol de la matière organique, mais elle implique aussi les citoyens dans une démarche globale de réduction et de tri des déchets. Tous les territoires adhérents ont développé le compostage de proximité dans le cadre d'une convention de partenariat. L'appui du syndicat s'est traduit par le co-financement de pavillons de compostage, la fourniture de matériel, l'intervention des maîtres-composteurs, la mise à disposition d'outils de sensibilisation ou encore des sessions de formation

pratique pour les référent-es techniques et relais locaux (associations, bailleurs, enseignant-es, habitant-es référent-es de sites de compostage). Dans beaucoup de territoires, les sites de compostage se sont diversifiés – dans les jardins, en pied d'immeubles, dans les



Un site de compostage cofinancé

PAROLE À



Jean-Paul Fauconnet
Maire de Rosny-sous-Bois,
Grand Paris Grand Est

« Le compostage de proximité est un levier majeur pour réduire à la source nos déchets et sa pratique se développe progressivement sur notre territoire. Avec l'aide du Syctom, des campagnes de distribution de composteurs ont démarré au Raincy. Le déploiement progressif est prévu sur les onze autres communes du territoire à partir de 2023. La pédagogie auprès des habitant-es porte ses fruits et leur volonté de s'engager dans des pratiques responsables est grandissante. »

quartiers — et la demande des citoyen·nes est croissante. Cet accompagnement vient en complément des quatre solutions locales de valorisation des déchets alimentaires, retenues par le Syctom dans le cadre d'un appel à projets lancé en 2018 : Travail et Vie à Paris 19^e, les Alchimistes à Stains (93), DM Compost à Valenton (94), et Vitry Beez à

Vitry-sur-Seine (94). Ce dernier projet a été inauguré à l'été 2022, avec une unité de micro-méthanisation capable de transformer 500 tonnes de déchets, en biogaz notamment, après collecte sur les marchés et établissements de restauration collective.

18 500

tonnes de biodéchets traitées en 2022
(déchets alimentaires et déchets végétaux)

LANCEMENT DU PROJET BIOMÉTHANISATION À GENNEVILLIERS

Animés par des ambitions communes, le Syctom et le Sigeif se sont associés pour développer le projet industriel Biométhanisation sur le port de Gennevilliers. Cette unité de méthanisation traitera jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an et pourra injecter 25 GWh de gaz vert dans le réseau public de distribution exploité par GRDF. Pierre angulaire de la filière publique des biodéchets, elle renforcera aussi l'outil industriel du

Syctom en offrant une nouvelle solution de traitement. Estimé à 52 millions d'euros, le projet sera cofinancé à hauteur de 3 millions d'euros par le Sigeif. Il fait l'objet également de subventions de 10,7 M€ de l'ADEME et de 1,5 M€ de la Région Île-de-France.

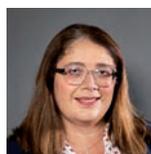
2022 a marqué l'année de son lancement. Le contrat de délégation de service public a été confié en mars au groupe Paprec et les études ont démarré en avril. Plusieurs moyens d'information et d'expression ont été mis à disposition de la population, lors de la concertation publique préalable de juin à septembre : réunion publique, webinaire, site dédié, etc.

Plus d'infos : <https://biomethanisation.syctom-sigeif.fr>



Future unité Biométhanisation sur le port de Gennevilliers

PAROLE À



Zineb Zouaoui
Adjointe au Maire
de Gennevilliers,
Boucle Nord de Seine

« Le projet de l'unité Biométhanisation s'inscrit intelligemment dans notre tissu urbain et vient conforter la dynamique économique déjà engagée sur le port à Gennevilliers. Il relève d'une initiative publique ambitieuse pour valoriser les déchets alimentaires et produire une énergie renouvelable, au cœur des enjeux de la transition écologique. »

COMÉTHA : UNITÉS PILOTES EN CONSTRUCTION

Développé dans le cadre d'un partenariat d'innovation avec le SIAAP depuis 2017, pour méthaniser conjointement les boues d'épuration des eaux usées et la fraction organique des déchets ménagers, le projet Cométha se poursuit.

Plusieurs groupements y participent, avec des approches innovantes et différentes. Phase par phase, le Syctom et le SIAAP sélectionnent les projets qui paraissent les plus prometteurs.

La phase 1 est maintenant achevée. Elle a permis à quatre équipes - associant entreprises, start-ups et universités - de travailler à l'élaboration de filières innovantes de

traitement de boues d'épuration et de la fraction organique résiduelle issue du tri des ordures ménagères.

Un Livret mémoire Cométha, consacré à cette 1^{re} étape du projet, a été publié en novembre.

La phase 2, dédiée à la construction et l'exploitation de deux unités pilotes, a démarré en 2020 et les chantiers se poursuivent sur les sites du SIAAP. À Seine-Grésillons (78), une filière de traitement du digestat associant des procédés thermiques est à l'étude, ainsi que des technologies de récupération de l'azote et du phosphore. Une rencontre a eu lieu sur le terrain avec les élu-es de Triel-sur-Seine, Médan, Carrières-sous-Poissy et Villennes-sur-Seine et des représentants d'associations pour échanger sur le projet. À Seine-Valenton (94), un procédé de méthanisation et un réacteur de pyrolyse à haute température sont en cours d'installation.

Plus d'infos : www.cometha.fr



Unité pilote à Seine Valenton

VEILLE ACTIVE

Le Syctom a poursuivi la veille active qu'il mène sur l'état de l'art du traitement des biodéchets. Il a participé aux États généraux de la méthanisation organisés par Méthéor, association française pour la méthanisation écologique de la fraction organique des déchets ménagers.

Il a également présenté le projet Cométha à la conférence digitale organisée par GRT Gaz avec la Région Nouvelle Aquitaine, la Plaine de l'Ain et le CRIGEN sur la pyrogazéification des déchets pour injection.

Ce procédé consiste à valoriser des résidus solides en gaz vert pouvant être directement injecté dans les réseaux gaziers.

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Expérimentation de filières d'avenir

Le Sycotom participe à l'émergence de technologies et de solutions innovantes contribuant à une économie circulaire et bas carbone, en s'investissant avec des partenaires universitaires, scientifiques et industriels dans des programmes de R&D menés à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

VALORISATION DU CO₂ DES UVE

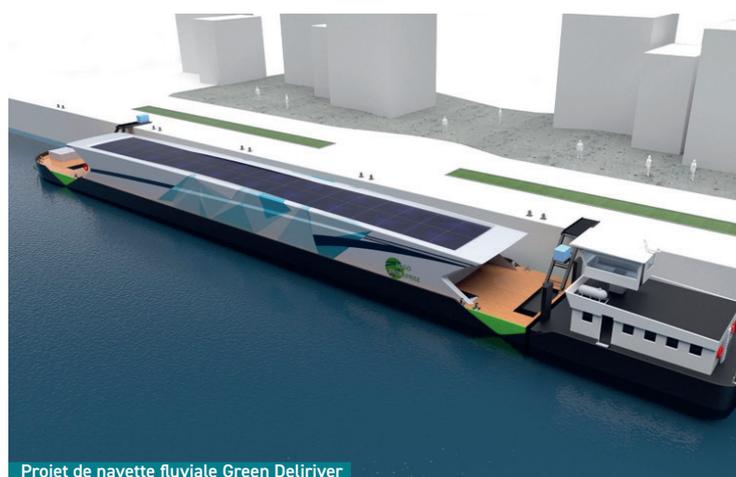
Le programme international et pluridisciplinaire de R&D pour la valorisation du carbone des fumées d'incinération par la culture d'algues se poursuit. Lancé en 2016 par le Sycotom et Setec Environnement, il a pour objectif de capter le CO₂ dégagé par les UVE pour nourrir des micro-algues et générer du bioplastique. En contribuant à cette innovation, le syndicat participe à la lutte contre le changement climatique et anticipe l'application de la décision européenne visant à inclure l'incinération des déchets dans les quotas de CO₂ en 2028, laquelle entraînerait pour lui des charges supplémentaires. Les laboratoires de l'université d'Almería en Espagne ont sélectionné les cyanobactéries (micro-organismes) les plus à même de garantir une matière à fort taux de polymère. Afin de passer à la phase d'industrialisation et de commercialisation, le Sycotom a désigné après appel d'offres le groupement Enea Consulting/Tilia chargé de fournir au Sycotom des éléments d'aide à la décision en vue d'éventuels partenariats publics et/ou privés pour la construction d'un pilote ou d'une unité industrielle de production d'algues.

LOGISTIQUE FLUVIALE DÉCARBONÉE

Financé par le fonds européen Interreg pour favoriser la mise en service de navires maritimes et fluviaux à hydrogène, le programme transnational H2SHIPS entre dans sa dernière ligne droite. Engagé dans la recherche de solutions décarbonées pour le transport des déchets, le Sycotom y participe depuis 2019.

Aux côtés des partenaires français, il a apporté une contribution technique et financière à l'étude d'une motorisation hydrogène pour les barges qui évacueront les déchets du centre de transfert de Romainville/Bobigny vers les unités de valorisation énergétique. Des rapports ont été produits pour la mise en œuvre future de ce démonstrateur et un séminaire a réuni, en juin, les partenaires à Bruxelles. Cette opération-pilote a permis au syndicat de mieux appréhender le potentiel de l'hydrogène comme comburant, non seulement pour le transport fluvial mais aussi pour le transport terrestre, afin de limiter l'impact environnemental de l'acheminement des déchets.

Le Sycotom a signé, avec GRDF et d'autres partenaires, le protocole d'entente Green Deliriver à l'occasion du Salon des Maires de France en novembre 2022. Dotée d'une propulsion hybride biogaz/électrique, cette navette fluviale transportera des matériaux par la Seine. Une mise en service est prévue en 2024. La signature de cet accord confirme son engagement pour développer une filière de logistique fluviale vertueuse et décarbonée en Île-de-France.



Projet de navette fluviale Green Deliriver



Le Sycotm privilégie la logique collective pour accélérer la transition écologique. C'est en conjuguant l'expertise des acteurs qui œuvrent pour une ville durable, en France comme à l'international et en accordant leur voix, que le défi d'un développement soutenable pourra être relevé.

DES ENGAGEMENTS RESPONSABLES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



DÉMARCHES PARTENARIALES

Accentuation des dynamiques territoriales

Le Syctom a renforcé ses collaborations avec des partenaires partageant ses engagements face au dérèglement climatique et à la raréfaction des ressources.

CONVENTION AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le Syctom et la Métropole du Grand Paris ont uni leurs forces en signant, le 21 avril, une convention pour l'accélération de la transition écologique dans le domaine de la gestion des déchets.

Leur coopération porte sur le développement et la structuration des acteurs de l'économie solidaire, la logistique urbaine, la valorisation des déchets alimentaires, la modernisation des équipements du Syctom, la gestion innovante des données ainsi que l'éco-conception. D'ores et déjà, la Métropole du Grand Paris a cofinancé les travaux d'amélioration du traitement des fumées de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine et apporte un soutien à hauteur de 2 millions d'euros au projet Biométhanisation à Gennevilliers.

PAROLE À



Éric Cesari
*Adjoint au maire de Courbevoie,
Paris Ouest La Défense
Vice-président à la Métropole
du Grand Paris*

« Depuis sa création en 2016, la Métropole du Grand Paris a initié des échanges avec les grands syndicats techniques, sur la base d'un protocole signé conjointement avec l'ensemble de ces acteurs majeurs de la gestion des services publics urbains de l'espace métropolitain. En 2021, avec Patrick Ollier, nous avons souhaité renforcer nos engagements avec un véritable travail partenarial. Pour permettre cette nouvelle dynamique, la MGP a signé avec chacun des syndicats concernés un accord spécifique organisant des synergies avec les actions de la Métropole. Le Syctom, naturellement, a été le premier à s'engager avec la Métropole. Ensemble, Syctom et MGP partagent une culture d'innovation et de performance au service d'une ambition environnementale forte de réduction massive des émissions de gaz à effet de serre. Inscrite dans la loi, la coordination des actions des services publics urbains que doit assumer la Métropole se déploiera évidemment dans le respect des responsabilités propres à chaque acteur et dans un esprit de complémentarité respectueuse de l'indépendance de chacun. C'est tout le sens de la mission que m'a confiée Patrick Ollier dans le cadre de la mandature actuelle. »

COMMUNAUTÉ DES TERRITOIRES CIRCULAIRES

Afin de faire de l'Île-de-France une région leader en matière d'économie circulaire « zéro déchet », conformément à la Stratégie régionale économie circulaire, le Syctom est aussi membre-acteur de la Communauté des territoires circulaires, dévoilée le 21 avril. Initiée par la Région Île-de-France, aux côtés de l'ADEME, de la DRIEAT¹, de la Banque des Territoires et de l'AREC Île-de-France², elle se veut un lieu d'échanges et d'accompagnement des collectivités ou acteurs territoriaux s'engageant dans des stratégies, feuilles de route ou actions en matière d'économie circulaire.

La Communauté des territoires circulaires intégrera les sept lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires franciliens circulaires » lancé en faveur de l'écologie industrielle et territoriale. Trois collectivités, trois associations d'entreprises et un établissement public bénéficieront ainsi d'un accompagnement technique et financier .

Faire de l'Île-de-France un territoire leader en matière d'économie circulaire zéro déchet

CONTRIBUTION À LA CHAIRE COPACK

Le Syctom est partenaire de la chaire CoPack qui, portée par la Fondation AgroParisTech, a dévoilé sa feuille de route sur cinq ans, le 3 mars 2022 au Salon international de l'agriculture.

Cette chaire s'est constituée pour participer à la co-construction d'emballages responsables et diminuer l'empreinte de la filière des emballages alimentaires. Analyse de l'existant, réemploi, éco-conception et réduction des déchets non recyclables font partie des premières pistes de travail. Le projet d'étude Recoveri, dont l'objectif est de développer un outil d'aide à la décision permettant de choisir les meilleurs scénarios pour la gestion des déchets, a été lancé dans ce cadre. Il doit servir à simuler les impacts environnementaux, la performance technique et la viabilité économique du système de tri/collecte/traitement des biodéchets.



Chaire CoPack : la question du suremballage plastique

SYNERGIES CROISÉES

Des convergences entre l'eau et les déchets

Conscient qu'une approche intégrée et durable de la gestion de l'eau et du traitement des déchets peut contribuer à l'accélération de la transition écologique, le Sycatom fait prévaloir les enjeux convergents de ces deux secteurs.

CONGRÈS INTERNATIONAUX

La participation du syndicat à de grands forums internationaux consacrés à ces thématiques témoigne de son engagement. En janvier, lors de la 2^e conférence « Eau, mégapoles et changement global » à l'UNESCO, il a organisé la session « Les déchets et l'eau : préserver ensemble l'environnement ? ».

Membre du Partenariat français pour l'eau, qui promeut à l'échelle mondiale l'approche française de la gestion de l'eau, il est de nouveau intervenu lors de la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, en mars 2022 à Dakar (Sénégal). Au Sommet Urban 20 à Djakarta (Indonésie) fin août, il a participé à des tables rondes sur la problématique du traitement des déchets ménagers liée aux contraintes de l'urbanisation, de la crise climatique et des restrictions budgétaires. Sa présence dans cette enceinte qui fait

entendre la voix des villes du G20 a été l'occasion de porter une nouvelle approche des déchets au cœur de la ville durable.



CLUSTER EAU MILIEUX SOLS

Le Sycatom a adhéré, en décembre 2022, en tant que financeur, au Cluster Eau Milieux Sols dont les objectifs territoriaux rejoignent les siens. Cette association vise à répondre aux enjeux du changement climatique et de la qualité de vie des habitant·es, en faisant collaborer des collectivités, entreprises, instituts de recherche-formation et d'autres acteurs du secteur eau-milieux-sols. Des projets innovants et structurants sont à l'étude sur des territoires de la Seine-Amont, du Val-de-Marne et de l'Île-de-France.

PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Portés par l'ambition d'une action publique innovante et exemplaire, le Sycatom et l'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs ont noué un partenariat pour la prévention du risque inondation, en octobre 2022. Ils ont affirmé leur volonté commune de partager des informations relatives à la connaissance du risque et de la crise inondation pour mieux lutter contre la vulnérabilité aux risques de crue et mieux organiser la gestion de crise.

MOBILISATION DE LA PROFESSION

L'expertise haut et fort

Au titre de son expertise, le Syctom se fait le porte-voix de la gestion durable des déchets, dans les enceintes de réflexion professionnelles comme auprès des pouvoirs publics. Il intervient pour partager son expertise et peser sur les orientations des politiques publiques relatives à la transition écologique et énergétique.

CONFÉRENCES ET CONSULTATIONS

En 2022, le syndicat a de nouveau participé à la Conférence nationale sur les déchets ménagers, le 3 mars à la Maison de la Chimie à Paris. Avec pour thématique « 2024 : enfin une chance de vraiment réduire les déchets ? », les débats ont porté sur les enjeux réglementaires, financiers et technologiques des collectivités, la défense du modèle de gestion français et la question centrale des déchets sur le plan international. L'occasion, également, de réfléchir à la création d'un Partenariat français des déchets sur l'initiative du Syctom. Cet outil de plaidoyer serait voué à porter une voix commune à l'international pour défendre une gestion durable des déchets.

Le Syctom est intervenu, le 19 octobre, à la commission consultative d'élaboration et de suivi du PRPGD de la Région Île-de-France pour apporter son éclairage sur les enjeux de la prévention et de la valorisation des déchets. Les 28 et 29 juin à la Porte de Versailles, il a participé au Salon de l'association des maires d'Île-de-France (AMIF) sur le thème « Les collectivités au cœur des transitions », aux côtés des cinq autres grands syndicats franciliens : Seine Grands Lacs, le SEDIF, le SIAAP, le Sigeif et le SIPPÉREC. Rassemblés sur un stand unique sous l'appellation « Services publics urbains du Grand Paris », ils ont présenté leurs actions et réalisations communes. Le projet Biométhanisation à Gennevilliers, porté par le Syctom et le Sigeif, a notamment fait l'objet d'un atelier thématique. De même, c'est aux côtés du SIAAP et du SIPPÉREC que le Syctom a participé à la 38^e édition de l'Espace Collectivités à Brétigny-sur-Orge, les 8 et 9 septembre.



Conférence nationale sur les déchets ménagers

ACTIONS DE PLAIDOYER

Le Syctom a poursuivi des actions de plaidoyer auprès des institutions européennes pour mieux faire connaître l'impact des projets de réglementation européenne sur l'activité de traitement des déchets. En 2022, il a publié 4 position papers synthétisant ses réflexions et propositions sur des directives portant sur le système d'échange des quotas d'émissions, les émissions industrielles, l'éco-conception et les emballages. Il a également répondu à des consultations de la Commission sur les déchets, sur les plastiques biosourcés, biodégradables et compostables, ainsi que sur la réduction de la pollution par les microplastiques.

Ce dialogue régulier avec la Commission européenne porte ses fruits. En 2022, le Syctom a été entendu sur plusieurs points : l'encadrement de la mise en décharge par les meilleures techniques disponibles, la réalisation d'une étude d'impact incluant la mise en décharge et l'incinération des déchets ménagers dans le système d'échange des quotas d'émissions ou encore les risques inhérents à la mise en place d'un système obligatoire de consigne pour les emballages.

36^e CONGRÈS D'AMORCE

Sur le thème « Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat », le 36^e congrès d'Amorce a eu lieu en octobre, à la Maison de la Mutualité à Paris. Organisé avec le Syctom, en collaboration avec la Métropole du Grand Paris, le SEDIF, le SIAAP, le Sigeif et le SIPPEREC, cet événement a réuni 900 acteurs locaux durant trois jours de séances plénières, ateliers et tables rondes. Les congressistes sont revenus sur l'ensemble des défis à relever pour accélérer la transition écologique. Interventions sur les performances environnementales des installations, présentation du projet Biométhanisation à Gennevilliers, visite du chantier de construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique d'Ivry-sur-Seine, etc. le Syctom a participé aux nombreux temps forts du congrès.



36^e congrès d'Amorce

RELATIONS INTERNATIONALES

Solidarité et coopération

Au titre de la solidarité ou de la coopération technique, le Syctom étend son action au-delà des frontières de l'Hexagone pour favoriser des projets d'amélioration de la gestion des déchets et contribuer à un développement soutenable.

SIX NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS

Dans le cadre de l'appel à projets Solidarité Déchets 2022, le Syctom soutient six nouveaux projets au Bénin, au Cameroun, à Madagascar, en Mauritanie et au Togo. Tous bénéficient d'un co-financement avec des acteurs de l'aide publique au développement, en lien avec la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

22

projets de solidarité internationale soutenus depuis 2015

Par l'intermédiaire d'associations ou d'institutions françaises, ces projets ont pour objectif de renforcer les capacités locales de tri, de recyclage et de valorisation des déchets, ou encore de lutter contre le gaspillage et la pollution environnementale. Le Syctom confirme ainsi sa volonté d'inscrire son engagement international dans la durée jusqu'à la pleine appropriation des projets par les acteurs locaux.

Parmi les neuf projets de l'appel à projets 2021, deux sont en voie de concrétisation en 2022 : « Initiative ANAMAY » au Laos, avec un réseau de vente de produits en vrac dans les villages et la mise en place des réseaux de recyclage ; « SEVES » au Togo, avec la finalisation d'un service de collecte par tricycle en porte-à-porte et d'une plateforme de tri et de valorisation par compostage.



Projet de solidarité internationale « Initiative Anamay »

DEUX PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Deux projets d'assistance technique, pour lesquels le Syctom avait obtenu des financements publics en 2021, ont fait l'objet d'accords complémentaires.

Aux Philippines, le pilotage d'un projet de compostage semi-industriel de déchets organiques, soutenu par l'Agence française de développement, a fait l'objet de la signature d'une lettre d'intérêt entre la Métropole de Manille, l'Ambassadeur de France, la Banque mondiale et le Syctom. Quant au partenariat avec le Kazakhstan pour l'implantation d'un dispositif de compostage des déchets organiques à Akkol, il a été renforcé par la signature d'un protocole d'entente entre le Syctom et Jassyl Damu, l'opérateur public kazakhe de gestion des déchets, pour des prestations d'appui et de conseil.



Coopération technique à Manille

Par ailleurs, à l'invitation de l'ambassade de France en Serbie, le Syctom a participé à Belgrade à un séminaire, en mai 2022, consacré à la gestion des déchets dans le cadre du concours Villes durables Ekoostina initié par la mission de coopération culturelle et technique.

Les échanges avec la centaine de représentants de collectivités locales ont porté sur la gouvernance, la mutualisation des moyens et les modes de financement du traitement des déchets. Le syndicat réitérera ce type d'action qui renforce son positionnement en tant qu'expert de la gestion des déchets ménagers et interlocuteur « naturel » des autorités publiques nationales et des institutions de l'Union européenne.

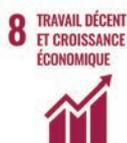


Les agent-es du Syctom se mobilisent au quotidien pour rendre le meilleur service au meilleur coût. Dans l'optique d'un service public responsable, le syndicat articule la performance collective avec l'amélioration des conditions de travail. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue avec un objectif d'excellence opérationnelle.

L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



GESTION PERFORMANTE ET RESPONSABLE

La rigueur pour priorité

Le Syctom a poursuivi ses efforts pour optimiser ses procédures, sa gestion des risques, ses dépenses et ses recettes d'exploitation comme ses charges de gestion courante tout en maintenant un haut niveau d'exigence sur la maîtrise de ses impacts environnementaux.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

En dépit de l'inflation et de la hausse des coûts de l'énergie qui ont marqué 2022, le Syctom s'est vu attribuer, en juillet, pour la 5^e année consécutive la note A +/-perspective stable par l'agence Standard & Poor's. Prise au regard de son contrôle budgétaire rigoureux, de sa planification à long terme prudente et de sa bonne gestion des contrats, de la dette et des liquidités, cette notation témoigne de la performance financière du syndicat et lui permet d'envisager sereinement la poursuite de son plan d'investissement. Par ailleurs, le Syctom et la Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France ont renouvelé leur engagement réciproque à améliorer l'efficacité des circuits comptables et financiers.

Le syndicat a d'ores et déjà adopté le référentiel budgétaire et comptable M57 qui a vocation à être généralisé au 1^{er} janvier 2024 dans toutes les entités publiques locales. La garantie d'un service au meilleur coût est une préoccupation constante du Syctom et partagée par la Commission consultative Tarification qui a examiné les coûts et les étapes budgétaires.

Le 12 avril 2022 au centre de tri de Paris XV, les délégués du syndicat ont participé à un séminaire dédié au coût du traitement des déchets et à la tarification pour consolider leur culture financière et disposer d'une meilleure connaissance des mécanismes de coûts, directs ou indirects, liés à la diversité des contrats d'exploitation.



Visite de terrain lors du séminaire des élus

TRANSPARENCE

Initiée en 2020, la démarche Open data — ou « donnée ouverte » — est effective depuis 2022. Les données financières et environnementales du Syctom sont désormais plus facilement accessibles à toutes et tous. Sur l'espace Open data du site internet www.syctom-paris.fr, chacun peut ainsi prendre connaissance des rejets atmosphériques des unités d'incinération avec valorisation énergétique et de l'ensemble des informations budgétaires. Cartographies, graphiques et schémas éclairent les données brutes. Au-delà des obligations légales, cet outil de transparence marque la volonté du syndicat de rendre son action publique et les enjeux de la gestion des déchets plus compréhensibles.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La maîtrise de ses impacts environnementaux figurant parmi ses engagements prioritaires, le Syctom contrôle avec une extrême vigilance les émissions atmosphériques, sonores et odorantes de ses installations.

Les émissions atmosphériques de ses unités de valorisation énergétique (UVE) sont mesurées en continu au niveau des cheminées. De plus, aux contrôles annuels obligatoires de l'ensemble des polluants réglementés, diligentés par les exploitants des centres, s'en ajoutent deux que le syndicat commande à des organismes accrédités indépendants. Des mesures sont en outre effectuées lors des phases d'arrêt et de redémarrage des fours à Ivry/Paris XIII et Isséane.

Une surveillance environnementale autour des UVE, à l'intérieur et au-delà des zones de retombée des panaches, complète ce dispositif. Pour évaluer au plus juste l'impact environnemental de ses installations, le Syctom a recours à des bio-indicateurs, en complément de la surveillance des retombées atmosphériques par les collecteurs de précipitations dits « jauges Owen ».

À Saint-Ouen, Ivry/Paris XIII et Issy-les-Moulineaux, une cinquantaine de stations ont été définies à des endroits précis pour analyser deux bio-indicateurs : les mousses et les lichens. En outre, chaque année, des ruches sont installées alternativement sur une UVE (à l'Étoile Verte à Saint-Ouen, en 2022), les abeilles tenant un rôle de sentinelle de la qualité de l'air dans un rayon de trois kilomètres autour de leur ruche. La question des bruits émis dans l'environnement est tout aussi prioritaire, afin de

limiter au maximum les nuisances sonores liées à l'activité courante des installations ou aux programmes de travaux. Dans le cadre de son partenariat avec Bruitparif, trois capteurs de bruit ultra précis ont été déployés sur les UVE à Saint-Ouen-sur-Seine et Ivry/Paris XIII afin d'en suivre les éventuels impacts sonores. Ces sonomètres, dits « Méduses », mesurent en continu et à 360° le niveau sonore et son origine pour les traiter avec une plus grande efficacité.

La maîtrise de l'impact olfactif des installations constitue une autre préoccupation majeure. Des dispositifs innovants — capteurs électrochimiques à Ivry/Paris XIII et électroniques à Saint-Ouen-sur-Seine — ont été posés dans les centres et à leurs abords à l'été 2022. Ils permettent de mieux caractériser les types d'odeurs, d'identifier leurs sources et d'évaluer le niveau d'intensité de manière à les traiter avec efficacité. Enfin, pour les projets à Gennevilliers et Romainville/Bobigny, les cahiers des charges comportent un volet « odeurs » avec des limites strictes à respecter, plus contraignantes que celles imposées par la réglementation actuelle.

En anticipation des obligations réglementaires applicables aux UVE fin 2023, le Syctom a réalisé des essais à Isséane sur les rejets atmosphériques en mercure afin de tester la fiabilité d'analyseurs en continu et de réactifs visant à abattre les pics. Si les résultats ont été satisfaisants, des axes d'amélioration ont été identifiés pour garantir le respect des valeurs limites d'émissions et des modalités de suivi.



Biosurveillance environnementale à l'aide de lichens

CYBER SÉCURITÉ

Le contexte géopolitique de cyberguerre et de cyberattaque a conduit le Syctom à faire de la sécurisation de ses données un axe prioritaire. Sa politique en matière de sécurité se décline à tous niveaux : sécurité des personnes et des actifs, des accès physiques et digitaux aux sites, jusqu'à l'organisation en temps de crise. En 2022, un audit interne a été lancé en vue de se doter d'un Plan de continuité et de reprise informatique (PCI/PRI). Celui-ci est destiné à permettre la reprise du système d'information, le plus rapidement possible et avec un minimum de pertes de données, lorsqu'il est affecté par une situation de crise, un sinistre ou une défaillance majeure. Un audit relatif à la cybersécurité des sites industriels a également été programmé.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Lancée en 2021, la démarche Qualité de vie au travail s'est concrétisée par le déploiement de plusieurs actions réunissant des agent-es volontaires. Dans un objectif de service public de qualité, le Syctom entend ainsi favoriser la performance collective et l'équilibre de vie de chacune et chacun. Dans le cadre du plan triennal d'égalité professionnelle, une visioconférence a été consacrée, en mars 2022, aux violences sexistes et sexuelles, leur ampleur, leurs causes et leurs impacts sur les victimes et le collectif de travail. Des quiz de sensibilisation ont également été proposés aux agent-es, en mars sur l'égalité professionnelle et en novembre sur la lutte contre les violences faites aux femmes.



Ateliers d'expression sur la qualité de vie au travail

EXERCICE DE GESTION DE CRISE

Le 22 septembre 2022, un exercice de gestion de crise d'exploitation a été réalisé pour la première fois dans le cadre de la stratégie d'amélioration continue des processus. Il consistait à simuler un incendie au centre l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, rendant impossible la réception et le traitement des ordures ménagères, combiné à l'indisponibilité de plusieurs centres de traitement de secours.

Piloté par la direction générale du Syctom, cet exercice a réuni une trentaine d'agent-es, ainsi que l'exploitant du centre afin de tester la réactivité et la coordination des différentes cellules de crise. La qualité de la mobilisation et des interactions a confirmé la forte implication de chaque participant-e.

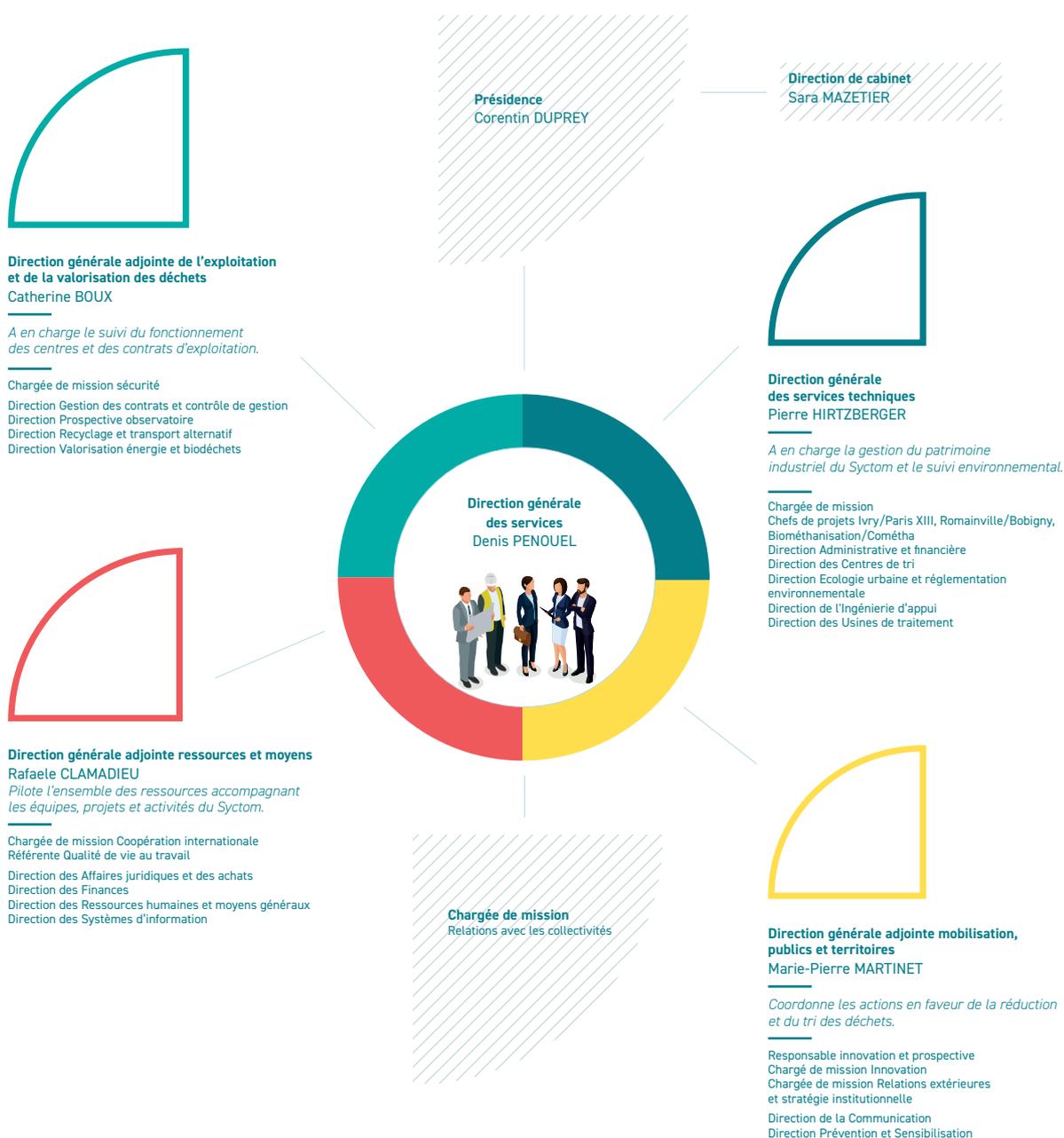


Simulation de crise d'exploitation

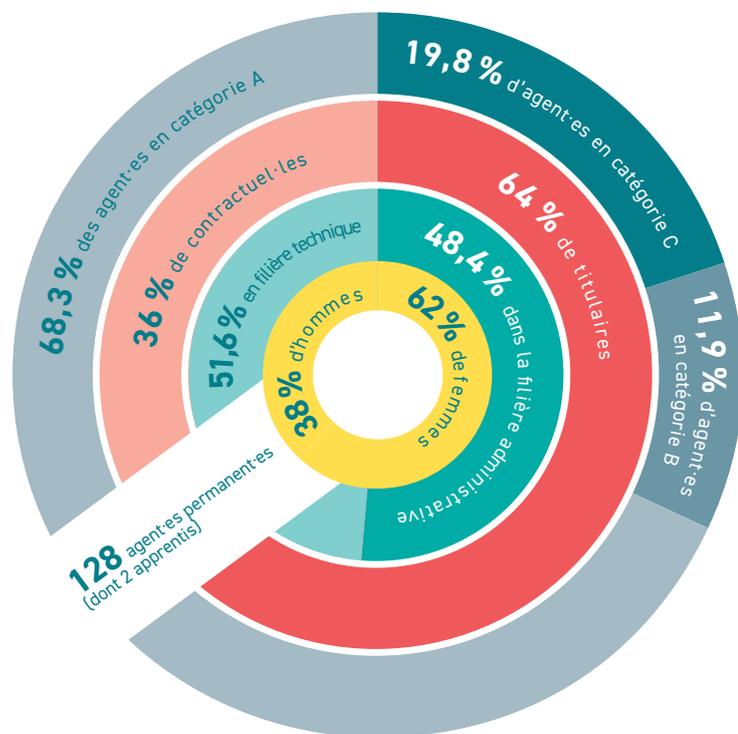
ORGANISATION INTERNE

Le Sycotom emploie 130 agent-es permanents, dans les filières techniques et administratives, disposant d'un large éventail de compétences. L'engagement de ces professionnel-les participe à la performance du service public du Sycotom et à sa reconnaissance comme acteur majeur du territoire.

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE



BILAN SOCIAL DU SYCTOM AU 31 DÉCEMBRE 2022



79 femmes
Soit 62% de l'effectif

59,5%
en filière administrative

40,5%
en filière technique



44 ans
Moyenne d'âge
(référence 2020)



49 hommes
Soit 38% de l'effectif

69,4%
en filière technique

30,6%
en filière administrative

Directeur de la publication

Corentin Duprey

Rédacteurs en chef

Sara Mazetier, Denis Penouel

Directrice de la communication

Véronique Menseau

Coordination

Solène Patron

Crédits photos

© Syctom / Florent Aceto, Franck Badaire, Black-Euphoria,

Fabien de Chavanes - Studiof2c, Nicolas Fagot - Studio 9,

Mathieu Génon, Gilpetipas, Bertrand Guigou, Didier Raux,

Wildbee ; © Anamay ; © Association Tou's'Ressource ;

© Franck Renoir ; © Yalcin Sonat

Rédaction-Conception-Réalisation

Parimage

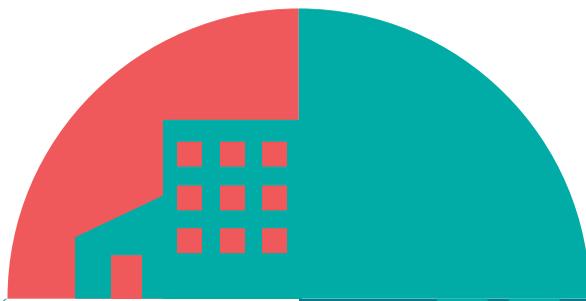
ISSN 2781-0127

Imprimé par Merico Paragon

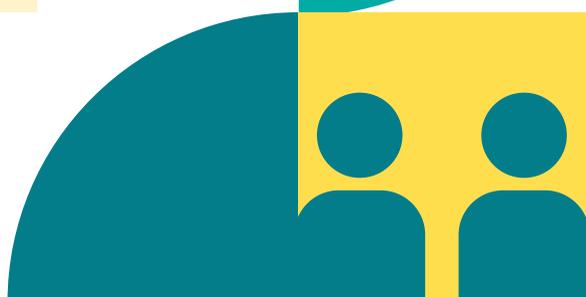
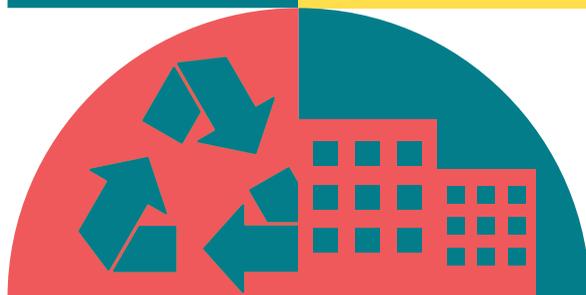
sur papier recyclé 100% Respecta

Juin 2023





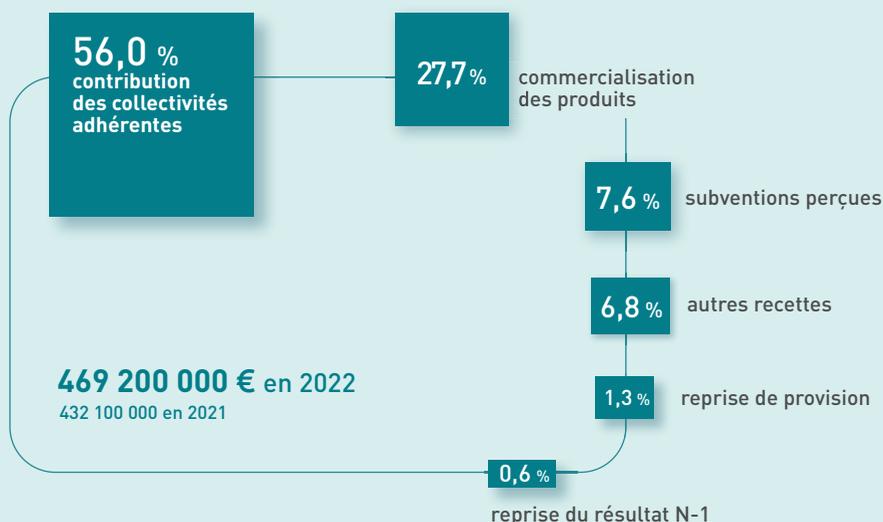
**RAPPORT
TECHNIQUE
& FINANCIER**



sycdom



Recettes 2022



UNE REDEVANCE AUGMENTÉE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET

La redevance pour les collectivités adhérentes a connu une hausse tout en maintenant une tarification fortement incitative en faveur du développement du tri et de la collecte séparative des flux destinés à une valorisation matière.

Part population : **6,18 €/hab.**

Part tonnage :

- Ordures ménagères et objets encombrants : **103 €/t (+3%)**
- Collecte sélective d'emballages et papiers : **19 €/t**

L'écart avec le tarif sur les OM/OE est maintenu pour conserver son caractère incitatif.

• Biodéchets : **19 €/t**

• Anomalies de collecte sélective : **123 €/t**

Tarif pour les refus de tri afin de renforcer l'incitation à la performance sur le geste de tri.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Sycotm et de la population de chaque territoire.



UTILISATION DE LA REDEVANCE pour 100 €

Frais d'exploitation
72,23 €

Frais de gestion
4,58 €



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à **262,6 M€** et les soutiens versés aux territoires adhérents se sont élevés à **9 M€**. Les redevances sont en progression de 1,6%. En 2022, les redevances appelées auprès des collectivités adhérentes du Sycotm ont représenté **56 %** des recettes de fonctionnement, suivies par la vente de produits (**27,7%**) et les soutiens des éco-organismes (**7,6%**).

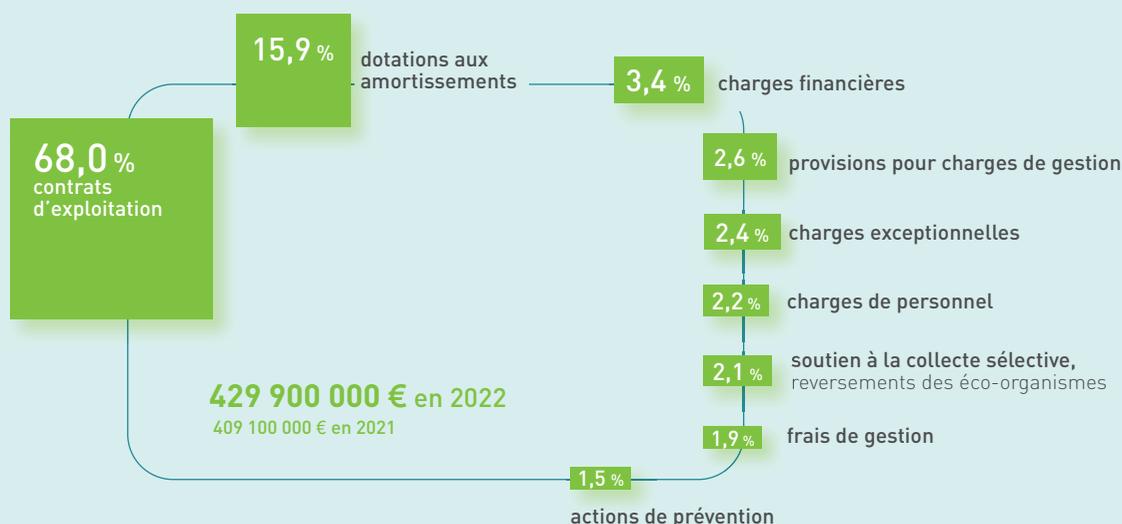
VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits s'élève à **129,9 M€**, soit une hausse de **29,1%**. Cette progression s'explique par la hausse de la valorisation vapeur (**+57,3%**) et de la vente matière (**+31,1%**) sous l'effet d'une augmentation des prix de vente.

Les soutiens versés par les éco-organismes et les subventions sont en légère diminution et s'établissent à **35,5 M€**. Ils ont enregistré

une baisse de **10,7%** en particulier pour Citeo et Eco-mobilier (devenu Ecomaison), à la suite de la diminution des tonnages pour les ordures ménagères et les objets encombrants essentiellement.

Dépenses 2022



DES COÛTS D'EXPLOITATION EN HAUSSE

292,1 M€

Les dépenses directes d'exploitation s'élèvent à 292,1 M€ et continuent de constituer le principal poste de dépenses (68,0%). Elles sont en hausse principalement sous l'effet de la progression de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

68,5 M€

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 68,5 M€. Elles progressent de 5,8 % suite aux travaux de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine et son début d'amortissement à partir de 2022.

Avec la reprise de l'excédent d'investissement de 2021 (33,1 M€) et la capitalisation de l'excédent de fonctionnement 2022, l'autofinancement s'élève à 121,5 M€ pour 2022. La poursuite du recours à l'emprunt en 2022 à hauteur de 121,8 M€ (contre 130 M€ en 2021) permet de financer également les dépenses d'équipement. L'emprunt continue de représenter la principale source de financement, soit 42,5 % de l'ensemble des recettes d'investissement.

CHARGES DE PERSONNEL

9,6 M€

La masse salariale progresse de 4,0 % et représente 2,2 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. En 2022, l'effectif du Sycotm est de 128 agent-es permanent-es et connaît une stabilité depuis quelques années.

PROGRAMME DE PRÉVENTION

6,5 M€

Le montant du programme de prévention (6,5 M€) est en progression de 9,1 % sous l'effet de la reprise des actions de sensibilisation et de prévention suite à la crise sanitaire de la Covid-19. Cette hausse permet de mieux répondre aux réalités territoriales et d'accompagner sur le terrain les initiatives des territoires adhérents, via un appui technique ou le versement de subventions.

Dans toutes les pages du rapport technique et financier, les données ont été arrondies par souci de clarté, ce qui explique d'éventuels écarts – minimes – avec les totaux indiqués.

INVESTISSEMENT



DETTE 2022 : ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Fin 2022, l'encours de dette s'élève à 915,5 M€, soit une progression de 10,8 % par rapport à l'année précédente. Le Sycotom continue son recours à l'endettement pour financer le déploiement de son plan d'équipement.

En 2022, le Sycotom a mobilisé 121,8 M€ dont :

- 55 M€ d'obligations exclusivement en «green bonds».
- 39 M€ de tirage du financement pluriannuel de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
- 27,8 M€ de mobilisation de prêts bancaires.



INVESTISSEMENT : POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS

243,5 M€

Les dépenses d'équipement continuent de représenter le principal poste de dépenses (88,2% hors opérations comptables).

Cette enveloppe a permis :

- La poursuite de la construction du centre de valorisation à Ivry-sur-Seine.
- La rénovation de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine :
 - L'intégration architecturale et paysagère, avec l'achèvement des façades vitrées du bâtiment côté rue Ardoin et des plantations des toitures terrasses.
 - Le nouveau traitement des fumées, avec la requalification de la dernière ligne de traitement entre janvier et juin 2022.
 - La gestion des effluents liquides, avec la mise en service du 1^{er} étage de traitement et la poursuite des travaux relatifs au 2^e étage (fin en 2023).
- Le projet de reconstruction du centre à Romainville/Bobigny : attribution, en mars 2022, du marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique au groupement INGEROP/Groupe-6/ INDDIGO. Les études techniques ont été lancées avec un objectif de dépôt des autorisations administratives d'ici fin 2023.

- La programmation de travaux d'amélioration continue dans les centres : déploiement d'indicateurs d'analyse et de contrôle pour plusieurs marchés afin d'améliorer le taux de disponibilité des centres de tri (Paris XV, Romainville et Sevran) et d'avoir une vision précise de leurs coûts réels de maintenance - avec la mise en place progressive de lieux dédiés à la maintenance des bâtiments et la formalisation d'une spécification de maintenance.
- La programmation de travaux d'optimisation énergétique à l'UVE d'Isséane, avec l'attribution en août 2022 d'un marché (installation d'échangeurs supplémentaires dans le circuit des fumées) et la réalisation d'études de faisabilité sur l'utilisation mixte gaz/ fioul pour les brûleurs de démarrage/arrêt des chaudières.

À l'Étoile Verte, les études de projet ont été menées pour une protection incendie renforcée de la fosse des ordures ménagères et des trémies et la consultation pour le marché de travaux a été lancée fin 2022. En cheminée, la pose d'analyseurs de mercure a été effectuée fin 2022, en anticipation de l'obligation légale établie en décembre 2023 par la réglementation européenne.

- La poursuite de la phase 2 du projet Cométha : construction de deux unités pilotes sur les sites du SIAAP à Seine Valenton (94) et Seine Grésillons (78).
- La réalisation de l'unité Biométhanisation à Gennevilliers, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Sigeif : attribution en mars du marché de concession (conception, construction, financement, gestion, exploitation, maintenance et entretien) à un groupement porté par Paprec sur une durée d'exploitation de 15 ans ; lancement en avril des études d'avant-projet et de la concertation à partir de juin (réunions publiques dans les territoires concernés, webinaires thématiques, visite d'une unité similaire en Autriche avec des élus et représentants d'associations, etc.).
- Le versement de subventions dans le cadre du plan de prévention : agrandissement ou création de structures dédiées au réemploi, acquisition d'équipements de collecte et de tables de tri pour le tri des déchets alimentaires, etc.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DES PROJETS

en M€ TTC

SITES ET NATURE DES TRAVAUX	TRAVAUX FINANCÉS EN 2022
RECONSTRUCTION DU CENTRE À IVRY-SUR-SEINE	150,8
RÉNOVATION DU CENTRE L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	53,1
AMÉLIORATION CONTINUE DES INSTALLATIONS	20,5
Centres de valorisation énergétique	
Isséane à Issy-les-Moulineaux	5,3
Ivry/Paris XIII	2,7
L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine	5,9
Centres de tri de collecte sélective	
Paris XV	0,5
Paris XVII	0,4
Nanterre	4,1
Romainville	0,1
Sevran	1,2
Multi-sites	0,2
ÉTUDES POUR LA RECONSTRUCTION DU CENTRE À ROMAINVILLE/BOBIGNY	1,9
PROJET COMÉTHA SYCTOM/SIAAP	14,6
FUTUR CENTRE BIOMÉTHANISATION SYCTOM/SIGEIF	0,6
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE TRI	1,6
AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	0,4
TOTAL GÉNÉRAL	243,5

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document a été voté à l'unanimité par le Comité syndical du Sycptom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 21 juin 2023.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS *en tonnes*

 3 CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	536 000	550 000	526 695
IVRY / PARIS XIII	730 000	710 000	671 728
L'ÉTOILE VERTE	650 000	600 000	552 842
TOTAL			1 751 265

 5 CENTRES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE			QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
NANTERRE*	65 000	55 000	29 289
PARIS XV	32 200	31 500	32 556
PARIS XVII	45 000	45 000	45 544
ROMAINVILLE	55 000	53 000	57 882
SEVRAN	20 000	19 000	18 508
TOTAL			183 779

*Exploitation interrompue fin juillet 2022 suite à un incendie.

 DÉCHÈTERIES	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
GENNEVILLIERS	20 727
MEUDON	19 215
NANTERRE	20 461
ROMAINVILLE	4 356
SAINT-OUEN	709
27 DÉCHÈTERIES MOBILES	2 493
TOTAL	67 961

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS *en tonnes*

 DÉCHETS ALIMENTAIRES	QUANTITÉS
BASSEE BIOGAZ - NOYEN-SUR-SEINE (77)	1 518
BEE & CO - VITRY-SUR-SEINE (94)	99
BIOMETHA - SAINT-CRÉPIN (60)	386
BIONERVAL - PASSEL (60)	951
DM COMPOST - VALENTON (94)	70
EQUIMETH - MORET-LOING-ET-ORVANNE (77)	1 484
GATINAIS BIOGAZ - CHÂTEAU-RENARD (45)	365
LA FERME DU RAIL - PARIS (75)	25
LES ALCHEMISTES- STAINS (93)	72
O' TERRES ENERGIES - USSY-SUR-MARNE (77)	1 720
PANAIS ENERGIE - THENNELIÈRES (10)	1 542
SOLOGNE AGRI METHA - LAMOTTE-BEUVRON (41)	531
TOTAL	8 763

 DÉCHETS VÉGÉTAUX	QUANTITÉS
ERMONONVILLE (SUEZ)	2 409
ATTAINVILLE (VALDEVE)	49
COMPANS (PSL)	7 174
TOTAL	9 632

 CENTRES D'INCINÉRATION	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ARGENTEUIL (AZUR / SUEZ)	9 064
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (SUEZ)	3 860
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SITRU / SUEZ)	5 908
MONTEREAU-FAULT-YONNE (VEOLIA)	349
MONTHYON (VEOLIA)	274
QUARVILLE (SITREVA)	839
RUNGIS (RIVED)	3 640
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (SIETREM)	21 070
SARCELLES (SIGIDURS)	442
VAUX-LE-PÉNIL (SMITOM-LOMBRIC)	96
VILLEJUST (SIOM)	1 920
VILLERS-SAINT-PAUL (SMDO/SUEZ)	811
TOTAL	48 273

 CENTRES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE*	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
LE BLANC-MESNIL (PAPREC)	13 574
LIMEIL (SUEZ)	10 681
SAINT THIBAUT (SIETREM)	138
VERT LE GRAND (SERIVEL)	3 828
TOTAL	28 221

*CS : collecte sélective

 CENTRES DE TRAITEMENT DES OE*	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES (hors déchèteries)	APPORTS DES DÉCHÈTERIES SYCTOM
BONNEUIL (TAÍS)	54 246	0
GENNEVILLIERS (SUEZ)	29 266	7 553
GENNEVILLIERS (PAPREC)	4 900	93
LA COURNEUVE (PAPREC)	42 316	0
VERT LE GRAND (SEMAVAL)	14 844	0
ISDND (OE DÉCLASSÉS)	31 401	11 234
SOUS-TOTAL	177 394	18 880

 CENTRES DE TRAITEMENT DES OE DE CHANTIER		
GENNEVILLIERS A15 (PAPREC)	12 287	34 928
WISSOUS (TAÍS)	27 203	0
ISDND (OE CHANTIER DÉCLASSÉS)	0	0
SOUS-TOTAL	39 068	34 928
TOTAL	216 462	53 808

*OE : objets encombrants

 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES OU NON DANGEREUX	QUANTITÉS
ISDND BOUQUEVAL (REP)	26 516
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	82 158
AUTRES ISDND (MARCHÉS EXTÉRIEURS)	62 330
ISDI	5 420

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM **82**

NOMBRE D'HABITANT-ES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM

Population estimée 2022 **5 696 567**

TONNAGES DE DÉCHETS

Ordures ménagères **1 704 325**
Balayures et déchets végétaux non compostables **24 509**

COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)

Emballages et papiers **212 589**
Objets encombrants **216 462**
Déchèteries **67 961**
Déchets alimentaires **8 794**
Déchets végétaux **9 669**

REDEVANCES (part tonnage)

OMr et Objets encombrants **103€/t**
Collecte sélective **19€/t**
Déchets alimentaires **19€/t**
Anomalies de tri **123€/t**
Part population **6,18€/hab.**

VALORISATION

ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION

Électricité (EN MWH) **157 788**
Vapeur (EN MWH) **590 149**
Eau chaude (EN MWH) **14 461**
Mâchefers (EN TONNES) **281 658**
Ferreux (EN TONNES) **36 151**
Non-ferreux (EN TONNES) **4 464**

RECYCLAGE ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (CS) (EN TONNES)

Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium **153 500**

RECYCLAGE ISSU DES OBJETS ENCOMBRANTS (OE) ET DES DÉCHÈTERIES (EN TONNES)

Bois, ferrailles, gros cartons (hors inertes) **74 448**

AMENDEMENT ORGANIQUE ET BOIS (EN TONNES)

15 062

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT



ISSUES DE L'INCINÉRATION

Vente de vapeur et d'électricité (Isséane et Ivry/Paris XIII) **52,3**

Vente de vapeur et d'électricité (l'Étoile Verte à Saint-Ouen) **28,8**

TOTAL 81,1

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers **Marchés publics**

Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Syctom (total dépenses réelles section de fonctionnement - hors provisions) **361,4 M€**

Modalités de financement du service global de traitement **Contribution des collectivités, aides Citeo à la collecte sélective, vente de produits**

Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés **sans objet**

Montant annuel des principales prestations de traitement (hors GER) rémunérées sur contrat **255,5 M€ TTC**

Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales) **681,2 M€ TTC**

Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés **sans objet**

Reversement au titre de la collecte sélective **Soutiens Syctom 2,9 M€
Reversements liés au verre 2,3 M€**

Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés **Citeo 28,5 M€
EcoFolio 3,9 M€
OCAD3E 0,1 M€
Éco-Mobilier 3,0 M€**

RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ HT

ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS

Journaux/magazines **4,5**
Plastiques **10,2**
Cartons et EMR **13,6**
Gros de magasin **0,8**
Acier **0,9**
Ferrailles et non-ferreux issus des OE/CS **2,0**
Verre **2,7**
TOTAL 34,7



ISSUES DE L'INCINÉRATION

Ferrailles **4,1**
Non-ferreux **1,9**
TOTAL 6,0

TOTAL 40,7

ENFOUISSEMENT

DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND (EN TONNES)

Ordures ménagères **41 300**

INDICE DE RÉDUCTION

des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage (refus de tri inclus)

Base 100 en 2010



MEURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

Amélioration continue et sécurité des installations du Syctom

- Réalisation d'un audit global des installations incendie pour tous les centres du Syctom (centres de tri et UVE) dans l'objectif de poursuivre les actions de veille réglementaire et les travaux de modernisation.
- Création d'une réserve d'eau incendie sur le site à Sevran. Une deuxième phase de modernisation de la protection incendie du centre est programmée.
- Préparation du lancement de l'audit cyber sécurité pour l'UVE l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine.
- Poursuite de la sécurisation de la fonction déchargement avec une étude approfondie.
- Poursuite de l'étude de la procédure d'accueil/sécurité et d'anti-intrusion au sein des locaux Syctom des centres - procédure d'entrée des agent-es Syctom de repérage et gestion des clés par service.

Contrôle des rejets au milieu

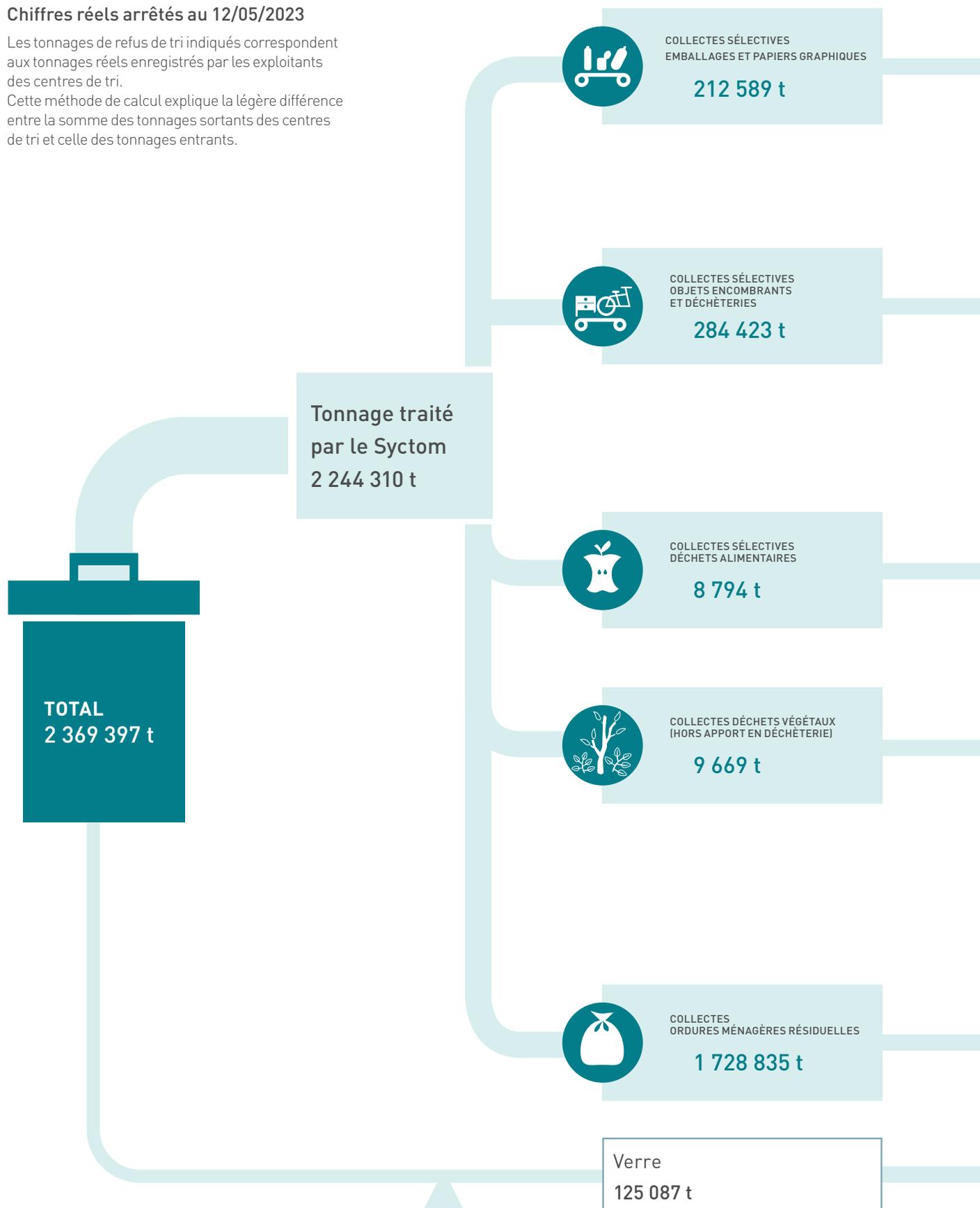
- Poursuite de la modernisation du centre de valorisation énergétique l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine comprenant la modification du traitement des effluents industriels et du traitement des fumées.
- Réalisation d'essais pour la mesure en continu et l'abattement des pics de fumées d'Isséane à Issy-les-Moulineaux en anticipation de la nouvelle réglementation européenne applicable à l'ensemble des UVE à partir de décembre 2023.
- Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Syctom) des rejets à la cheminée des UVE.

RÉPARTITION DES TONNAGES DANS LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE TRAITEMENT EN 2022

Chiffres réels arrêtés au 12/05/2023

Les tonnages de refus de tri indiqués correspondent aux tonnages réels enregistrés par les exploitants des centres de tri.

Cette méthode de calcul explique la légère différence entre la somme des tonnages sortants des centres de tri et celle des tonnages entrants.



CENTRES DE TRI	210 269 t
DÉCLASSEMENTS*	2 321 t

VALORISATION MATIÈRE	153 500 t
DELTA DE STOCK AMONT	-289 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS)	54 903 t
REFUS EN ISDND	2 030 t

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS)	2 293 t
DÉCLASSEMENTS EN ISDND	27 t

CENTRES DE TRI	212 636 t
DÉCLASSEMENTS*	57 634 t

VALORISATION MATIÈRE	125 680 t
DONT INERTES (REMBLAIEMENT ET ISDI)	51 232 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (BOIS COMBUSTIBLE)	15 478 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS ET DÉCLASSEMENTS)	11 486 t
REFUS ET DÉCLASSEMENTS EN ISDND	127 674 t

CENTRES DE COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION	8 748 t
DÉCLASSEMENTS*	45 t

VALORISATION ORGANIQUE (DIGESTAT ET/OU COMPOST)	7 757 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS)	438 t

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS)	45 t
------------------------------------------	------

CENTRES DE COMPOSTAGE	9 605 t
DÉCLASSEMENTS*	27 t

VALORISATION ORGANIQUE (COMPOST)	4 128 t
----------------------------------	---------

VALORISATION MATIÈRE (BOIS)	3 177 t
-----------------------------	---------

DÉCLASSEMENTS EN ISDND	27 t
------------------------	------

UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	1 685 153 t
ISDND	41 246 t

MÂCHEFERS ÉVACUÉS	281 658 t
-------------------	-----------

VALORISATION MATIÈRE	40 615 t
----------------------	----------

REFIOM MIS EN ISDD	46 843 t
--------------------	----------

ENFOUISSEMENT EN ISDND	41 246 t
------------------------	----------

VALORISATION MATIÈRE	125 087 t
----------------------	-----------



Total Valorisation matière et organique
741 602 t
 SOIT
31,4% % des déchets
 DONT
 DONT MÂCHEFERS
281 658 t



Total Valorisation énergétique
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + BOIS COMBUSTIBLE + REFUS DE TRI
1 769 797 t
 SOIT
61,3% % des déchets**



TOTAL Installations de stockage déchets non dangereux
 (ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS MULTIMATÉRIAUX ET DÉCHETS VERTS)
41 300 t
 (ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI)
171 004 t
 SOIT
7,2% % des déchets

* Les déclassements sont des apports non conformes aux prescriptions techniques, qui ne peuvent donc pas être valorisés et sont traités comme les refus.

** Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage de la valorisation énergétique.

Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

COÛTS DE TRAITEMENT

2022



Coût par flux de déchets et mode de traitement

	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***	DÉCHETS VÉGÉTAUX
Tonnages traités	1 796 773	108 674	209 773	245 191	67 962	3 718	9 405
Marchés et charges d'exploitation*	M€ 183,9	14,8	47,8	32,8	11,3	0,5	0,4
Récupération de TVA	M€ -5,1	-0,4	-0,7	-0,4	-0,1	-0,0	-0,0
Amortissement/Frais financiers	M€ 61,5	0,3	21,0	-	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	M€ 240,3	14,6	68,1	32,3	11,2	0,5	0,4
Recettes de vente de matières	M€ 10,4	-	25,3	1,7	0,2	-	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotm	M€ 6,5	-	25,2	3,2	0,1	-	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	M€ 81,6	-	-	-	0,1	-	-
TOTAL RECETTES PROPRES	M€ 98,6	-	50,5	4,9	0,3	-	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	M€ 141,7	14,6	17,6	27,4	10,9	0,5	0,4
	€/t 79	135	84	112	161	138	46
Soutiens/reversements opérés par le Sycotm au profit des adhérents	M€ 3,2	-	4,7	-	-	0,1	-
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotm pour le compte des adhérents	M€ -	-	4,4	-	-	-	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	M€ 3,2	-	0,3	-	-	0,1	-
	€/t 2	0	1	0	0	30	0
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	M€ 144,9	14,6	17,9	27,4	10,9	0,6	0,4
	€/t 81	135	85	112	161	168	46

* Prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

** Hors tonnages reçus du SITRU.

*** Hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

2022

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2019
	M€	€/t	€/hab.
	2 244 310	5 688 823	
Coût complet*	352,2	157	62
Total recettes propres	154,3	69	27
COÛT NET DE TRAITEMENT	197,9	88	35
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	3,6	2	1
+ Charges de structure	19,1	9	3
+ Prévention / Expérimentation	8,8	4	2
COÛT NET GLOBAL	229,4	102	40

* Hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2022

- Le coût de traitement de la collecte sélective diminue pour s'établir à 84 €/t, sous l'effet conjugué d'une diminution des dépenses (fin des surcoûts liés aux phases de travaux) et d'une augmentation des recettes toujours dopée par la hausse des cours des matières premières et secondaires.
- Le coût net de traitement des objets encombrants (112 €/t) affiche un léger repli.
- Le coût net de traitement par incinération des OMr est stable à 79 €/t malgré l'augmentation de la TGAP et l'inflation importante car les recettes liées à la vente d'énergie ont, elles aussi, fortement progressé.
- Le coût net de traitement en déchèterie diminue à 161 €/t notamment grâce à l'inertie des charges fixes et à l'augmentation des tonnages.
- Le coût net global de 229 M€ est en diminution de 10 M€ en raison notamment de la baisse globale des tonnages à traiter (-50kt) découlant de la modification du périmètre du Sycotm. Le coût net de traitement d'une tonne de déchet tous flux confondus est en léger repli et s'élève à 102 €/t. Le coût par habitant s'établit à 40€.

2021

2020



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***		INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***
	1 812 901	119 348	211 508	277 129	55 242	3 784		1 807 030	112 189	177 290	254 718	42 106	2 863
M€	164,4	14,0	55,2	39,3	10,5	0,5		146,4	12,2	50,9	31,2	7,6	0,4
M€	-3,6	-0,3	-0,6	-0,4	-0,1	0,0		-2,9	-0,3	-3,5	-0,7	-0,1	0,0
M€	64,5	0,5	15,3	-	-	-		64,3	0,9	11,0	-	-	-
M€	225,3	14,1	69,9	38,8	10,4	0,5		207,8	12,8	58,4	30,5	7,5	0,4
M€	7,9	-	20,4	2,0	0,5	-		4,3	-	6,8	0,8	0,1	-
M€	7,3	-	24,3	4,1	0,1	-		7,4	-	22,8	1,8	0,1	-
M€	66,2	-	2,8	-	0,1	-		62,8	-	3,1	-	0,1	-
M€	81,4	-	47,5	6,1	0,7	-		74,5	-	32,7	2,6	0,3	-
M€	143,9	14,1	22,4	32,7	9,8	0,5		133,3	12,8	25,7	27,9	7,2	0,4
€/t	79	118	106	118	177	129		74	114	145	110	172	125
M€	3,1	-	4,8	-	-	-		4,1	0,1	5,7	1,8	-	0,1
M€	-	-	4,7	-	-	-		-	-	5,2	1,8	-	-
M€	3,1	-	0,2	-	-	-		4,1	0,1	0,5	-	-	0,1
€/t	2	0	1	0	0	0		2	1	3	0	0	30
M€	147,0	14,1	22,6	32,7	9,8	0,5		137,4	12,9	26,2	27,9	7,2	0,4
€/t	81	118	107	118	177	129		76	115	148	110	172	155

* Prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

** Hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre.

*** Hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

2021

2020

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2018	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2017
	2 295 862	5 823 031		2 205 134	5 817 305
M€	€/t	€/hab.	M€	€/t	€/hab.
343,5	150	59	307,8	140	53
135,7	59	23	110,0	50	19
207,8	90	36	197,7	90	34
3,3	1	1	4,7	2	1
20,5	9	4	18,7	9	3
8,0	3	1	6,8	3	1
239,5	104	41	228,0	103	39

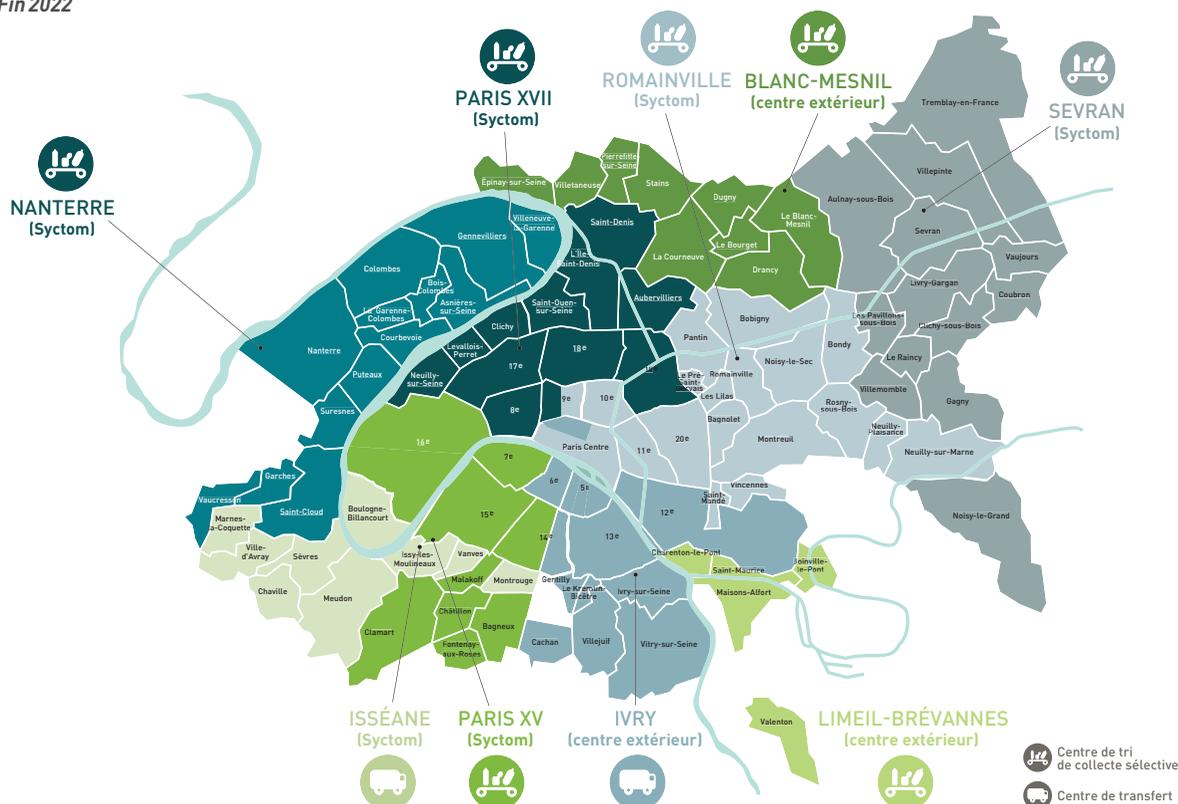
* Hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

Quelques éléments de méthodologie

- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement Citeo, reversement Éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

BASSINS VERSANTS

Fin 2022



Certains déchets passent par des centres de transfert pour respecter la logique de proximité.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2022

CENTRES DE TRI	TONNAGES			EXPLOITANTS
	RÉCEPTIONNÉS (inclut les déclassements)	TRIÉS	TONNAGES VALORISÉS	
CENTRES DE TRI DU SYCTOM				
PARIS XV	32 556	32 276	24 249	XVÉO (VEOLIA)
PARIS XVII	45 544	44 923	32 881	SUEZ RV
ROMAINVILLE	57 882	57 618	42 745	VALORAM (URBASER)
NANTERRE (exploitation interrompue fin juillet 2022 suite à un incendie)	29 289	29 250	22 021	TRIVALO 92 (PAPREC GROUP)
SEVRAN	18 508	18 147	11 654	TRINÉO (VEOLIA)
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI DU SYCTOM	184 256	182 693	133 550	
CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS				
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS	28 162	27 411	19 950	
TOTAL GÉNÉRAL	212 245	210 104	153 500	

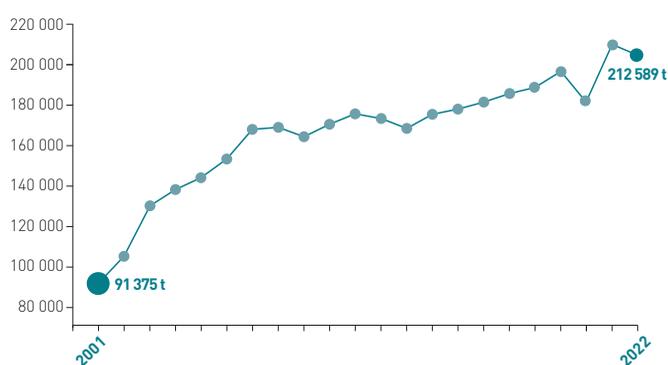
FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

en tonnes

	TONNAGES SYCTOM	REPRENEURS	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
 JOURNAUX REVUES MAGAZINES	28 975	UPM (pour le centre de tri à Paris XVII) Norske Skog (pour les autres centres)	Papeterie UPM / Hurt (Allemagne) Papeterie Norske Skog / Golbey (88)	Papier journal	Routier
 EMR (CARTON BRUN + CARTONNETTES)	80 807	SUEZ RV	Principalement les papeteries Saica / Nogent-sur-Seine (10) et Venizel (02) et Ds-Smith / Saint-Etienne-du-Rouvray (76) + Gondardennes (Wardreques)	Carton brun, papier pour ondulé	Env. 30% de transport fluvial (péniche); le reste en routier
 GROS DE MAGASIN (MÉLANGE DE PAPIERS)	13 639	PAPREC GROUP	Majoritairement, Saica / Nogent-sur-Seine (10)	Carton ondulé ou plat	Environ 5% de transport fluvial (péniche) le reste en routier
 EMBALLAGES LÉGERS ALIMENTAIRES (ELA)	1 898	REVIPAC	SCA Tissue France / Hondouville (27) Nova Tissue - Lucart / Laval sur Vologne 5(88) + Italie)	Papier d'hygiène et domestique	Routier
 EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PET	10 423	SUEZ RV	Majoritairement en France/ Limay (78), Colmar (68), Bayonne (64) Ponctuellement, proche Europe	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition des bouteilles (rPET) ou de fibres (textile)	Transport fluvial (péniches) pour environ 65% du flux après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay et transport routier
 EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP	860	PAPREC GROUP	Usine MPB / Châlon-sur-Saône (71) Usines Vogt Plastic et Replano / Allemagne	Matière première régénérée sous forme de granulés pouvant ensuite entrer dans la composition de produits divers en plastiques (tuyaux assainissement, arrosoirs, etc.).	Routier
 EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PE OU PP OU PS	4 620		Ponctuellement autres pays d'Europe / Suisse, Belgique, Espagne, Italie, Slovénie, Bulgarie, Pologne		
 FILMS ET HOUSSES PLASTIQUES EN PEBD	3 604	SUEZ RV	Usine Machaon / Châlon en Champagne (51)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition de Films plastiques	Routier
 PLASTIQUES (FLUX DEV)	669	CITEO	Sur-tri en France (nord et est de la France) puis recyclage en France ou en Europe	Selon la résine plastique, fabrication de nouveaux emballages, de fibres textiles, de produits divers en plastiques, etc.	Routier
 ALUMINIUM ISSU DES CS	1 143	REGEAL AFFIMET pour le gros alu SUEZ RV pour le petit alu	Usine Regeal-Affimet à Compiègne (60) pour le gros aluminium Usine Alunova (Allemagne) pour le flux de petit aluminium	Alliages en aluminium	Routier
 ACIER ISSU DES CS	3 316	ARCELORMITTAL	Usine Arcelormittal à Dunkerque (59)	Acier	Routier
 ALUMINIUM ISSU DES MÂCHEFERS (USINES SYCTOM UNIQUEMENT)	4 464	GALLOO	Usine GALLOO à Halluin (Belgique)	Alliages en aluminium	Routier
 ACIER ISSU DES MÂCHEFERS (USINES SYCTOM UNIQUEMENT)	36 151	GALLOO	Repris par GALLOO Île-de-France à Bonneuil-sur-Marne (94) pour les grosses ferrailles, repris par GALLOO Metal ou autres sous-traitants (Belgique et 59) pour les petites ferrailles	Acier	Routier

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

EMBALLAGES ET PAPIERS

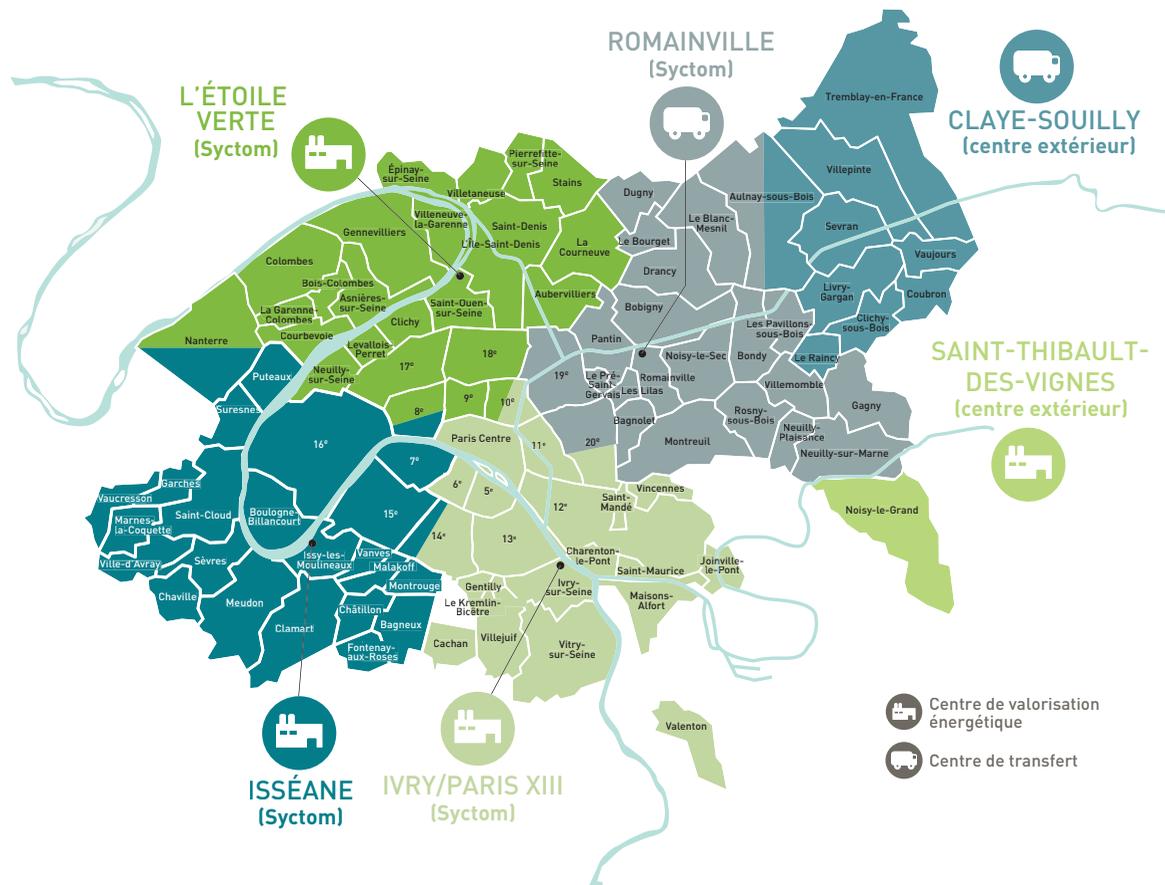


	%	TONNES
2021-2022	- 0,98 %	- 2 113 t
2001-2022	+132,7 %	+ 121 214 t

En 2022, une baisse des tonnages de la collecte sélective des emballages et papiers est constatée. Cela s'explique par l'arrêt des apports de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit l'équivalent d'environ 7 100 t en 2021. Toutefois, en soustrayant ces tonnages, nous constatons une augmentation globale de l'ordre de 5 000 t en 2022 (soit +2,4% par rapport à 2021).

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BASSINS VERSANTS



OPTIMISER L'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Pour optimiser l'approvisionnement et la production énergétique de ses UVE, le Syctom a élaboré, en 2019, un projet de logistique urbaine de transfert des Omr plus efficace. La première phase du projet lui a permis de disposer d'un outil de régulation des flux : en période de forte activité des centres, une partie des déchets est orientée vers un centre de transfert extérieur, puis réorientée vers les UVE du Syctom.

Depuis 2019, des équipements de mise en balle des ordures ménagères ont également été installés sur le site de la Routière Est Parisien (REP) à Claye-Souilly. Ils permettent ainsi la constitution d'un stock tampon pour optimiser l'approvisionnement des centres de valorisation énergétique du Syctom.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2022

VALORISATION



UNITÉS D'INCINÉRATION

TONNAGES
INCINÉRÉS

Vapeur vendue
(EN MWh)

Électricité vendue
(EN MWh)

Mâchefers
(EN TONNES)

Métaux ferreux
et non ferreux
(EN TONNES)

EXPLOITANTS

ISSÉANE

526 695

692 654

78 748

81 364

12 416

ISSYURBASER
ÉNERGIE

IVRY / PARIS XIII

671 728

928 732

64 422

102 157

16 761

IP13 (SUEZ)

L'ÉTOILE VERTE

552 842

951 403

4 282

88 739

10 808

TIRU (PAPREC
ÉNERGIES)

TOTAL CENTRES SYCTOM*

1 751 265

2 572 789

147 452

272 260

39 985

TOTAL CENTRES EXTÉRIEURS**

48 273

17 361

10 335

9 397

631

TOTAL

1 799 538

2 590 149

157 788

281 658

40 616

* Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom.

** Pour les centres extérieurs, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom (précisions sur les tonnages traités dans les centres extérieurs en page 6).

Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Sycotom

NATURE DES REJETS	VALEURS LIMITES D'ÉMISSION JOURNALIÈRES	IVRY / PARIS XIII		L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE			ISSÉANE À ISSY-LES-MOULINEAUX	
		Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 3	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2
Concentrations en mg/Nm ³ à 11% d'O ₂ (moyenne annuelle des contrôles ponctuels réglementaires)								
Poussières	10	3,2	3,3	2,3	0,3	0,5	0,4	1,0
Acide chlorhydrique	10	0,9	2,0	1,0	2,6	2,5	4,7	4,2
Acide fluorhydrique	1	1,01	0,09	0,12	0,07	0,13	0,06	0,05
Dioxyde de soufre	50	27	34	1,0	2,2	2,9	3,3	2,3
Oxydes d'azote	80 (70)*	53	69	26	30	36	37	43
Ammoniac	10	0,12	0,02	0,26	2,60	0,60	0,43	3,70
Cadmium+thallium	0,05	0,0025	0,0016	0,0005	0,0001	0,0003	0,000014	0,000049
Mercure	0,05	0,0012	0,0048	0,0066	0,0063	0,0147	0,0021	0,0035
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,50	0,10	0,07	0,02	0,02	0,02	0,006	0,004
Dioxines et furanes (en ng iTEQ OTAN/Nm ³)**	0,10	0,014	0,013	0,015	0,007	0,004	0,006	0,010

*Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry-Paris XIII et à Sain-Ouen-sur-Seine. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

**ng/Nm³ = nanogramme (milliardième de gramme) par mètre cube.

Aux contrôles obligatoires diligentés par les exploitants des centres, s'ajoutent **a minima** deux contrôles commandés par le Sycotom à des organismes accrédités indépendants.

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes



REFIOM PRODUITS
PAR LES UIOM

Ivry/Paris XIII	17 710
Isséane	15 390
L'Étoile Verte	10 065
TOTAL ISDD	43 165



DÉCHETS NON DANGEREUX
DIRIGÉS VERS LES ISDND

Ordures ménagères et déclassements	41 500
Refus de tri	129 704
TOTAL	171 004



DÉCHETS INERTES
DIRIGÉS VERS LES ISDI

TOTAL ISDI	5 420
-------------------	--------------

REFIOM : Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères.

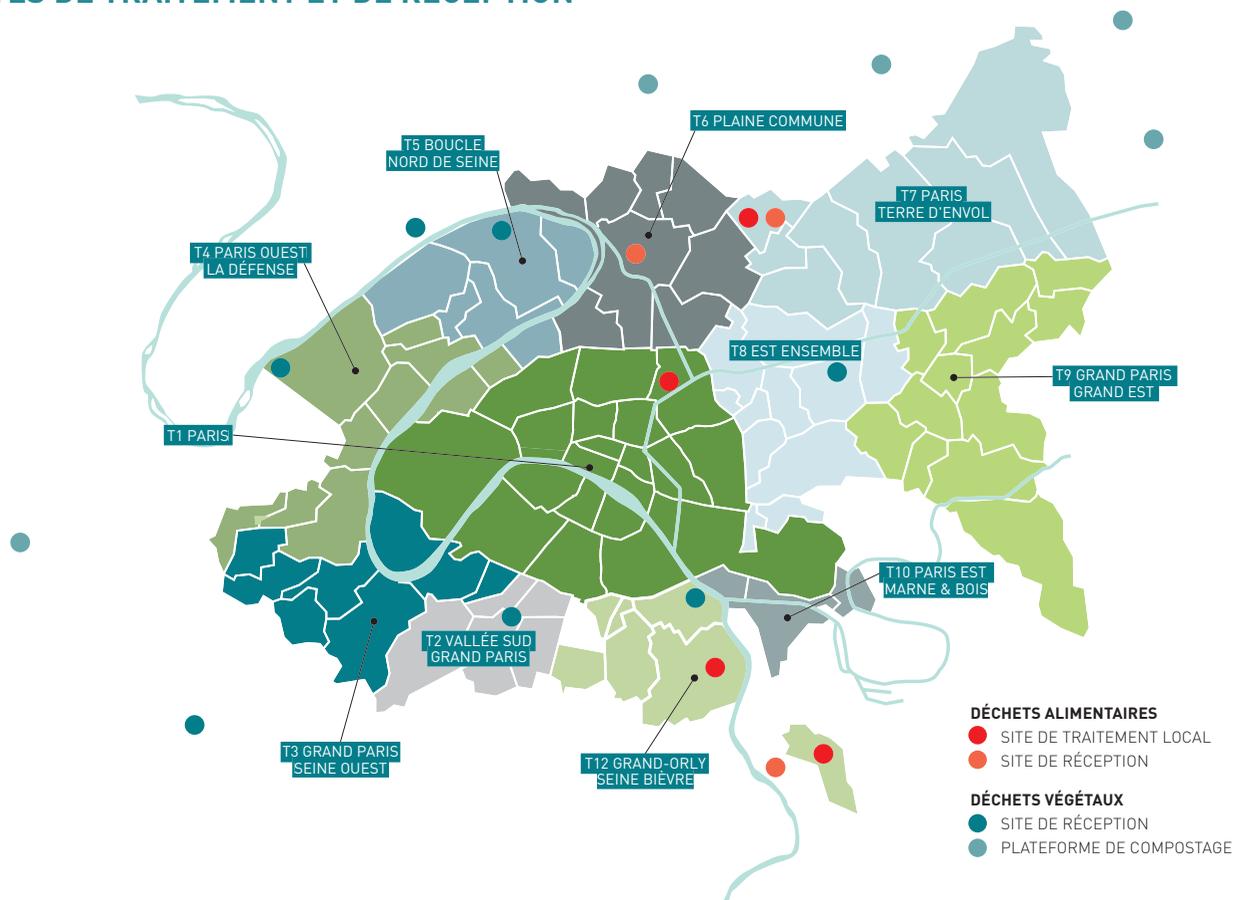
ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux.

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes.

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux.

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

SITES DE TRAITEMENT ET DE RÉCEPTION



DÉCHETS ALIMENTAIRES

RÉPARTITION PAR TYPE DE PRODUCTEURS



HABITANT-ES

379 639 hab.
Paris 2^e, 12^e, 19^e
Marnes-La-Coquette, Ville-d'Avray,
Ivry-sur-Seine, Romainville



RESTAURATIONS COLLECTIVES

659
scolaires / maternelles / primaires
404
administrations / collèges / lycées



MARCHÉS FORAINS

138
marchés

CENTRES DE RÉCEPTION

EXPLOITANT	LIEU	TONNAGE
MOULINOT	STAINS	4 780
VEOLIA	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	2 765
SARVAL	SAINT-DENIS	951
TRAVAIL ET VIE	PARIS 19 ^e	25
LES ALCHEMISTES	STAINS	72
DM COMPOST	VALENTON	57
VITRY BEEZ	VITRY-SUR-SEINE	99
TOTAL		8 748

TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

MODE DE TRAITEMENT	TONNAGES	Répartition
MÉTHANISATION	8 595	98,1%
COMPOSTAGE	166	1,9%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CENTRES DE TRAITEMENT

LIEUX	TONNAGES	Répartition
ÎLE-DE-FRANCE	4 987	56,9%
FRANCE, HORS RÉGION FRANCILIENNE	3 774	43,1%

TYPES DE PRODUCTION

PRODUCTION TOTALE DE DIGESTAT (T)	7 701
PRODUCTION DE COMPOST NORMÉ (T)	56
PRODUCTION D'EAU UF (M³)	28
PRODUCTION CHALEUR (MWH)	186
PRODUCTION ÉLECTRICITÉ (MWH)	338
INJECTION BIOMÉTHANE (MWH)	7 476
PRODUCTION TOTALE D'ÉNERGIE (MWH)	8 001

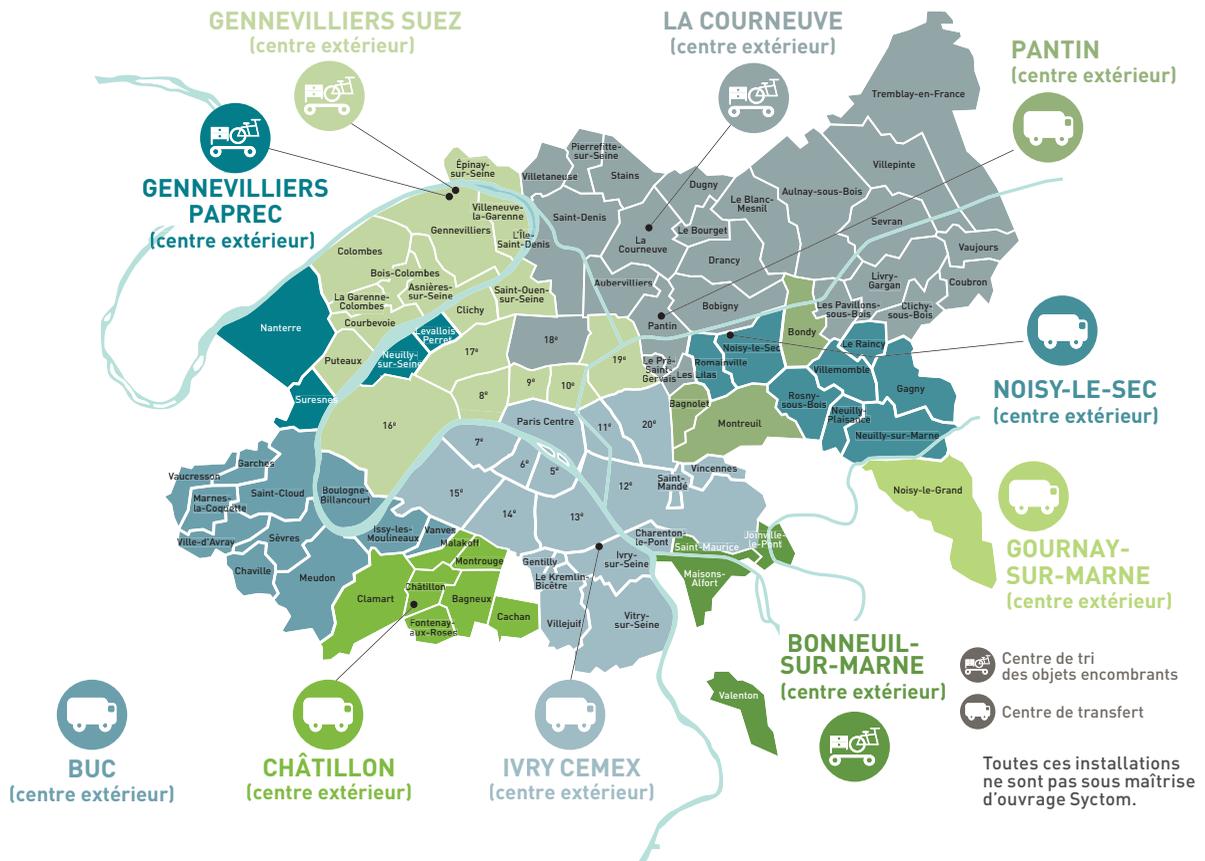
DÉCHETS VÉGÉTAUX

RÉPARTITION DES TONNAGES

CENTRES DE RÉCEPTION	IVRY-SUR-SEINE	NOISY	GENNEVILLIERS	ATTAINVILLE	ERMENONVILLE	COMPANS	NANTERRE	ROMAINVILLE	BAILLY	TOTAL
	Transfert	Transfert	Transfert	Compostage	Compostage	Compostage	Transfert	Transfert	Compostage	
EXPLOITANTS	DERICHEBOURG	REVIVAL	SUEZ	VALDEVE	SUEZ	PSL	REVIVAL		BIO YVELINES	
APPORTS DIRECTS DES COLLECTIVITÉS	938	61	1 440	49	7	7 174				9 669
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM			535				71	142	766	1 515
TOTAL DES TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	938	61	1 975	49	7	7 174	71	142	766	11 184

ENCOMBRANTS

BASSINS VERSANTS



OBJETS ENCOMBRANTS



TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTÉS)
APPORT DES COLLECTIVITÉS	177 394	82 827
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	18 880	

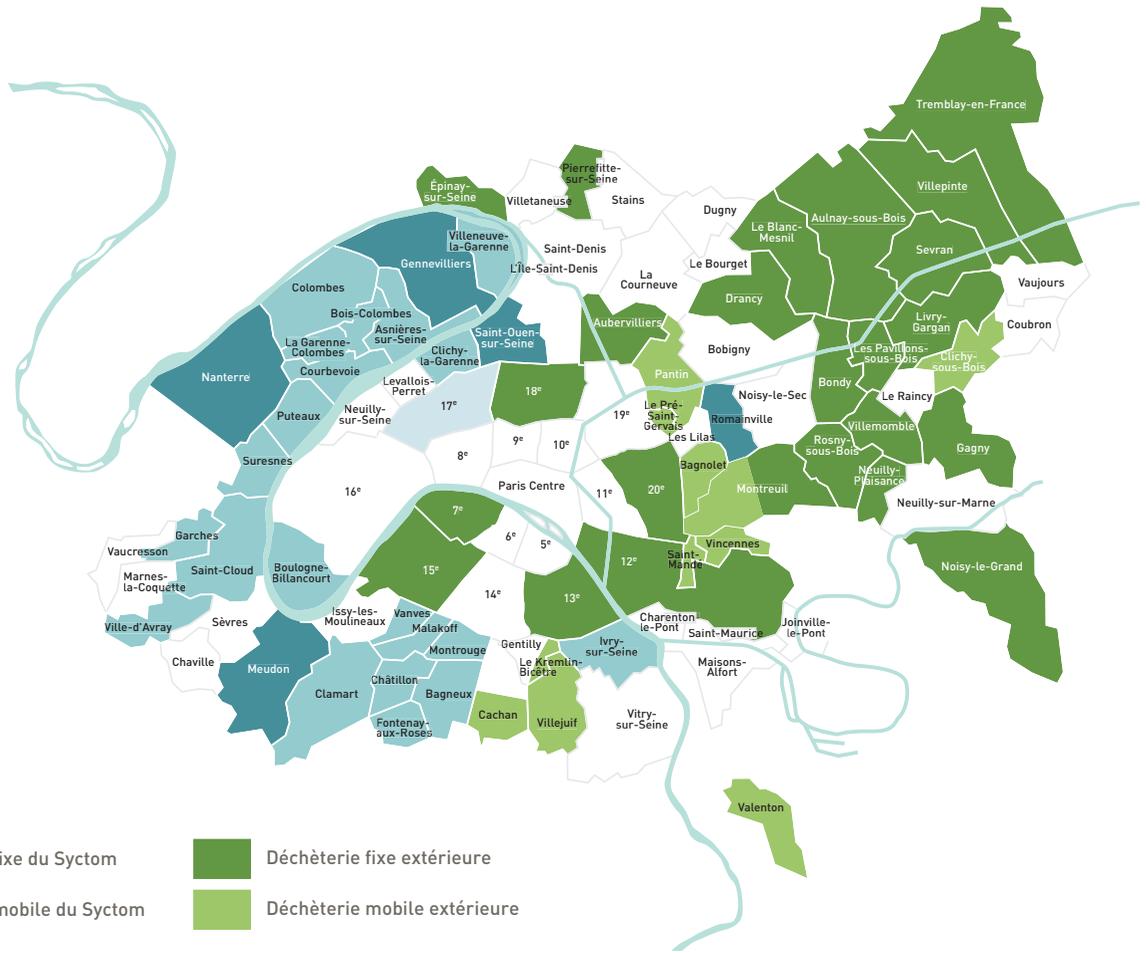


TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTÉS)
APPORT DES COLLECTIVITÉS	39 068	48 282
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	34 928	

ÉVOLUTION DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS APPORTÉES AU SYCTOM



▶ CARTE DES DÉCHÈTERIES



- Déchèterie fixe du Syctom
- Déchèterie fixe extérieure
- Déchèterie mobile du Syctom
- Déchèterie mobile extérieure

Plus de 70 déchèteries fixes et mobiles sont mises à disposition des particuliers sur le territoire, dont 5 fixes et 25 mobiles gérées par le Syctom. Ce réseau de proximité permet le dépôt sélectif des déchets qui ne sont pas récupérés lors de la collecte sélective.

▶ TONNAGES 2022

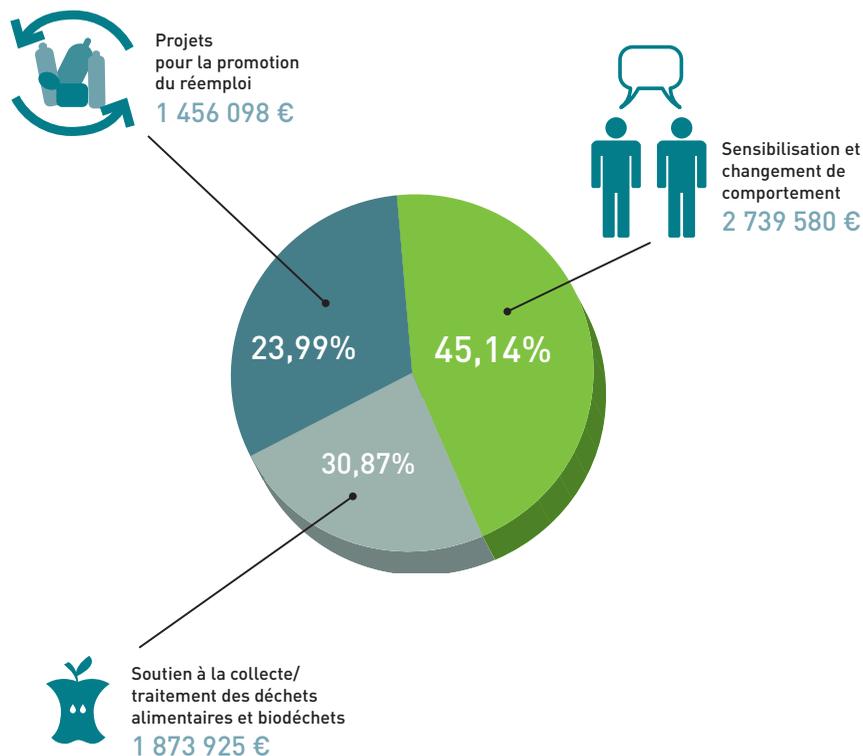
	 TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	 TONNAGES VALORISÉS	<i>DONT TONNAGES INERTES</i>	<i>TONNAGES REFUS DE TRI</i>
DÉCHÈTERIES	67 961	33 418	21 484	34 543

ENSEMBLE DES SOUTIENS APPORTÉS EN 2022

6 069 605 €

Montant total des soutiens du Sycotm :

- 3 561 159 € au titre des soutiens directs à la prévention et à la sensibilisation
- 2 508 445 € au titre des projets locaux soutenus par le Sycotm



MISSIONS DE SOUTIEN DU SYCOTM AUPRÈS DE SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

MISSIONS	MONTANT (€)	THÈME
Interventions des éco-animateurs (porte-à-porte ou déambulation)	1 564 736	Sensibilisation et changement de comportement
Animations clé en main	142 058	Sensibilisation et changement de comportement
Outils de sensibilisation tri	72 225	Sensibilisation et changement de comportement
Outils de sensibilisation déchets alimentaires	7 859	Sensibilisation et changement de comportement
Matériel de compostage	1 238 711	Déchets alimentaires/biodéchets
Accompagnement des maîtres composteurs	182 966	Déchets alimentaires/biodéchets
Formation pour les référents de sites de compostage	29 065	Déchets alimentaires/biodéchets
Visites / Journée portes ouvertes / Espace infos déchets	83 383	Sensibilisation et changement de comportement
Concours Design Zéro Déchet	240 155	Sensibilisation et changement de comportement
TOTAL	3 561 159	

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Est Ensemble	Association "La Fabrique de l'Espoir"	Projet "Communs Circulaires" dont l'objectif est de favoriser le développement d'une économie circulaire à l'échelle locale grâce à la diffusion de pratiques partagées par la documentation et l'animation d'ateliers de sensibilisation.	29 500	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Est Marne & Bois	Association "Tou's'Ressource"	Projet de recyclerie à Saint-Mandé en faveur de l'inclusion de personnes en situation de handicap mental, après étude de faisabilité réalisée par le Réseau REFER en 2021.	149 520	Réemploi
Paris Ouest La Défense	Association "Saint-Cloud Sans Plastique"	Organisation d'un Défi Famille Zéro Déchet avec l'objectif d'accompagner les familles (au minimum 15) dans la réduction de leurs déchets et le changement de comportements d'achat. L'association vise une réduction de 30% des déchets ménagers et recyclables pour chaque famille participante.	1 500	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Terres d'Envol	Paris Terres d'Envol	Programme d'interventions pédagogiques sur la prévention et le tri des déchets en milieu scolaire (de l'école maternelle jusqu'au collège) sur la base d'un catalogue d'animations thématiques en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi, la réparation, la réduction des déchets, le compostage, le jardinage durable, le geste de tri (emballages, déchets alimentaires).	25 847	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Mise en place d'une expo-photo itinérante (15 panneaux-photos et 3 panneaux informatifs) qui interroge les habitudes à travers des scènes de la vie quotidienne d'une famille. L'objectif est de se questionner sur l'impact de nos comportements sur la production de déchets. Conçue en itinérance, elle vise des lieux fréquentés par le grand public : parvis des mairies, gares, places publiques, etc.	8 545	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association "L'observatoire du partage"	Projet de création d'une "bibliothèque d'objets" dans un immeuble de 600m ² , au 2 rue Girard et mis à disposition par la Mairie de Montreuil pour 3 ans. Il sera possible d'emprunter tous types d'objets : outils, matériel de jardinage, équipements festifs, sportifs et de plein air, jouets, instruments de musique, etc. Ce projet est en lien avec le développement d'une économie de la fonctionnalité à Montreuil.	91 415	Réemploi
Ville de Paris	REFER	Dans le cadre de sa mission de sensibilisation au réemploi et à la prévention des déchets, le REFER souhaite organiser la 6 ^e édition de la "Fête de la Récupération" les 2 et 3 juillet 2022 aux Blancs Manteaux à Paris. Au programme : exposition sur les scénarios et moyens d'agir pour l'avenir ; escape-game pour sensibiliser le jeune public ; espaces de vente ; espaces de conférences et d'échanges ; ateliers (pôle mobilité douce dédié à la réparation de vélo, ateliers de revalorisation et de réparation, ateliers de customisation).	40 000	Sensibilisation et changement de comportement
Plaine Commune	Seine-Saint-Denis Habitat	Projet de réhabilitation d'un bâtiment (ancienne superette) pour créer un pôle médical (800m ²), une ressourcerie (1 223 m ²) et un pôle vélo. La ressourcerie consistera en un lieu de collecte, valorisation et vente de produits/équipements/mobiliers récupérés. Elle sera gérée par l'association Les Rayons, déjà implantée dans le quartier, qui animera des temps forts et des ateliers de réparation pour vélos.	200 000	Réemploi
Vallée Sud Grand Paris	Malakoff	Opérations de sensibilisation auprès des habitant-es et commerçant-es de la ville de Malakoff, avec la distribution de sacs cabas en remplacement du sac plastique et de stickers. Un stand de sensibilisation est également prévu les jours de marché.	7 140	Sensibilisation et changement de comportement

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Ville de Paris	Association "Paris et Compagnie"	L'Urban Lab est la plateforme d'innovation urbaine de Paris&Co dont l'objectif est d'apporter des réponses concrètes aux nécessaires transitions du monde urbain. Chaque année, l'association organise des événements (ateliers spécifiques, l'Urban Fest, etc.) à destination de ses adhérents et partenaires et diffuse des publications relatives à son activité tel que le Year Book. En 2022, l'association a mis en place des ateliers et une communication spécifique à la thématique de gestion et la valorisation des déchets dans sa programmation.	9 206	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association "Les Curiosités - Ateliers créatifs"	Interventions en milieu scolaire ou périscolaire (niveau CE2 à CM2) et animations auprès des enfants pour devenir commissaires d'une exposition sur le tri des déchets (conception et mise en scène) à destination de leurs familles et des élèves de leur école. Sur le thème "bien trier pour bien recycler", cette exposition ludique propose une expérience singulière axée sur le regard et le toucher, à travers des photos, textes, peintures, panneaux décoratifs.	2 197	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Seine Ouest	Grand Paris Seine Ouest	Enquêtes et études préalables sur le tri à la source des biodéchets (enquête de dotation pour la mise en place de bacs pour les déchets alimentaires ; campagne de puçage des bacs ; enquête de vérification de la dotation en bac ; mise à jour de la base des bacs). Enquête de dotation sur la collecte des déchets alimentaires pour déterminer le nombre de bacs à déployer par adresse (selon le nombre de logements, nombre et type de locaux poubelles, etc.).	25 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Paris Terres d'Envol	Ville de Sevran	Généralisation du tri des déchets alimentaires à l'ensemble des établissements scolaires et acquisition de tables de tri, dans le cadre de l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires.	11 186	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Est Ensemble	Association "La Collecterie"	Aménagement et équipement d'un atelier de menuiserie dédié à la réparation, à la restauration, à l'upcycling et à la formation aux techniques artisanales de réemploi en Ile-de-France. Le local nécessite des travaux d'aménagement et l'achat d'équipement et matériel nécessaires pour le bon fonctionnement de l'atelier menuiserie.	35 932	Réemploi
Ville de Paris	Association "La Boutique sans argent"	Projet de "La Boutique sans argent" avec la création d'un réseau de dix magasins gratuits éphémères dans plusieurs lieux-partenaires. Chaque boutique proposera un programme d'animations et d'ateliers Zéro Déchet (DIY, upcycling, etc.) avec l'appui de partenaires (La Maison des ensembles Paris 12, Bibliothèque d'Objets à Montreuil, Serre pédagogique de Saint-Ouen, Point information jeunesse Paris 9, La Cité Fertile à Pantin).	17 500	Réemploi
Ville de Paris	Association "La Textilerie"	Mise en place d'un nouveau programme de sensibilisation pour "La Textilerie" pour transmettre des savoir-faire utiles au quotidien, des clés de compréhension et des moyens d'action pour limiter l'impact de l'habillement et du textile tout en répondant aux besoins des consommateurs-rices. Cette programmation mêle création de supports de sensibilisation, ateliers et événementiels avec pour fil rouge la réparation.	14 712	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "La Ressourcerie créative"	Développement d'un programme de sensibilisation au réemploi et à la transition écologique au sein de "La Ressourcerie Créative" dans le 14 ^e arrondissement de Paris. Pour favoriser les changements de comportements, des temps de sensibilisation sont organisés du mardi au dimanche, d'avril à décembre. Des ateliers sont également proposés à l'occasion d'événements du type "Recup en Fête" du 28 mai au 4 juin 2022 ; L'été Zéro Déchet du 21 juin au 16 juillet ; la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, du 19 au 26 novembre 2022.	30 570	Sensibilisation et changement de comportement

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Grand Orly Seine Bièvre	Association "La Rascasse"	Mise en place d'un programme de sensibilisation au réemploi hors les murs : organisation de 60 collectes (en pied d'immeuble ou dans des ressourceries éphémères), 58 ateliers du réemploi et 16 braderies sur l'ensemble du territoire.	37 500	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association "Le Sens de l'Humus"	Projet d'installation de 3 pavillons de compostage sur les communes de Montreuil et de Noisy-le-Sec, adaptés aux nouveaux usages : nombre plus important de déposants, compostage de l'ensemble des déchets de cuisine et de table. Il s'agit également d'accompagner ces sites de compostage jusqu'à l'autonomie.	28 500	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	En prévision de l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, Paris Ouest La Défense souhaite lancer une mission d'accompagnement pour définir sa stratégie. Cette étude préalable porte sur l'ensemble des 11 communes du territoire (10 sont adhérentes au Syctom) et comprend un état des lieux, un diagnostic, l'identification des leviers d'action et l'élaboration de scénarios de gestion des biodéchets.	25 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Paris Ouest La Défense	Ville de Courbevoie	Poursuite des actions de sensibilisation à la nutrition et à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire avec des prototypes de tables de tri et engagement dans un programme d'équipements sur 4 ans de tous les sites de restauration scolaire existants de la ville, ainsi que des 4 nouvelles écoles qui verront le jour d'ici 2025 via l'acquisition de 52 tables de tri connectées.	78 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Caisse des Ecoles du 12 ^e	Déploiement des plateaux inox compartimentés en remplacement de la vaisselle (assiette, bol, etc.), dans le cadre d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Outre des dimensions et un poids plus adapté à l'âge des enfants, ces plateaux permettent d'acquérir une plus grande autonomie dans la mesure où ils se servent des composantes périphériques (entrée, fromage, dessert) selon la quantité souhaitée. Ils sont ainsi sensibilisés à se servir à la juste quantité et en adéquation avec leur faim.	4 225	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Caisse des Ecoles du 12 ^e	Acquisition de 10 nouvelles tables de tri, dans le cadre d'un réaménagement de la ligne de self et de la zone de tri des déchets (réadaptation du mobilier dédié au débarrassage des plateaux inox).	15 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Association "Enlarge Your Paris"	Tenue du festival "Ménage ton Canal" pour agir et sensibiliser à la réduction et au tri des déchets, le 16 juillet 2022. Construite autour de trois axes (collecte de déchets, sensibilisation à l'économie circulaire et à la biodiversité en ville et à la préservation de l'eau), la programmation intègre des animations autour du cycle de vie des déchets et du recyclage.	10 000	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "RéPAR"	Seconde édition de "La Fête, place aux vélos", le 18 septembre 2022 place de la Concorde. Cet événement entend valoriser la filière de réemploi de vélos, historiquement portée par les ateliers vélo participatifs et solidaires, à travers des ateliers, animations de sensibilisation (espace de vente de vélos de seconde main, ateliers d'auto-réparation, etc.).	35 000	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Seine Ouest	Seine Ouest Insertion	Projet de création d'un Café-Brico regroupant plusieurs activités : prêt d'outils sur une base d'outillage pour le petit bricolage ; location d'établissements à l'heure, à la demi-journée ou à la journée ; vente de produits finis fabriqués en bois avec la création d'une marque "solidaire et locale" ; organisation d'ateliers de bricolage.	126 250	Réemploi
Ville de Paris	Association "Paillettes et Cambouis"	Travaux d'aménagement pour l'implantation d'un atelier d'autoréparation de vélos de proximité, participatif, solidaire et émancipateur.	92 801	Réemploi

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

► RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Ville de Paris	REFER	Mise en place d'un programme d'actions de sensibilisation anti-gaspi dans le quartier Python-Duvernois, sur l'année scolaire.	31 958	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Fédération Envie	Lancement d'une programmation événementielle et participative autour de la lutte contre le gaspillage, de la sensibilisation à la prévention des déchets.	40 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Seine-Saint-Denis Tourisme	Organisation de "L'Eté du canal", du 9 juillet au 14 août 2022, pour mettre en valeur et accompagner les transformations urbaines le long du canal de l'Ourcq. De nombreuses activités ont été proposées au grand public dans le domaine de la culture, de l'art, du sport, du bricolage, de la gastronomie.	22 500	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "La Petite Rockette"	La Cadette, un nouveau lieu des transformations et des transitions.	26 749	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "La Bricollette"	Faire du Poulpe un lieu de référence pour les changements de comportement.	40 000	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "Le Petit Biclou"	Atelier d'auto-réparation de vélo participatif et solidaire.	30 705	Réemploi
Grand Orly Seine Bièvre	Association "La Mine"	Projet "La fabrique des possibles", déployé à Gentilly, Arcueil et Cachan, pour ouvrir de nouveaux lieux de création et d'artisanat qui revalorise l'image du réemploi et intègre le savoir-faire d'artisans d'arts locaux. Plusieurs volets sont concernés : soutien à l'artisanat et à l'entrepreneuriat local et valorisation des savoir-faire ; mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation.	140 800	Réemploi
Grand Paris Seine Ouest	Association "La Bêta-Pi"	Renforcement de l'animation pédagogique autour de la gestion des déchets (refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler) avec des actions éducatives dans dix établissements en 2023 mises en place avec le Fablab mobile (velo-tracté).	11 000	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Seine Ouest	Association "Le Jardin d'Amélie"	Mise en place d'un programme sur l'alimentation durable dans le nouvel éco-atelier "Pierre Rabhi", avec un volet dédié à la cuisine anti-gaspi (ateliers adultes et ateliers parent/enfant).	3 648	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Est Marne & Bois	Ville de Charenton-le-Pont	Organisation de la "Fête de l'environnement et du développement durable", du 19 au 25 septembre 2022, pour sensibiliser et informer le grand public aux enjeux environnementaux : changement climatique, alimentation saine et durable, énergie, transports, biodiversité, réduction des déchets et consommation durable.	2 284	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Compagnie Koshka Luna	Développement d'un escape-game sur l'écologie et le développement durable, "Stranger Bins", pour sensibiliser de façon ludique un public non rompu au théâtre, à l'écologie et au tri des déchets. 30 représentations sont prévues sur le territoire au cours des deux années du projet.	21 000	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	Poursuite du déploiement des tables de tri dans les restaurants des nouveaux groupes scolaires.	30 210	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Boucle Nord de seine	Boucle Nord de Seine	Étude pour le déploiement d'un service de collecte et de traitement des biodéchets : réalisation d'un diagnostic (analyse du territoire, collectes existantes, gisements et composition des flux), définition des scénarii de collecte et expérimentation possible à une échelle réduite pour un éventuel élargissement au territoire.	16 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Est Ensemble	Ville de Noisy-le-Sec	Soutien au déploiement des tables de tri dans l'ensemble des restaurants scolaires élémentaires, appuyé par une équipe pilote composée d'enseignants, parents volontaires, animateurs et personnel technique (suivi du plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri des déchets alimentaires).	6 583	Déchets alimentaires/ Biodéchets

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Plaine commune	Association "Les Rayons"	Création d'une ressourcerie dans un immeuble réhabilité de 1 223 m ² , avec un soutien pour le volet fonctionnement.	100 000	Réemploi
Ville de Paris	Association "Rejoué"	Renforcement des démarches de coopération avec les professionnels de l'enfance, leurs prescripteurs et les collectivités territoriales, avec deux objectifs : promouvoir l'offre éco-responsable de jouets/jeux encouragée par l'achat obligatoire de minimum 5% de jouets issus du réemploi dans la commande publique ; co-construire et expérimenter une offre basée sur la valeur d'usage du produit pour et par les professionnels de l'enfance.	40 000	Réemploi
Grand Paris Grand Est	Grand Paris Grand Est	Organisation de Défis Famille Zéro Déchet sur l'ensemble du territoire, avec pour vocation de sensibiliser et d'accompagner des familles dans la réduction de leurs déchets (objectif attendu de 20% de réduction des déchets pour les participant-es).	8 882	Sensibilisation et changement de comportement
Plaine Commune	Association "Les Fileuses"	Poursuite des activités des ressourceries éphémères, animations d'ateliers et interventions dans les écoles autour du recyclage des textiles.	31 500	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Seine Ouest	Association "Super Boite"	Projet d'expérimentation de la consigne pour réemploi - " En boîte le plat" - auprès des commerçant-es des villes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves.	39 500	Réemploi
Paris Terres d'Envol	Ville d'Aulnay-sous-Bois	Poursuite du déploiement des tables de tri dans les restaurants des établissements scolaires.	12 000	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Caisse des écoles du 12 ^e	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire et périscolaire : ateliers animés par une diététicienne, sensibilisation au tri des déchets alimentaires.	2 912	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Caisse des écoles du 10 ^e	Poursuite du déploiement des tables de tri dans les restaurants des établissements scolaires.	1 707	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Caisse des écoles du 20 ^e	Poursuite du déploiement des tables de tri dans les restaurants des établissements scolaires (écoles et collèges).	68 274	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Grand Paris Seine Ouest	Association "Pik Pik Environnement"	Accompagnement d'un panel de citoyens, plus ou moins éloignés des enjeux liés aux déchets à la réduction des déchets et sensibilisation des habitants et gardiens du territoire (ateliers et sessions de formation dans deux tiers-lieux ou en pied d'immeubles).	4 207	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association "RéPAR"	Développement d'un programme d'actions appelé "Circularités" - RéPAR 2023, visant à favoriser le réemploi et à créer une économie circulaire du vélo sur le territoire parisien.	40 000	Réemploi
Est Ensemble	Association "La Collecterie"	Mise en place d'un programme pédagogique et de sensibilisation au réemploi, à l'upcycling et à la réparation des éléments d'ameublements et des objets en bois à destination du jeune public de La Collecterie "Touche du bois".	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association "OHCYCLO"	Déploiement d'une filière d'activité de réemploi et de revalorisation de "vélos déchets".	13 424	Réemploi
Est Ensemble	Association "La Cyclofficine de Pantin"	Organisation de bourses aux vélos en 2023 et 2024, pour favoriser le réemploi et le développement d'une économie circulaire du vélo.	13 000	Réemploi
Paris Est Marne & Bois	Association "Tou's'Ressource"	Soutien au fonctionnement de la nouvelle recyclerie de Saint-Mandé.	100 000	Réemploi
Est Ensemble	Association "Neptune"	Actions et sensibilisation auprès des habitant-es de Montreuil et des salarié-es de la ville sur les thématiques du réemploi, de la récupération et de la revalorisation des objets.	23 880	Sensibilisation et changement de comportement
Est-Ensemble	La Grande Ourcq	Implantation d'une nouvelle ressourcerie sur un second site : La Grande Ourcq Mobilier.	144 700	Réemploi
Paris Ouest La Défense	Hauts-de-Seine Habitat	Création d'une ressourcerie et demande de soutien pour la partie investissement relative aux travaux d'aménagement et de mise au norme du local.	80 550	Réemploi

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

▶ RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

EPT	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTION (EN €)	THÈME
Ville de Paris	Association "Chaussettes Solidaires"	Installation, a minima, d'un point de collecte de chaussettes dans chaque arrondissement de Paris. Ces chaussettes, arrivées en fin de vie, seront triées et recyclées.	15 750	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association "E-graine IDF"	Projet expérimental "Ma communauté circulaire à Bobigny (MCC Bobigny)" à fort impact social et environnemental sur la sensibilisation des habitant-es et la création de communautés de quartier autour de l'économie circulaire.	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Caisse des écoles du 19 ^e	Elargissement des dispositifs de tri des déchets alimentaires via l'acquisition de tables de tri pour les restaurants scolaires du 19 ^e .	76 360	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Caisse des écoles du 19 ^e	Programmation de nouvelles actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, de sensibilisation et de formation des différents acteurs.	25 722	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Terres d'Envol	Ville de Tremblay-en-France	Finalisation du déploiement du tri des déchets alimentaires dans les restaurations des 3 derniers établissements scolaires de la municipalité.	2 535	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Ville de Paris	Caisse des écoles du 17 ^e	Poursuite de l'installation de tables de tri pour les restaurants des établissements scolaires du 17 ^e .	26 827	Déchets alimentaires/ Biodéchets
Paris Terres d'Envol	Ville de Villepinte	Organisation de 2 "Soirées du Développement Durable" et de sensibilisation à la réduction des déchets dans 2 écoles, sous forme de jeux de casino.	2 690	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Caisse des écoles du 20 ^e	Développement de nouvelles actions de lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire auprès des élèves de l'arrondissement.	8 536	Sensibilisation et changement de comportement
TOTAL			2 508 445	





| l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

86 rue Regnault | 75013 Paris | Tél. 01 40 13 17 00
www.syctom-paris.fr



@lesyctom